

BANQUE PARIBAS

1985

A l'origine de ce qu'est aujourd'hui le Groupe Paribas, la Banque de Paris et des Pays-Bas a été fondée en 1872 par la fusion de deux établissements, l'un français, la Banque de Paris, l'autre néerlandais, la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas. C'est elle dont le nom a été contracté sous la forme de PARIBAS.

Devenue filiale de la Compagnie Financière de Paribas, société holding du Groupe, lors de la réorganisation de structures intervenue en 1968, la Banque Paribas est la plus importante des banques qui portent le nom de Paribas et demeure le principal centre opérationnel du Groupe.

Elle exerce, en France comme à l'étranger, les principaux métiers bancaires et financiers. Banque à métiers multiples, elle a trois spécificités essentielles.

#### Une banque du haut de gamme

Fidèle à son option d'origine, elle ne fait pas les opérations bancaires dites de détail. Au contraire, s'adressant principalement à une clientèle d'entreprises, elle propose une grande variété de concours avec un savoir-faire particulier dans la conception et la réalisation d'opérations à haute technicité et de montant unitaire élevé.

En tant que Banque commerciale, elle entretient des relations avec les grands groupes industriels et commerciaux et se situe parmi les premiers établissements de la place en matière de financement de la grande exportation française. Son réseau de 62 succursales et agences en France lui permet d'apporter un soutien croissant aux moyennes entreprises. Elle joue un rôle majeur sur le marché financier français, en particulier en matière d'émissions obligataires où elle a figuré, en 1985, au premier rang des banques françaises par le nombre et le montant des emprunts dirigés. Elle a en outre une importante activité de gestion d'actifs pour compte de tiers, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'institutions.

#### Une banque industrielle

La Banque joue un rôle prépondérant dans le suivi et la gestion du portefeuille de participations du Groupe Paribas. En outre, s'appuyant sur sa connaissance des divers tissus industriels français et internationaux et sur ses compétences en matière d'ingénierie financière, elle a développé, au service de sa clientèle, une importante activité de conseil en matière de rapprochements d'entreprises, fusions-acquisitions... Depuis plusieurs années, elle est particulièrement active en matière de capital à risque, domaine dans lequel elle a été l'un des pionniers en France, et de soutien aux entreprises performantes de taille moyenne.

#### Une banque internationale

Elle figure parmi les leaders du marché international des capitaux, occupant par exemple, en 1985, le premier rang mondial sur le marché des émissions en ECU et une position de tout premier plan sur le marché des swaps.

La Banque Paribas est directement présente dans 44 pays grâce à ses succursales, filiales, bureaux de représentation et délégations. Ce réseau s'intègre à celui de l'ensemble des banques du Groupe portant le nom de Paribas qui sont implantées dans 52 pays où elles disposent au total de plus de 250 points de vente.

Cette implantation internationale permet à la Banque d'être présente sur toutes les grandes places hors de France et de participer activement au financement du commerce international.

## 1985 : QUELQUES FAITS MARQUANTS

Des résultats en forte progression :  
+ 26,2% pour le résultat brut ;  
+ 52,7% pour le résultat net.

Sur le marché financier français, le premier rang des banques françaises tant par le nombre que par le montant des emprunts dirigés.

Une relative stabilité de l'activité bancaire mais une forte croissance des dépôts de la clientèle améliorant sensiblement la couverture des crédits.

Un réseau bancaire français et international complété par 6 implantations nouvelles au cours de l'exercice.

Un renforcement des fonds propres grâce à une augmentation de capital pour un montant de 1056 millions de francs par émission de certificats d'investissement privilégiés.

Sur le marché international, le premier rang mondial pour la direction d'émissions en ECU et le premier rang des banques françaises toutes monnaies confondues.

Un soutien aux exportations françaises avec la signature pour plus de 3,6 milliards de francs de crédits-acheteur nouveaux.

Un développement important de l'activité en matière d'ingénierie financière industrielle.

## CHIFFRES CARACTERISTIQUES (non consolidés)

(en millions de francs)	1984	1985	Variation 1984/1985
Total du bilan	238 034	246 157	+ 3,4%
Crédits clientèle	119 501	113 460	- 5,1%
Dépôts clientèle	49 723	63 436	+ 27,6%
Fonds sans obligation de remboursement (1)	4 141	4 864	+ 17,5%
Fonds propres (2)	2 223	3 352	+ 50,8%
Produit net bancaire	4 673	5 547	+ 18,7%
Résultat brut	2 614	3 300	+ 26,2%
Résultat net	198,1	302,5	+ 52,7%
Résultat net par action (en francs)	19,81	24,25 (3)	+ 14,8%

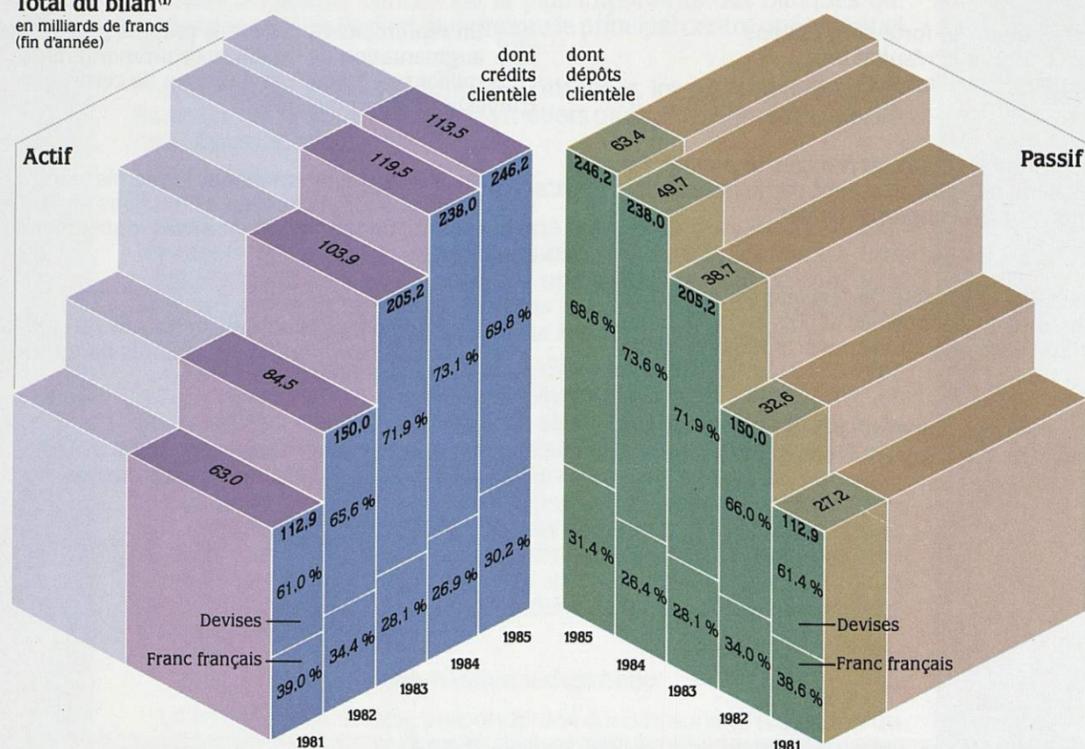
(1) y compris l'emprunt de \$ 200 millions à durée non déterminée et après affectation des résultats.

(2) après affectation des résultats.

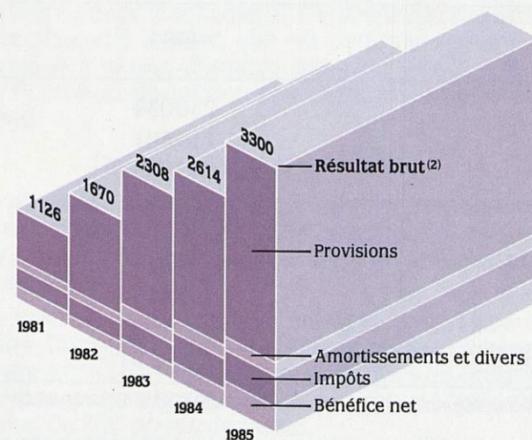
(3) ce montant tient compte du fait que les 3 300 000 actions émises en 1985 ont été créées jouissance 1<sup>er</sup> avril 1985.

## EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

**Total du bilan<sup>(1)</sup>**  
en milliards de francs  
(fin d'année)



**Résultats<sup>(1)</sup>**  
en millions de francs



(1) chiffres non consolidés  
(2) avant impôts, amortissements et provisions

## MESSAGE DU PRESIDENT

3

Au moment où est publié le présent rapport, les premières indications sur le début de l'exercice 1986 confirment les développements heureux de la Banque depuis plusieurs années et en particulier ceux de l'exercice 1985. Les faits nous obligent une fois de plus à réfléchir aux contraintes des métiers bancaires et à l'identité très spéciale de la Banque Paribas. Une banque est faite de fonds propres, d'équipes de personnel, d'une stratégie et d'une organisation. A ces quatre moyens, la plus grande attention a été apportée en 1985.

Les fonds propres permettent à une banque de faire face aux risques et de garder à tout moment la confiance des clients, des marchés, des autres banques et des autorités. Bien qu'adossée à un groupe Paribas riche en fonds propres, la Banque a pour la première fois ouvert son capital au marché par une émission originale d'Obligations de la Compagnie Financière remboursables en Certificats d'Investissement Privilégiés (ORCIP). Après cette opération, les fonds sans obligations de remboursement dont dispose la Banque s'élèvent à 4,9 milliards de francs, soit plus de trois fois le niveau du 1<sup>er</sup> janvier 1982, et la valeur de la Banque, établie par le cours de bourse des ORCIP, se situe autour de 9 milliards de francs, soit cinq fois sa valeur estimée du 1<sup>er</sup> janvier 1982.

Le personnel, représenté par des élus au Conseil d'Administration, a augmenté de 10% en quatre ans, et a été rajeuni par l'arrivée de plus de mille personnes, soit le cinquième de l'effectif dans la même période. Si notre évolution est ainsi différente de celle des autres banques, c'est parce que nous ne cessons pas de créer des activités nouvelles, de multiplier nos efforts de formation, et de nous adapter aux marchés et aux clients. La Banque Paribas croit à la mobilité et à la compétitivité de petites équipes ardentes et motivées dont les pouvoirs de décision sont largement décentralisés.

La stratégie, qui s'est révélée bonne selon le seul indicateur valable, celui du profit, s'est prolongée par la mise au point, pour la première fois, d'un Plan d'entreprise destiné à organiser notre développement pendant les années 1986, 1987 et 1988. La préparation et la diffusion de ce plan ont associé un grand nombre de personnes à ces réflexions qui permettent à chacun de situer son action professionnelle dans une stratégie organisée pour elles à la rencontre des marchés et des clients.

L'organisation requiert les efforts de tous, car seule elle garantit la solidité et l'efficacité d'une maison qui se flatte, non sans raisons, d'appartenir à la tradition de la haute banque. Des réformes ont à nouveau amélioré l'organisation de la Banque pendant le second semestre de 1985. Dans la sélection des responsables, l'aptitude au management est prise en considération d'une manière croissante. Dans l'appréciation, la promotion et la rémunération du personnel, la qualité et la fiabilité des services jouent un rôle accru.

Je ne vais pas, dans ce court message, répéter en les résumant les chiffres et les performances qui font de l'année 1985 une réussite professionnelle exemplaire dont toutes les équipes peuvent être fières. Le présent rapport est explicite sur tous les accomplissements, qui confirment ma volonté personnelle d'assurer à la Banque l'expansion et la profitabilité, autant que son unité et son indépendance.

Comme toute entreprise, la Banque Paribas doit parvenir à satisfaire simultanément ses clients, ses actionnaires et son personnel. Aux clients, dont l'approche est plus difficile du fait de la concurrence accrue et de la déréglementation, la Banque doit offrir la qualité, l'ingéniosité, l'efficacité de ses services. A ses actionnaires, elle doit démontrer sa rentabilité et ses espérances de développement. A son personnel, elle doit offrir des progrès en matière de communication interne, de relations sociales, de conditions de travail et de politique de rémunération. Dans ces trois directions, il faut savoir mériter la confiance. Je m'y emploierai de mon mieux.

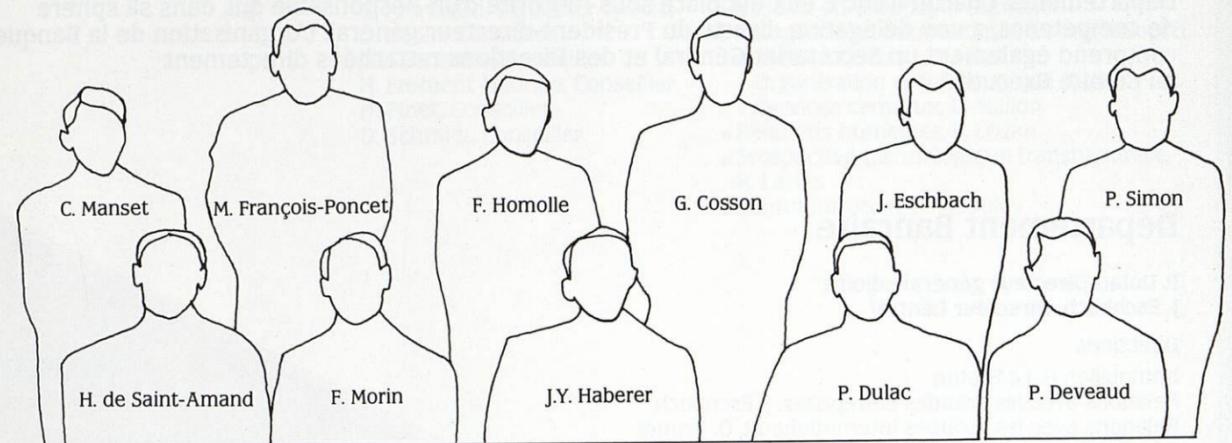


Jean-Yves Haberer  
Président-Directeur Général  
Banque Paribas



## LE COMITE EXECUTIF DE PARIBAS EN 1986

5



### Jean-Yves Haberer

Président-Directeur Général de la  
Compagnie Financière de Paribas  
Président-Directeur Général  
de la Banque Paribas  
Président de Paribas International  
Président du Conseil de Surveillance  
de la Compagnie Bancaire

### François Morin

Vice-Président du Comité Exécutif  
Directeur Général de la  
Compagnie Financière de Paribas  
Délégué Général de la Banque Paribas,  
Président de l'OPFI-Paribas

### Gilles Cosson

Directeur Général Adjoint  
de la Compagnie Financière  
de Paribas,  
chargé du Département  
des Affaires Industrielles  
de la Banque Paribas

### Patrick Deveaud

Directeur Général Adjoint  
de la Banque Paribas,  
chargé du Département des  
Affaires Commerciales  
Internationales

### Philippe Dulac

Directeur Général Adjoint  
de la Banque Paribas,  
chargé du Département Bancaire  
Président de l'OPB-Paribas

### Jean Eschbach

Directeur Central du  
Département Bancaire  
de la Banque Paribas

### Michel François-Poncet

Directeur Central  
Délégué permanent du Groupe  
Paribas en Amérique du Nord  
Président de Paribas North America

### François Homolle

Directeur Général Adjoint  
de la Banque Paribas,  
chargé du Département des  
Opérations de Marché

### Christian Manset

Directeur Central du Département  
des Opérations de Marché  
de la Banque Paribas

### Hubert de Saint-Amand

Directeur Général Adjoint  
de la Banque Paribas,  
chargé du Département International  
Directeur Général  
de Paribas International

### Pierre Simon

Secrétaire Général  
de la Banque Paribas

## ORGANISATION GENERALE DE LA BANQUE PARIBAS

Les différentes activités opérationnelles de la Banque Paribas sont rassemblées au sein de cinq Départements. Chacun d'entre eux est placé sous l'autorité d'un Responsable qui, dans sa sphère de compétence, a une délégation directe du Président-directeur général. L'organisation de la Banque comprend également un Secrétariat Général et des Directions rattachées directement au Comité Exécutif.

### Département Bancaire

P. Dulac, Directeur général adjoint  
J. Eschbach, Directeur Central

#### Directions

Immobilier, G. Le Breton  
Relations avec les grandes entreprises, J. Eschbach  
Relations avec les groupes internationaux, O. Brunet  
Développement et Agences, P. Martinaud  
Gestion privée, A. de Ménibus

### Département des Affaires Industrielles

G. Cosson, Directeur Général adjoint<sup>(2)</sup>

#### Directions (1)

Ressources Naturelles, J.-N. Mathieu  
Investissements Internationaux, L. Lacaille  
Innovation Technologique, M. Jaugey

### Département des Opérations de Marché

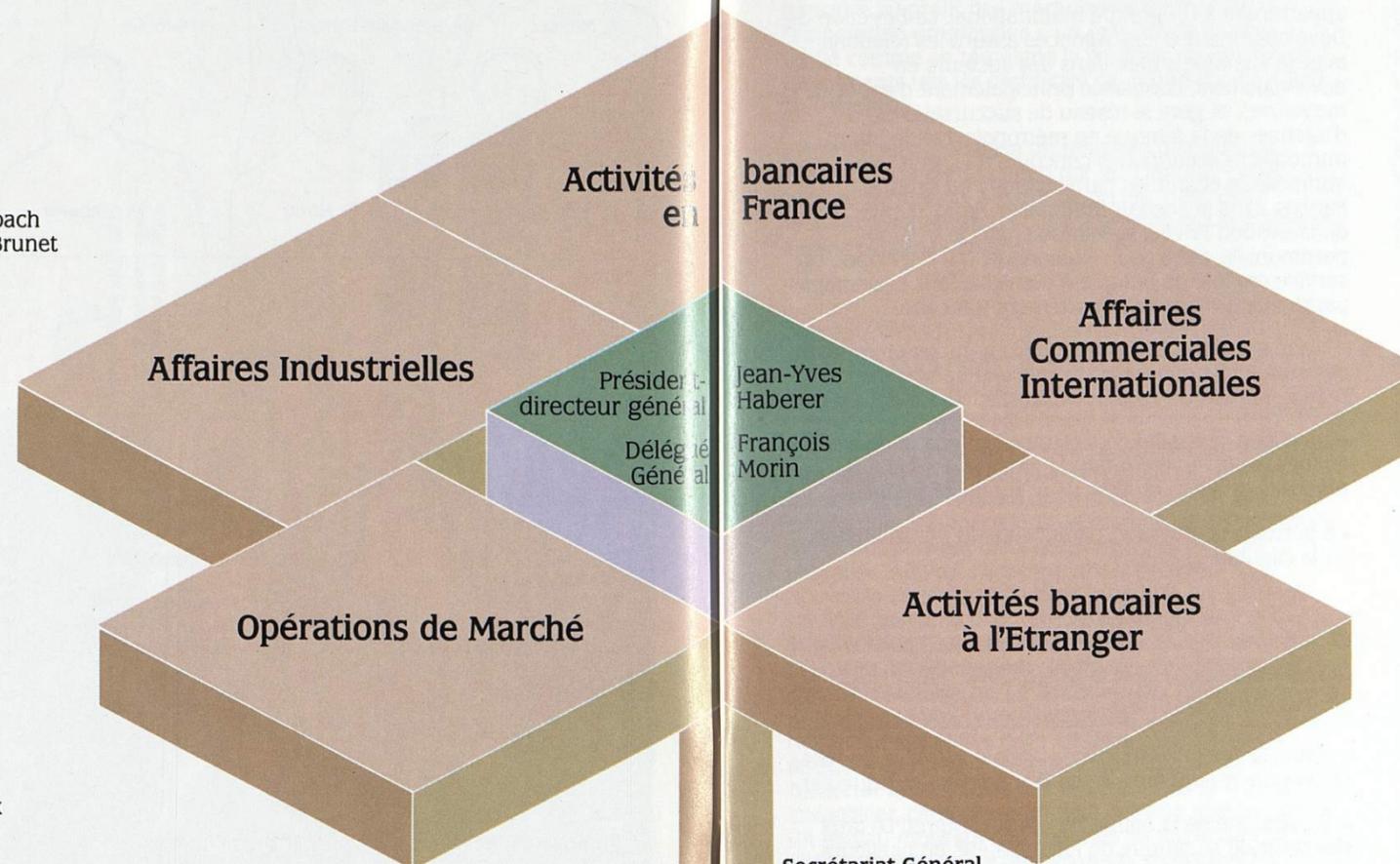
F. Homolle, Directeur général adjoint  
A. Battestini et C. Manset, Directeurs Centraux

#### Directions

Trésorerie et Changes, D. Hoenn  
Direction Financière, F. Homolle, A. Battestini  
Interventions sur actions, C. Manset  
Opérations financières internationales, E. Saouaf

(1) Outre ces trois directions, le Département des Affaires Industrielles comprend notamment six Divisions sectorielles.

(2) Compagnie Financière de Paribas.



#### Conseillers du Président

G. Rambaud, Conseiller spécial  
D. Bédin, Conseiller  
J.-P. Fontaine, Conseiller  
H. Froment Meurice, Conseiller  
H. Pinet, Conseiller  
D. Schmidt, Conseiller

#### Directions rattachées au Comité Exécutif

- Gestion du Groupe, G. Granchet
- Délégation à l'Informatique, à l'Organisation et à la Production, D. Huot
  - Organisation et Informatique, D. Huot
  - Services centraux, C. Million
- Relations humaines, P. Ledan
- Prospective technologique transnationale, R. Lattès
- Communication, A. Azoulay

### Département des Affaires Commerciales Internationales

P. Deveaud, Directeur général adjoint  
J. de Szilbereky  
E. Lemaistre

### Département International

H. de Saint-Amand, Directeur général adjoint  
M. Barret, Directeur Central  
P. de Longuemar

#### Directions

Europe, D. Schneiter  
Amérique, M. Barret  
Asie-Pacifique, R. Tallon  
Moyen-Orient-Afrique, P. Drillet  
Opérations de Négoce International, D. Bazin

#### Secrétariat Général

P. Simon, Secrétaire Général  
Inspection Générale, G. Steichen  
Engagements, G. Retière-Lehideux  
Contrôle de Gestion, J.-L. Desmadryl  
Comptabilité, O. Briens  
Affaires Juridiques, J. Cotte  
Affaires Fiscales, P. de Freminet  
Etudes Economiques et Financières, M. Develle  
Administration Générale, H. de Longraye

### Une Banque commerciale tournée vers les entreprises

La Banque Paribas développe traditionnellement une activité bancaire commerciale en France qui présente plusieurs caractéristiques spécifiques :

- elle s'adresse principalement aux entreprises. Les crédits de la Banque Paribas, consentis pour l'essentiel à cette catégorie de clientèle, recouvrent l'ensemble des grands secteurs de l'économie. Ils revêtent toutefois une importance particulière dans certains secteurs, tels l'électronique et l'aérospatiale ou l'énergie,
- elle est particulièrement tournée vers les grandes entreprises. Conformément à sa vocation de banque de gros, la Banque Paribas a noué de longue date des relations privilégiées avec un nombre important de grandes entreprises françaises et internationales, à qui elle consent des crédits de montant unitaire généralement élevé : les engagements autorisés (crédits de trésorerie et engagements par signature) supérieurs à 1 milliard de francs par groupe client représentent la moitié des engagements du Département Bancaire de la Banque Paribas ;
- depuis plusieurs années, elle multiplie ses interventions en faveur des entreprises performantes de taille moyenne. Ces efforts croissants sont notamment menés à partir d'un réseau sélectif de 62 agences qui compte 17 implantations à Paris et 45 en Province et dans la Principauté de Monaco. Complété ces dernières années, il assure aujourd'hui la couverture de l'ensemble des régions économiques. Il permet une meilleure approche des divers tissus industriels et commerciaux locaux et assure la diffusion des compétences traditionnelles de la Banque en matière d'exportation et dans les domaines financier et industriel.

Prolongeant son activité bancaire en France, la Banque dispose d'une filiale à 97 %, l'Omnium de Participations Bancaires de Paribas, société financière dont les encours s'élevaient fin 1985 à 3,5 milliards de francs. Au travers de l'OPB-Paribas, la Banque gère par ailleurs un portefeuille de participations dans des établissements bancaires et financiers, tels la Cofeci, le Crédit Sucrier et Alimentaire, la Banque Privée de Gestion Financière ou la Banque Pétrofigaz. Fin 1985, l'OPB-Paribas a notamment participé à la création d'un nouvel établissement, la Banque Parisienne Internationale, dont elle détient 20 % du capital.

Le développement des activités bancaires en France est assuré par le Département Bancaire qui compte désormais cinq directions opérationnelles. Deux d'entre elles s'adressent aux grandes entreprises : la Direction des Relations avec les Grandes Entreprises est en contact avec celles principalement installées en France ; la Direction des relations avec les Groupes Internationaux s'adresse principalement à celles appartenant à un groupe multinational. La Direction du Développement et des Agences assure les relations avec la clientèle située dans des secteurs en développement, composée principalement d'entreprises moyennes, et gère le réseau de succursales et d'agences de la Banque en métropole. La Direction Immobilière accorde des concours à la promotion immobilière et suit les participations du Groupe Paribas dans le secteur immobilier. Enfin, la Direction de la Gestion Privée, spécialisée dans la gestion patrimoniale, ainsi que Télébanque, qui développe un service original de banque à domicile, font également partie aujourd'hui du Département Bancaire.

Face à la poursuite des modifications en profondeur des conditions générales de l'activité bancaire en France, la Banque Paribas s'est attachée en 1985 :

- à veiller à la qualité de ses interventions et de ses risques, en diversifiant tant la gamme des services proposés que les couches de clientèle approchées ;
- à porter une attention particulière au développement de la clientèle créditrice.

### Les modifications des conditions générales de l'activité en 1985

Dans la ligne des tendances déjà observées en 1984, l'environnement bancaire en France a été marqué par :

- la poursuite de la baisse des taux d'intérêt. Le taux directeur de la Banque de France a été, en plusieurs étapes, ramené à 8,75 % en novembre 1985 (10,75 % en fin d'année précédente) alors que le taux au jour le jour sur le marché monétaire s'est établi, en moyenne, à 9,93 % contre 11,74 % en 1984 ;
- la persistance de la faiblesse de la demande de crédits, en particulier de la part des grandes entreprises, du fait de la restauration de leur situation financière ;
- des conditions d'exploitation modifiées par des

facteurs favorables comme l'accroissement du différentiel positif entre le taux de base et les taux de refinancement, mais aussi par des facteurs défavorables comme la diminution des marges d'une profession subissant les effets d'une concurrence très forte, sinon effrénée, face à une demande faible ;

- la poursuite du processus de désintermédiation bancaire au profit des mécanismes de marché et l'élaboration progressive d'un marché de capitaux unifié comme en témoigne la création de nouveaux instruments tels les certificats de dépôts ou les billets de trésorerie ;
- l'entrée en application du nouveau dispositif de régulation du crédit conçu par les Pouvoirs Publics en 1984, et l'inversion, à partir de février 1985, de la tendance haussière du dollar qui avait été enregistrée depuis plusieurs années.

### Diversification des prestations et de l'approche commerciale

La Banque s'est attachée à répondre mieux encore aux besoins de sa clientèle, en particulier, de grandes entreprises, en assurant une meilleure intégration des opérations de marché, tant françaises qu'internationales, dans la gamme des services proposés. Afin de s'adapter immédiatement aux nouvelles conditions du marché, elle a, par exemple, pris des positions importantes en matière de billets de trésorerie en assurant le rapprochement de ses clientèles traditionnelles de grands émetteurs et de grands investisseurs. La Banque a par ailleurs enregistré le bon déroulement d'actions de redressement entreprises en faveur de plusieurs secteurs de l'industrie lourde qui a conduit à conforter la qualité de ses risques. Dans le secteur immobilier, caractérisé en 1985 par une stabilisation à un niveau modeste des volumes de mises en chantier, elle est restée active tant vis-à-vis de la clientèle extérieure au Groupe Paribas que dans son soutien aux sociétés proches du Groupe, dont les résultats sont dans l'ensemble redevenus satisfaisants.

La Banque a poursuivi ses actions de prospection dans ses secteurs d'intervention traditionnels mais également vis-à-vis de couches de clientèle situées dans des secteurs économiques nouveaux, qu'il s'agisse de groupes français ou de filiales françaises de groupes internationaux. Cet effort commercial s'est

notamment traduit par une centaine d'entrées en relations notables en 1985 contre une cinquantaine au cours de l'exercice précédent.

Dans le contexte général de l'activité de la profession décrit plus haut, la Banque Paribas n'a pas cherché à augmenter systématiquement son encours global de crédits au détriment de la rentabilité de ses opérations. Le total des crédits à la clientèle au bilan de la Banque, en France, (en francs et en devises) a atteint 59,9 milliards de francs contre 62,8 milliards de francs un an plus tôt. Les crédits en devises (23,1 milliards de francs fin 1985) ont diminué de 11 % notamment en raison de la baisse du dollar et les concours en francs (36,8 milliards de francs) n'ont progressé que très légèrement, en particulier en raison de la faiblesse de la demande de crédits provenant des grandes entreprises et de la stabilisation des encours à l'exportation.

### Le développement de la clientèle créditrice

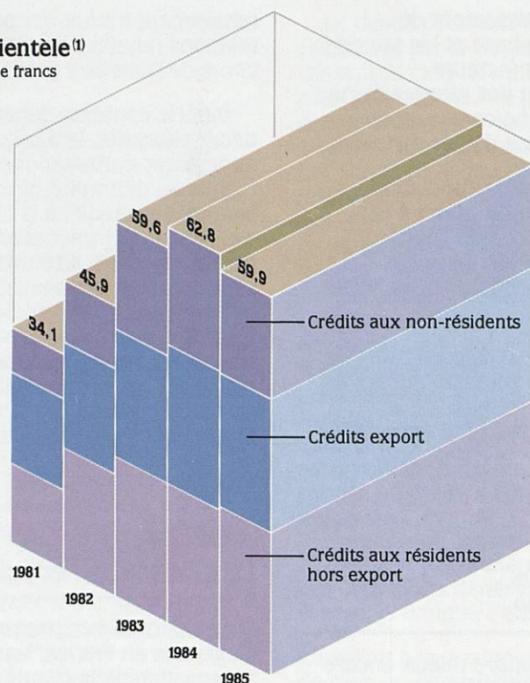
La maturité acquise par le réseau de succursales et d'agences en France, les efforts systématiques de prospection de la clientèle de déposants en liaison avec la Direction de la Gestion Privée, l'élargissement de la gamme de produits financiers proposés, comme les certificats de dépôts, ont notamment permis une progression sensible des ressources collectées.

Le total des dépôts de la clientèle en France a atteint 18,2 milliards de francs fin 1985 contre 16,6 milliards de francs un an plus tôt, avec une très sensible progression des dépôts en francs, à vue comme à terme (13,7 milliards de francs en fin d'année), les dépôts en devises collectés en France régressant en raison des effets de change.

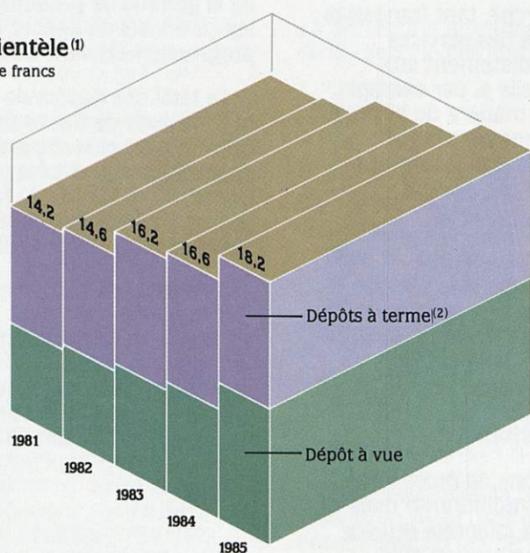
Le réseau de succursales et d'agences, qui compte une nouvelle unité avec l'Agence de Tourcoing ouverte en 1985, a largement contribué au développement de la clientèle créditrice, avec 9,1 milliards de francs de dépôts moyens en 1985, contre 7,7 milliards l'année précédente, et une conservation-titres de 14,5 milliards de francs en fin d'année (11 milliards de francs fin 1984).

## LES CREDITS ET LES DEPOTS DE LA BANQUE EN METROPOLE

**Total des crédits clientèle<sup>(1)</sup>**  
en milliards de francs  
(fin d'année)



**Total des dépôts clientèle<sup>(1)</sup>**  
en milliards de francs  
(fin d'année)



(1) chiffres non consolidés  
(2) y compris les certificats de dépôts

## AFFAIRES COMMERCIALES INTERNATIONALES

11

### Du crédit-acheteur à l'ingénierie financière internationale

Effectuées principalement par le Département des Affaires Commerciales Internationales, les opérations de commerce extérieur de la Banque Paribas sont caractérisées :

- par une position traditionnelle de premier plan en France en matière de crédits à l'exportation, notamment dans le financement de la grande exportation française ;
- par une mutation et une diversification permanente des activités, en particulier dans le domaine de l'ingénierie financière du haut de gamme.

Les financements à l'exportation, qui représentaient globalement 21,2 milliards de francs à fin 1985, constituent une part notable du fonds de commerce de la Banque avec 35 % du total des crédits consentis à partir de la métropole en fin d'année. Avec 15 % des crédits-acheteur signés en tant que chef de file depuis la création de ce type de financements (1965), et un peu plus de 10 % des encours de la place à l'heure actuelle, la Banque Paribas compte parmi les quatre principales banques françaises en la matière. Elle s'appuie non seulement sur ses équipes du Siège mais également sur un réseau spécifique à l'étranger, voué principalement au soutien des exportations françaises, qui compte au total 30 points de vente (bureaux, délégations et conseillers).

Depuis plusieurs années, la Banque s'attache à répondre à la complexité grandissante des opérations et à l'âpreté de la concurrence sur les marchés mondiaux en développant des services spécialisés fondés sur une ingénierie financière de pointe qui lui permettent d'offrir un service global dépassant la simple activité de crédits. Après la création de groupes spécialisés dans le financement de projets (project financing) et dans l'ingénierie des compensations, elle s'est dotée fin 1985 d'une cellule spécifique tournée vers les secteurs de l'aéronautique et de l'espace, domaines qui sont appelés à connaître un développement important.

### Légère augmentation du courant d'affaires en 1985 en dépit d'une conjoncture toujours morose

Le commerce mondial, avec un volume en progression limitée en 1985, n'a pas reproduit ses bonnes performances de l'année précédente. Dans ce contexte, le montant des grands contrats passés à l'industrie française a de nouveau régressé. En dépit de cette conjoncture toujours morose, la Banque a

légèrement augmenté son courant d'activités en signant pour plus de 3,6 milliards de francs de crédits nouveaux en tant que chef ou co-chef de file, contre 3,4 milliards de francs en 1984.

La Banque Paribas a assuré l'ingénierie et la mise en place de nombreux grands contrats emportés par l'industrie française parmi lesquels figurent :

- en Asie, le financement d'un contrat de locomotives fournies par la Société Alstom à la Birmanie et portant sur 440 millions de francs ;
- en Afrique, divers crédits pour un montant de 600 millions de francs en Angola, et le financement pour 400 millions de francs de l'hôpital général de Brazzaville (Congo) réalisée par Campenon Bernard ;
- au Moyen-Orient, le financement de la part française (55 millions de dollars) de l'oléoduc trans-saoudien réalisé par le consortium franco-italien Spie Capag-Saipem-Snam Progetti-Siderexport ;
- en Europe et en Amérique du Nord, le crédit de 130 millions de dollars accordé à un armement anglo-norvégien pour l'achat du plus gros paquebot de croisière construit par Alstom Atlantique et destiné aux Caraïbes ;
- en Amérique latine, l'organisation de plus de 2 milliards de francs de crédits pour le Brésil, le Mexique, Trinidad et Tobago, et le Venezuela.

Par ailleurs, la Banque a développé des opérations prometteuses de swaps d'actifs et de rachat à forfait de créances. En outre, en matière de financement de projets, elle a été mandatée par l'Aérospatiale pour assurer une partie significative du financement du développement d'un nouvel avion, en participant aux risques industriels et commerciaux. Enfin, dans le cadre de ses implantations spécifiques, elle a officiellement inauguré, en 1985, son quatrième bureau en République Populaire de Chine, à Tianjin, ainsi que son bureau de Delhi, en Inde.

### Les crédits internationaux

Dans un marché globalement en baisse, la Banque a enregistré une reprise sensible de son activité de syndication de crédits internationaux tant en volume qu'en nombre de crédits traités, en particulier en liaison avec le Département des Opérations de Marché. Le Groupe de Syndication a également activement participé aux grandes négociations en Amérique latine, la Banque ayant agi en tant que co-Présidente du Comité Consultatif des Banques pour la Colombie ainsi qu'en tant que membre et coordinateur régional des Comités de Conseil pour le Venezuela et la Jamaïque.

### Une position renforcée dans des marchés en forte expansion

Les marchés français et internationaux ont été soumis, en 1985, à une amplification des tendances déjà observées les années précédentes, comme en témoignent :

- l'accélération de la croissance des volumes traités sur les marchés primaires et secondaires et la hausse des marchés boursiers ;
- le processus de mutation continue se traduisant par l'apparition de nouveaux produits et par le décloisonnement persistant des différents marchés, financiers et monétaires, nationaux et internationaux.

Créé spécialement dès 1982, le Département des Opérations de Marché de la Banque Paribas regroupe quatre Directions opérationnelles : Trésorerie et Changes, Direction Financière, Interventions sur Actions et Opérations Financières Internationales.

La Banque Paribas a, en 1985, renforcé de façon sensible sa position au sein de la communauté bancaire française et internationale :

- en occupant dans plusieurs domaines, en France comme sur le marché international, la première place parmi les intermédiaires financiers entre émetteurs et investisseurs ;
- en renforçant son rôle de premier plan dans le conseil en matière de placements et dans la gestion d'actifs pour compte de tiers pour les particuliers, les entreprises et les institutions, tant en France que sur le plan international ;
- en se dotant de moyens accrus, en particulier sur les marchés boursiers comme en témoignent la création de la Direction des Interventions sur Actions et l'acquisition, effective en début d'année 1986, de l'importante maison de titres britannique Quilter Goodison.

### Le marché financier français

Le montant total des valeurs mobilières offertes en souscription publique a largement dépassé le niveau record de 1984 en atteignant 335 milliards de francs, en progression de 30 % d'une année à l'autre.

L'activité sur le marché primaire obligataire a poursuivi son avance en portant sur 293 milliards de francs pour les émissions traditionnelles, et 25 milliards de francs pour les émissions de titres de nature intermédiaire. Les transactions sur le marché secondaire ont dépassé 700 milliards de francs contre 400 milliards de francs en 1984. La baisse des taux d'intérêt et les anticipations de la poursuite de ce mouvement, le développement des instruments de gestion collectifs et l'abondance des remboursements de principal et des paiements d'intérêts portant sur des emprunts précédemment émis expliquent cette croissance. Le marché a été caractérisé par une grande diversification des formules d'emprunts et de nombreuses innovations financières : titres subordonnés à durée indéterminée, adjudications d'obligations assimilables du Trésor, billets de trésorerie, préparation du lancement du Marché à Terme d'Instruments Financiers opérationnel en début d'année 1986,...

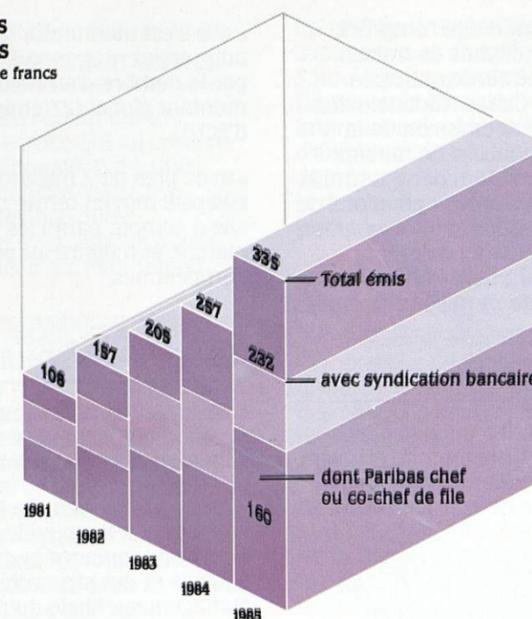
Le marché des actions a enregistré une nouvelle et très sensible avance en 1985, l'indice CAC progressant de 45 %, sous l'influence de l'amélioration des indicateurs économiques, du redressement d'importants secteurs industriels et de l'afflux de capitaux d'origine française comme étrangère. Les augmentations de capital avec appel public à l'épargne ont pratiquement doublé (17 milliards de francs). La capitalisation boursière des valeurs à revenus variables a atteint 650 milliards de francs en fin d'année et le rythme d'introductions sur le Second Marché a doublé (55 entreprises admises en 1985 contre 28 l'année précédente).

Dans un tel contexte, la Banque Paribas a obtenu des résultats brillants :

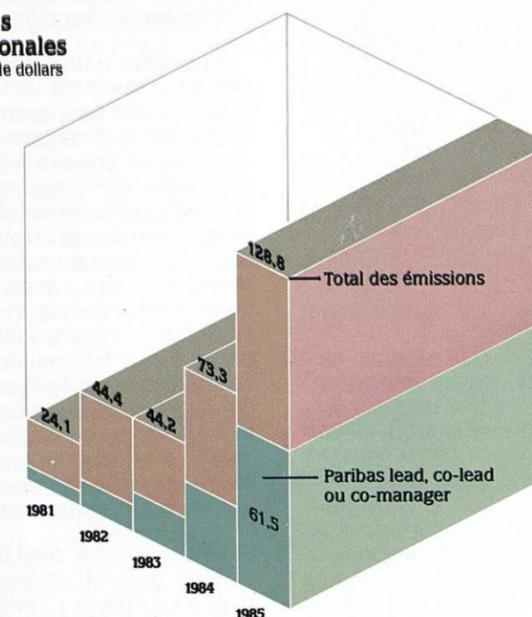
- en figurant, pour la première fois de son histoire, au premier rang des banques françaises tant par le nombre que par le montant des emprunts centralisés (29 émissions pour un montant de 48 milliards de francs),
- en assurant le chef ou co-chef de filat d'émissions portant globalement sur 160 milliards de francs (contre 100 milliards de francs en 1984) et en participant à la quasi-totalité des emprunts faisant l'objet d'un barème bancaire,
- en participant à 30 opérations d'augmentations de capital, dont elle en a centralisé 5 et codirigé 9.

## LA BANQUE PARIBAS DANS LES EMISSIONS DE VALEURS MOBILIERES

Emissions françaises  
en milliards de francs



Emissions internationales  
en milliards de dollars



La Banque Paribas a notamment dirigé l'emprunt d'Etat du mois de décembre (25 milliards de francs), ainsi que le premier emprunt avec sortie anticipée au seul gré de l'émetteur pour la Caisse Nationale des Télécommunications ou la première émission de la Banque Mondiale sur le marché français. En matière d'augmentations de capital, elle a notamment assuré la centralisation d'une des plus importantes opérations de l'année: la première émission à bons de souscription d'actions pour la société Michelin qui a représenté 1 milliard de francs d'appel à l'épargne, les bons portant sur un montant supplémentaire de 1,4 milliard de francs.

### Le marché financier international

Le marché financier international a pulvérisé tous ses records antérieurs: l'activité sur le marché primaire a porté sur un montant de 128,8 milliards de dollars (+ 76%) correspondant à 1251 émissions (contre 757 en 1984).

La diversification des devises d'émission s'est accentuée, la part du dollar revenant à 70% (contre 79%), principalement au profit du yen et de l'ECU venus s'intercaler entre le Deutsch Mark, qui a maintenu sa seconde place, et la Livre Sterling qui a été repoussée à la cinquième position. De nouvelles formules originales d'emprunts à taux flottants sont apparues sur le marché comme les émissions à taux maximum ou celles à intérêts payables tous les 6 mois mais à taux refixés mensuellement. Les emprunts assortis de garanties ou de warrants à options de change et/ou de taux d'intérêt, se sont développés ainsi que les marchés des Euronotes et de l'euro-papier commercial. Par ailleurs, l'année a été marquée par le développement prometteur du marché international des actions par application à cette catégorie de titres des techniques de placement et de syndication employées sur le marché euro-obligataire.

La Banque Paribas, notamment sous la conduite de sa filiale spécialisée Banque Paribas Capital Markets, a très sensiblement accru sa position sur le marché en s'appuyant sur une organisation présente à Londres, Paris, New York, Tokyo et Hong Kong:

- elle s'est hissée au dixième rang mondial et au premier rang des banques françaises parmi les lead-managers du marché international, avec la direction de 56 émissions pour un montant de 3,37 milliards de dollars (contre 15 émissions pour 1,36 milliard de dollars en 1984);
- elle a été associée à la direction d'un total de 559 émissions représentant 61,5 milliards de dollars, soit 48% du volume émis sur le marché euro-obligataire;

- elle s'est maintenue tout au long de l'année de loin au premier rang mondial sur le marché de l'ECU, tant par le nombre d'émissions dirigées que par leur montant global (27 émissions totalisant 1,6 milliard d'ECU);

- avec près de 7 milliards de dollars de contrats de swaps à moyen terme de devises et de taux d'intérêt, elle a compté parmi les principaux opérateurs de ce marché et a figuré au premier rang des banques européennes.

### Gestion d'actifs pour compte de tiers

Dans un contexte toujours favorable, Paribas a rationalisé et complété son dispositif et a augmenté substantiellement le volume de ses actifs gérés.

Le regroupement de l'ensemble des gestionnaires de la Banque et la nouvelle répartition des tâches entre les Directions concernées d'une part, et le renforcement des équipes et des structures de Paribas Asset Management, filiale du Groupe Paribas implantée à Paris, New York, Genève et Tokyo, d'autre part, ont permis de mieux répondre aux besoins des multiples catégories de clientèles françaises et internationales.

La gestion sous mandat discrétionnaire a connu un net développement tant vis-à-vis de la clientèle française que pour le compte d'entreprises et d'institutions étrangères, notamment japonaises ou américaines, comme le fonds de pension de la Tennessee Valley Authority. La gestion de produits collectifs s'est sensiblement accrue grâce à la progression des actifs des véhicules existants, en particulier ceux investis dans les placements à court terme, ainsi que grâce à la création de nouveaux instruments français ou internationaux, comme la Sicav Euromonnaies (obligations en ECU), Quantus (valeurs américaines) ou Pareurope Growth (moyennes entreprises européennes). La gestion à orientation patrimoniale s'est également développée comme en témoignent en particulier la création du fonds à risque Valoris, les quatre augmentations de capital de Valeur Pierre et la mise sur pied de plusieurs fonds spécialisés pour la clientèle associative.

Globalement, le total des actifs sous gestion de la Banque, seule ou en association avec d'autres établissements et y compris les actifs gérés par Paribas Asset Management, a atteint, fin 1985, environ 45 milliards de francs en progression de plus de 25% par rapport à 1984.

## ACTIVITES BANCAIRES A L'ETRANGER

### Etendue et maturité du réseau international

La Banque Paribas dispose d'un réseau étendu d'implantations situées hors de France qui lui confère son caractère de banque internationale. Dans une conjoncture mondiale dans l'ensemble assez peu propice à l'expansion des activités bancaires commerciales en 1985, ce réseau s'est attaché à tirer parti du stade de maturité auquel il est maintenant parvenu.

- Une banque internationale. Le réseau de l'ensemble des banques du Groupe qui portent le nom de Paribas comprend près de 190 points de vente hors de France situés dans 51 pays. Les succursales, filiales, bureaux et délégations de la Banque Paribas, la plus importante des Banques Paribas, sont situés dans 43 pays étrangers dans lesquels elle dispose au total de près de 70 points de vente bancaires et financiers. Principalement présentes sur le continent américain, en Europe occidentale, en Extrême-Orient et au Moyen-Orient, les implantations à l'étranger développent un important fonds de commerce local. Elles assurent également, dans leur zone d'influence, le développement des grandes activités de la Banque, notamment en matière de financement des échanges internationaux et de négoce international, d'opérations sur les marchés de capitaux ou d'activités en matière d'affaires industrielles.

- La maturité du réseau international dans un environnement mondial plus difficile en 1985. Dans la plupart des pays, les banques commerciales ont été soumises à un certain nombre de facteurs défavorables comme la raréfaction de la demande de crédits de bonne qualité, le durcissement de la concurrence, le rôle croissant des marchés financiers au détriment de l'intermédiation bancaire, la baisse du dollar et des prix des produits pétroliers, les difficultés persistantes de certains pays en développement et la fragilisation de certaines économies, notamment dans la zone Asie-Pacifique. Dans ce contexte, les crédits à la clientèle, exprimés en francs, consentis par le réseau à l'étranger de la Banque Paribas, se sont établis, fin 1985, à 53,6 milliards de francs, en baisse de 5,6% d'une année à l'autre mais toutefois en progression à taux de change constant. En revanche, les dépôts de la clientèle exprimés en francs ont enregistré, à 45,2 milliards de francs en fin d'année, une croissance de 37% par rapport au niveau atteint l'année précédente. Cette nouvelle et sensible progression des dépôts a permis d'améliorer considérablement la couverture des crédits par les ressources-clientèle, celle-ci s'établissant à 84%

fin 1985 contre 58% l'année précédente. En matière d'extension et d'organisation du réseau international, 5 nouvelles implantations ont été ouvertes au cours de l'année et la Direction des Opérations de Négoce International a été créée en début d'année 1986, afin d'animer et de coordonner les activités de financement du négoce des matières premières, en particulier dans le domaine pétrolier où Paribas occupe la première place mondiale.

### Le réseau européen

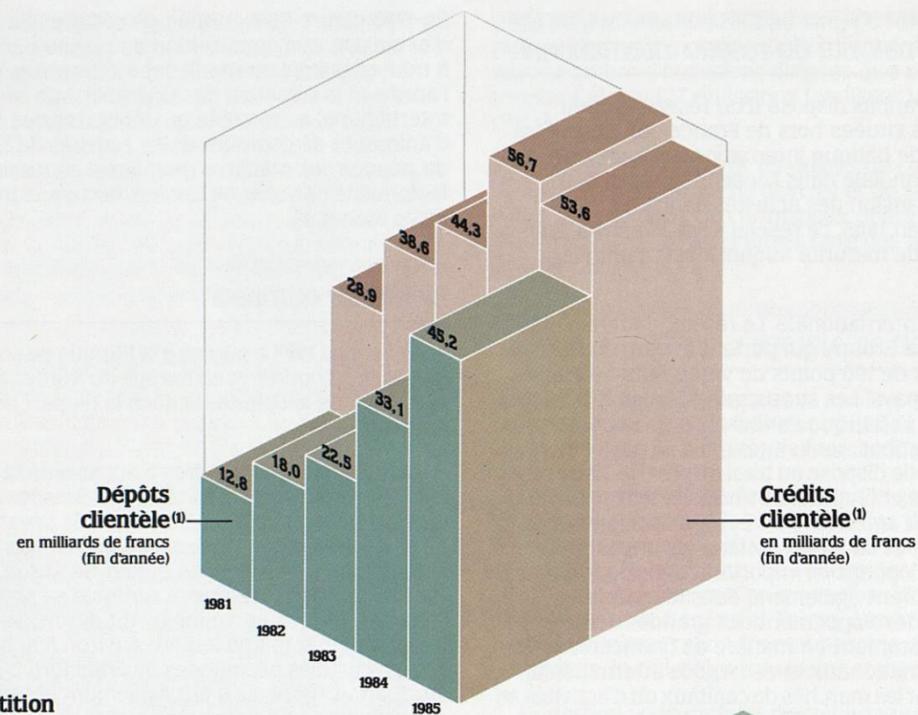
L'exercice 1985 a permis à la Banque de compléter son dispositif à Londres et en Europe du Nord et d'enregistrer des résultats satisfaisants dans la plupart de ses implantations.

La succursale de Londres a accru sensiblement son courant d'activités et ses résultats dans les domaines tant bancaires que financiers. Avec le développement de sa filiale Banque Paribas Capital Markets et l'acquisition début 1986 de Quilter Goodison, la Banque Paribas a considérablement renforcé sa présence sur la Place de Londres en y employant désormais directement et indirectement environ 600 personnes. Les succursales allemandes de Francfort, Düsseldorf, Stuttgart et Hambourg ont également obtenu d'excellentes performances en 1985 et doivent être regroupées, en 1986, en une filiale, Paribas Deutschland.

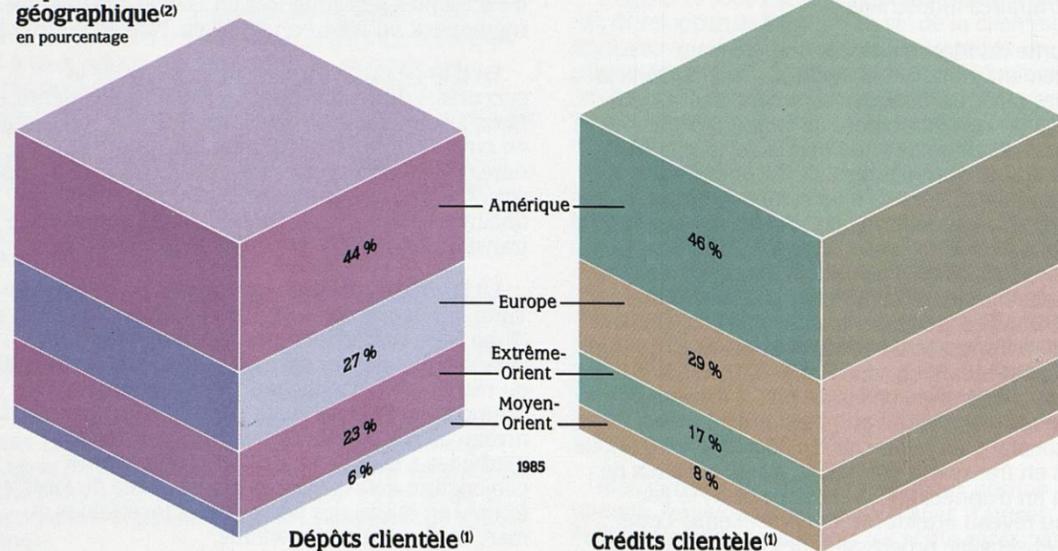
En Europe du Nord, après l'ouverture de la succursale de Copenhague de l'année précédente, la Banque a poursuivi le développement de son réseau en créant une filiale à Oslo, Paribas Norge A/S. Le bureau de représentation de Stockholm a développé ses efforts de pénétration des marchés suédois et finlandais et a reçu, début 1986, l'autorisation de se transformer en filiale bancaire de plein exercice.

En Europe du Sud, les succursales de Milan et de Turin ont dégagé des résultats en hausse en dépit d'une forte dégradation des marges, et Paribas Finanziaria a su tirer parti de l'évolution très favorable du marché financier italien. Si les succursales de Madrid et de Barcelone ont consolidé leur position à un niveau de rentabilité satisfaisant, l'implantation d'Athènes a subi de nouveau les effets d'une conjoncture défavorable et la succursale du Pirée a été fermée en raison des perspectives incertaines du marché du transport maritime.

## LES CREDITS ET LES DEPOTS CLIENTELE DES SUCCURSALES A L'ETRANGER



Répartition géographique (2) en pourcentage



(1) chiffres non consolidés  
(2) selon la localisation géographique des succursales, fin 1985

### Le réseau du Moyen-Orient

La Banque a été l'un des premiers établissements à disposer d'un réseau aussi dense dans la région de la péninsule arabique.

A l'exception du Sultanat d'Oman, les pays de cette zone ont connu, en 1985, un ralentissement économique déjà ressenti au cours des deux années précédentes qui s'explique essentiellement par la diminution des dépenses publiques liée à la baisse des prix du pétrole. Dans un tel contexte, les succursales de la Banque se sont efforcées d'améliorer leur organisation, de consolider leur fonds de commerce et de diversifier leurs activités en particulier en matière de gestion d'actifs privés ou institutionnels.

Les succursales d'Abu Dhabi et de Dubaï ont procédé à un regroupement de certaines activités dont les premiers effets sur leur exploitation se feront sentir en 1986. Les implantations de Bahrein et de Qatar ont subi les conséquences de la baisse générale de l'activité mais ont développé certaines relations existantes grâce à un effort spécial de suivi de la clientèle. Les succursales de Mascate et du Caire ont pu, dans un environnement économique moins affecté par la baisse des prix pétroliers, maintenir leurs activités et leurs résultats à un niveau satisfaisant.

### Le réseau de la zone Asie-Pacifique

Dans l'ensemble, les pays de la zone Asie-Pacifique ont connu un ralentissement économique provenant en particulier de difficultés à l'exportation rencontrées en raison de l'apparition de barrières protectionnistes et de l'évolution des devises.

Au Japon, la succursale de Tokyo a multiplié ses interventions dans la collecte des dépôts et dans les opérations financières internationales, domaine où la Banque occupe une place prépondérante sur la place de Tokyo, face à ses difficultés à dégager une rentabilité raisonnable dans le domaine de la banque commerciale traditionnelle.

La succursale de Singapour a été confrontée à un retournement de conjoncture des pays de l'Asean alors que Paribas South East Asia a enregistré une progression de ses résultats en dépit d'un climat économique et boursier peu favorable aux activités de merchant banking.

En dépit d'une concurrence accrue, la succursale de Séoul a enregistré une activité et des résultats de nouveau en progression. La succursale de Taipei, au terme de deux ans d'efforts de restructuration de son

portefeuille, a connu une croissance sur des bases assainies.

A Hong Kong, la Banque a cédé la participation de 19,7 % qu'elle détenait dans le groupe financier Sun Hung Kai en dégageant une importante plus-value. Elle a parallèlement renforcé ses activités propres grâce au développement de la filiale Paribas Asia dans le domaine des opérations de marché et grâce à la création de Paribas Investment Asia, nouvelle filiale destinée à investir dans des sociétés asiatiques. En coopération avec ces dernières, la succursale de la Banque à Hong Kong a développé ses relations avec les grands groupes locaux.

En Australie, tirant parti de la libéralisation de la profession bancaire, la Banque a ouvert un nouveau bureau de représentation à Sydney alors que, par ailleurs, le Groupe Paribas a acquis 15 % du capital de l'Australian Bank.

### Le réseau américain

En dépit d'un ralentissement sensible de sa croissance, la performance de l'économie américaine a été dans l'ensemble satisfaisante et s'est en particulier traduite par un taux d'inflation faible et une stabilisation du chômage. Toutefois, certaines régions, comme le Sud-Ouest et le Sud-Est des Etats-Unis, ont subi les conséquences de la baisse du prix des produits pétroliers, de la mauvaise conjoncture immobilière et des difficultés nées de la situation en Amérique latine.

La Banque Paribas exerce aux Etats-Unis des activités bancaires commerciales grâce à sa présence dans neuf des plus grandes villes du pays. Tout en développant des financements bancaires traditionnels, elle a maintenu, en 1985, sa place de premier plan dans le financement du négoce domestique et international, grâce à sa succursale de New York et aux implantations de Houston et de Los Angeles. Dans le prolongement des activités de financement du négoce pétrolier exercées par la Banque aux USA, le Groupe Paribas a créé, au sein de son investment bank Paribas North America, Paribas Futures, nouvelle filiale new-yorkaise spécialisée dans le courtage sur le marché à terme des produits pétroliers.

En Amérique du Nord, la Banque Paribas du Canada a poursuivi favorablement son développement dans un marché très concurrentiel.

En Amérique latine, en dépit d'un environnement d'austérité généralisée, la succursale de Panama ainsi que le Banco Amazonas, dont la Banque détient 19,9 % du capital, ont, pour la seconde année consécutive, fortement augmenté leurs résultats.

### Une banque industrielle

Une des grandes spécificités de la Banque Paribas consiste à se développer, depuis plus d'un siècle, comme une banque industrielle de tout premier plan.

Le Département des Affaires Industrielles de la Banque rassemble plus de quarante cadres de formation scientifique ou commerciale répartis actuellement au sein de six divisions sectorielles ou tournés vers des domaines spécifiques comme les ressources naturelles, les investissements internationaux, le capital à risque ou les moyennes entreprises. La Banque s'appuie également sur les spécialistes industriels de son réseau international, en particulier en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Les équipes industrielles exercent principalement deux types d'activités :

- le suivi de participations et la recherche d'opportunités d'investissement. Le Groupe Paribas, en particulier par l'intermédiaire de ses diverses sociétés holdings, détient un très important portefeuille de participations industrielles, commerciales et financières. Les équipes de la Banque sont en charge du suivi de ces participations et de la recherche d'opportunités nouvelles ;
- la réalisation d'opérations d'ingénierie financière. Grâce à sa connaissance des divers tissus industriels français et internationaux et à son savoir-faire en matière d'ingénierie financière, la Banque assiste la clientèle en matière de rapprochements d'entreprises, fusions-acquisitions, recherche de partenaires, montage de tours de table d'actionnaires.

### Les participations traditionnelles

L'année 1985, qui s'est traduit par une valorisation des participations cotées dans l'ensemble supérieure à la hausse de la Bourse de Paris, a permis :

- de renforcer la politique d'association avec des sociétés holdings comme Nord-Est, Chiers Châtillon ou Financière de Saulnes, qui démultiplient les moyens d'action du Groupe Paribas, et dont certaines ont, comme l'Opfi-Paribas, procédé à des augmentations de capital significatives.
- de confirmer le redressement d'affaires difficiles, comme Neiman ou Rochette Cenpa.
- d'enregistrer les bonnes performances économiques et boursières de groupes tels Poliet, Fives-Lille, Scoa, Sagem, ou Sema Metra dont l'introduction en bourse a été un plein succès.

### Des initiatives dans les moyennes entreprises, la communication et le capital à risque

En matière d'investissements nouveaux, l'orientation vers les moyennes entreprises s'est poursuivie, comme en témoignent les nombreuses interventions de Avenir Participations, Avenir Electronique et Cofidic et les investissements directs dans des entreprises moyennes de qualité comme Doux, Géo et Lectra Systèmes ou comme dans la société Le Carbone Lorraine.

Dans le secteur de la communication, Paribas a participé à la création, avec UGC, d'une importante société de droits audiovisuels, UGC DA, et a lancé, avec plusieurs partenaires, la Sofica Cinergie, qui a pour objet d'investir dans la production cinématographique et audiovisuelle française.

Une importante initiative dans le domaine du capital à risque s'est concrétisée avec la création de Paribas International Ventures, fonds mondial de 50 millions de dollars destiné à investir simultanément aux USA, en Europe et au Japon.

Les principaux désinvestissements du Groupe ont concerné la cession de participations dans Le Secours, Penhoet et Centocor, ces opérations dégagant de très importantes plus-values. En outre, un accord en vue de la cession à Norsk Hydro de l'essentiel de la participation de Paribas dans la Compagnie Financière de l'Azote (Cofaz) a été conclu en cours d'année.

### Les opérations de service

La Banque a enregistré des résultats exceptionnels en matière d'opérations d'intermédiaire au cours de l'année 1985.

Elle a notamment négocié, aux côtés de la famille Guilbaud, la cession de la majorité du premier groupe mondial dans le secteur des champignons à Lesieur et à Saint-Louis-Bouchon. Elle est également intervenue, pour le compte de la famille Henriot, dans l'opération de cession de Charles Heidsieck à Remy Martin ou dans des opérations de taille plus réduite, comme la reprise d'Isnard (arômes alimentaires) par le Groupe pharmaceutique Jouveinal ou la résolution d'un problème d'actionariat au sein de la société Augros (bouchonnage de luxe).

En matière d'opérations à caractère international, la Banque a favorisé le rapprochement entre le groupe finlandais Kone-Oy et le groupe italien Sabiem et a conduit l'opération de cession et de reclassement de 35% du capital de la société Le Carbone Lorraine détenus par le groupe anglais Morgan Crucible.

### Une banque de matière grise à taille humaine

• Une banque riche en matière grise. Conformément à son option de banque du haut de gamme, son professionnalisme se fonde sur une très forte proportion de cadres et le niveau de qualification élevé de son personnel. Avec 34,5% de cadres (1) constituant ses effectifs en France et plus de 1 000 diplômés de l'enseignement supérieur, la Banque se situe au tout premier rang des banques françaises.

• Une banque à taille humaine. Employant au total un peu plus de 5 000 personnes (2), dont les trois quarts en France et un quart à l'étranger, ses équipes maintiennent une productivité élevée en étant à l'origine d'un produit net bancaire d'environ 1 million de francs par salarié. L'expansion générale des affaires de la Banque lui a permis de recruter plus de 1 000 personnes en France au cours des quatre dernières années (dont plus de 450 cadres), ce qui correspond à un solde net d'augmentation des effectifs d'environ 10%.

### La vie sociale de la Banque en 1985

La poursuite de la politique de développement d'avantages sociaux s'est poursuivie en 1985 comme en témoignent :

- l'amélioration du système d'épargne d'entreprise qui rend plus attractif le barème de l'abondement versé par la Banque. Le nombre d'adhérents au plan d'épargne est passé de 1400 à plus de 1700 ;
- la mise en place d'une formule de travail à 90%, négociée avec les organisations syndicales, venue compléter l'accord de juin 1982 qui avait permis de développer l'utilisation du temps partiel. Fin 1985, près de 200 personnes travaillaient sous un régime de temps partiel, soit un quadruplement des effectifs concernés par rapport à la fin 1981 ;
- la possibilité désormais offerte aux collaborateurs de Paribas de racheter des cotisations retraite afin de valider en totalité des périodes non travaillées. Cette formule s'applique tant aux femmes ayant pris un congé sans solde après maternité qu'aux membres du personnel travaillant à temps partiel ;
- l'amélioration des conditions de travail, notamment grâce à l'aménagement d'un nouveau centre informatique pour les ateliers centraux. Par ailleurs, un nouvel entrepôt d'archives et d'économat a été construit près de Marne-la-Vallée.

(1) attachés de direction inclus

(2) y compris le personnel détaché

En matière de formation, la Banque a poursuivi la diversification de ses actions dans le cadre d'objectifs ambitieux qui visent notamment à améliorer le professionnalisme et la polyvalence des Attachés et Cadres de Direction, à assurer une meilleure qualité des prestations de services et des traitements administratifs, et à faciliter les reconversions liées à l'évolution des techniques et des structures.

En 1985, 1809 personnes ont été formées, soit plus de 50% de l'effectif en France, et plus de 3 000 participants à des stages ont été réunis. Les dépenses de formation ont représenté 3,7% de la masse salariale.

En matière de mécénat, la Banque Paribas a poursuivi des actions qui s'inscrivent dans une longue tradition. Depuis sa création, en 1984, la Fondation Paribas a soutenu une quarantaine de projets, dont une vingtaine au cours de la seule année 1985, dans les domaines social, scientifique et culturel.

### L'organisation

Outre les modifications, précédemment indiquées, concernant l'organisation des Départements opérationnels, la Banque s'est dotée, au début de l'année 1986, d'un Secrétariat Général réunissant les Directions de l'Inspection, des Engagements, du Contrôle de Gestion, de la Comptabilité, des Affaires Juridiques, des Affaires Fiscales, des Etudes Economiques et Financières et de l'Administration Générale.

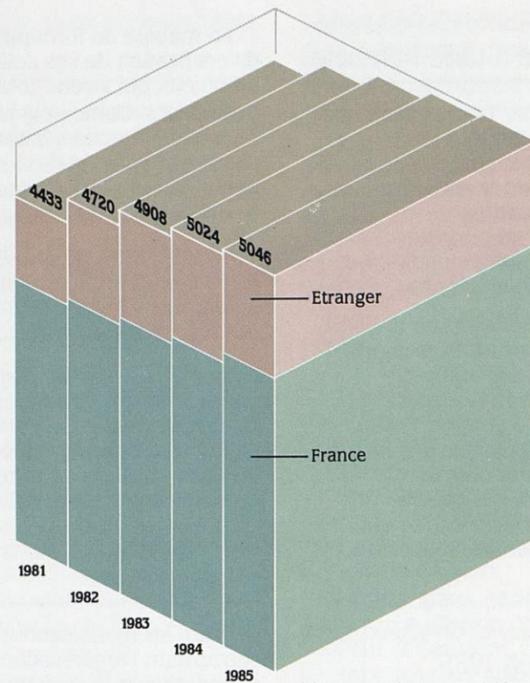
La création en 1985 de la Direction de l'Organisation et de l'Informatique a été suivie, en début d'année 1986, par la création de la Délégation à l'Informatique, à l'Organisation et à la Production dont la mission consiste à assurer la mise en œuvre du Schéma Directeur, décidé en 1984, et à veiller à la cohérence d'ensemble du traitement des opérations. L'année 1985 a vu la mise en œuvre de la première tranche du Schéma Directeur consistant principalement en une modernisation en profondeur de l'infrastructure technique des systèmes d'information de la Banque. Par ailleurs, plusieurs outils de gestion ont été mis en service (centralisation des risques, analyse de la contribution des agences) et certains domaines, comme les opérations de marché, ont fait l'objet d'études spécifiques.



# BANQUE PARIBAS

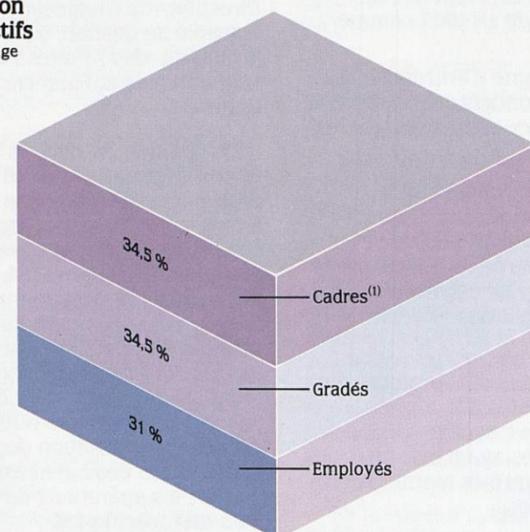
## LES EFFECTIFS DE LA BANQUE PARIBAS

Effectifs totaux <sup>(1)</sup>



(1) y compris le personnel détaché

Répartition des effectifs en pourcentage (en France, fin d'année)



(1) y compris les attachés de direction

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 1986 - EXERCICE 1985

### Conseil d'Administration

Président-Directeur Général  
Jean-Yves Haberer

Administrateurs :  
Georges Besse  
Geneviève Blochet  
Jean-Luc Boissinot  
Jacques Bolo  
Serge Bru  
Louis Deny  
Jean Eneman  
Benoît Jolivet  
Jacques Marchandise  
Bruno de Maulde  
François Morin  
Lord Roll of Ipsden  
Gilbert Trigano  
Alain de Wulf

### Présidence-direction générale

Président-Directeur Général  
Jean-Yves Haberer

Gustave Rambaud, Conseiller spécial du Président  
Daniel Bédin, Conseiller du Président  
Jean-Pierre Fontaine, Conseiller du Président  
Henri Froment Meurice, Conseiller du Président  
Hervé Pinet, Conseiller du Président  
Daniel Schmidt, Conseiller du Président  
François Morin, Délégué général  
Hubert de Saint-Amand, Directeur général adjoint  
Philippe Dulac, Directeur général adjoint  
Patrick Deveaud, Directeur général adjoint  
François Homolle, Directeur général adjoint

### Commissaires aux Comptes

Castel Jacquet et Associés (CJA)  
de Bois, Dieterlé et Associés (BDA)

## REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/85

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Compagnie Financière de Paribas	6 978 889	52,5 %	69,8 % <sup>(4)</sup>
Paribas International <sup>(1)</sup>	1 000 000	7,5 %	10,0 % <sup>(4)</sup>
Paribas Europe <sup>(1)</sup>	2 021 111	15,2 %	20,2 % <sup>(4)</sup>
CIP détenus par la Compagnie Financière mais susceptibles d'être acquis par le public <sup>(2)</sup>	300 000	2,2 %	-
<b>Total Groupe Paribas</b>	<b>10 300 000</b>	<b>77,4 %</b>	<b>100,0 %</b>
CIP détenus par la Compagnie Financière de Paribas pour compte de tiers <sup>(3)</sup>	3 000 000	22,6 %	-
<b>Total</b>	<b>13 300 000</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

(1) Société contrôlée à 100 %, directement et indirectement, par la Compagnie Financière de Paribas.  
(2) Certificats d'investissement privilégiés susceptibles d'être acquis fin 1991, par le public en cas d'exercice des warrants attachés aux ORCIP émis en 1985 par la Compagnie Financière de Paribas.  
(3) Certificats d'investissement privilégiés qui seront détenus par le public, début 1991, en remboursement des obligations (ORCIP) émises en 1985 par la Compagnie Financière de Paribas.  
(4) Situation inchangée par rapport au 31 décembre 1984.

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'année 1985 et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985.

#### Environnement bancaire et financier

Au plan économique international, l'année 1985 a reproduit plusieurs des grandes tendances enregistrées l'année précédente : maintien d'un taux de croissance assez faible des principaux pays industrialisés ; persistance d'un chômage élevé ; baisse des taux d'intérêt et désinflation, dans un contexte de chute des prix des matières premières et notamment des produits pétroliers. En revanche, l'année écoulée a été marquée par l'inversion de la tendance haussière du dollar enregistrée les quatre années précédentes, celui-ci s'établissant à 7,56 FF le 31 décembre 1985, en baisse de 21% en un an.

Dans le même temps, l'économie française a présenté un tableau contrasté révélant des améliorations significatives (croissance rafferme au second trimestre ; retour à l'équilibre de la balance des paiements courants ; taux d'inflation ramené en-dessous de 5% ; tassement du chômage) mais également des retards et faiblesses persistants, notamment en matière de déficit budgétaire, d'investissement, et d'exportations mal adaptées à la demande mondiale.

L'exercice de la profession bancaire et financière en France s'est inscrit dans un environnement de baisse des taux d'intérêt, de demande de crédits faible et de modification sensible des conditions d'exploitation, dans un contexte persistant de désintermédiation bancaire au profit d'une intermédiation financière tirant parti de marchés de capitaux de nouveau en croissance sensible et en mutation permanente.

Les autorités monétaires françaises, confortées par la bonne tenue du franc français et la baisse de l'inflation, ont poursuivi une politique de baisse des taux, le taux directeur de l'Institut d'émission étant ramené, en huit étapes successives, de 10,75% en novembre 1984, à 8,75% en novembre 1985. Le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire a poursuivi sa baisse pour s'établir, en moyenne, à 9,02% en décembre 1985, contre 10,95% un an plus tôt.

Tout comme l'année précédente, la demande de crédits est restée globalement faible en 1985, ce phénomène étant toutefois plus sensible de la part des grandes entreprises que de celle des petites et moyennes entreprises et des particuliers. La distribution du crédit s'est inscrite dans le nouveau dispositif de régulation mis en place par les Pouvoirs publics en début d'année qui s'est substitué à l'ancien système d'encadrement du crédit.

Amplifiant une tendance amorcée en 1984, les conditions d'exploitation de certaines banques ont été favorablement influencées par un accroissement du différentiel entre le taux de base, qui est passé de 12% à 10,6%, et le niveau des taux de refinancement sur le marché monétaire. Cet écart, positif tout au long de 1985, s'est accru progressivement pour atteindre, en moyenne, + 1,22% sur l'ensemble de l'année contre + 0,42% en 1984. En revanche, les marges de la profession ont de nouveau été affectées par des conditions de crédit détériorées par un durcissement de la concurrence face à la faiblesse de la demande, et par le retard à la baisse pris par le coût des ressources provenant de la collecte des dépôts. En outre, les banques ont dû, comme les années précédentes, participer à la restructuration des secteurs industriels en difficulté et au soutien de l'exportation, qui les ont conduites à de nouveau accroître la couverture de leurs engagements les plus risqués.

Après l'entrée en vigueur de la Loi Bancaire en 1984, le système bancaire français a connu une nouvelle phase dans sa modernisation : la création de nouveaux titres négociables, de montant unitaire élevé et à échéance moyenne ou courte, comme les certificats de dépôts émis par les banques ou les billets de trésorerie réservés aux entreprises emprunteuses, témoigne de l'élaboration progressive d'un marché de capitaux unifié, couvrant toutes les échéances, et ouvert à tous les agents économiques.

La profession bancaire devra relever les défis constitués par la

banalisation des réseaux, le décloisonnement des marchés de capitaux et la poursuite du processus de désintermédiation bancaire, en y répondant notamment par une meilleure intégration de ses opérations de marché dans ses structures et dans les produits proposés à la clientèle, et par une accélération de son processus de modernisation.

#### Activités bancaires en France

Dans cet esprit, et dans un contexte de concurrence accrue, la Banque Paribas n'a pas cherché à augmenter systématiquement son volume d'activités bancaires au détriment de la rentabilité de ses opérations. Ainsi, le total du bilan de la Banque, toutes activités et devises confondues, n'enregistre-t-il, à 246,2 milliards de francs au 31 décembre 1985, qu'une progression de 3,4% par rapport au 31 décembre 1984 (238 milliards de francs), cette progression limitée étant d'ailleurs mécaniquement affectée par la baisse du dollar. L'ensemble des crédits à la clientèle du bilan atteint, en fin d'année, 113,5 milliards de francs, en diminution de 5,1% notamment en raison de la baisse de près de 8% des crédits en devises. Le total des dépôts de la clientèle progresse, en revanche, de 27,6% pour s'établir à 63,4 milliards de francs en fin d'année grâce, en particulier, à une très forte progression de la collecte dans le réseau étranger de la Banque. La couverture des crédits à la clientèle par les dépôts s'améliore donc sensiblement d'une année à l'autre, en passant de 42% à 56%.

En France, la Banque Paribas s'est efforcée d'offrir à ses diverses catégories de clientèle, constituées en particulier de grandes entreprises, des interventions spécifiques grâce à une gamme élargie de produits et de prestations répondant à leurs besoins propres. Ses responsables commerciaux, répartis par secteurs économiques, ont poursuivi leurs efforts méthodiques de prospection en veillant à une analyse précise des performances des entreprises. Simultanément, les équipes opérationnelles ont bénéficié d'importants efforts de formation aux nouvelles techniques d'intervention bancaire et financière. L'année s'est également traduite par la poursuite de la mise en œuvre des plans industriels élaborés les années précédentes dans plusieurs secteurs de l'industrie lourde, le bon déroulement des actions entreprises confortant le niveau des risques de la Banque. S'efforçant de s'adapter immédiatement aux nouvelles conditions du marché, la Banque Paribas a cherché à prendre des positions importantes dans le domaine des billets de trésorerie en rapprochant ses clientèles de grands émetteurs et de grands investisseurs, et contribue ainsi de manière significative au développement de ce nouvel instrument créé en fin d'année.

Face à la faiblesse de la demande de crédits, la Banque Paribas a porté une attention toute particulière à sa clientèle créditrice. Les dépôts de la clientèle en France ont atteint 18,2 milliards de francs fin 1985, contre 16,6 milliards de francs un an plus tôt. Cette progression de 9,5% résulte d'une très sensible croissance des dépôts en francs (+ 12% de croissance des capitaux moyens d'une année à l'autre, et 13,7 milliards de francs en fin d'année) alors que les dépôts en devises collectés en France ont regressé notamment en raison des effets de change. La croissance très satisfaisante des ressources en francs s'explique par une augmentation des dépôts à vue (8 milliards de francs fin 1985 contre 7,6 milliards de francs un an plus tôt) mais aussi des dépôts à terme, y compris les certificats de dépôts (5,7 milliards de francs contre 4,1 milliards de francs). Par ailleurs, la conservation de titres et d'instruments collectifs de placement a progressé à nouveau très sensiblement pour atteindre 23,5 milliards de francs (+ 24%).

Les emplois au bilan de la Banque Paribas en France (francs et devises), toutes natures de crédits confondues, se sont élevés, en fin d'année, à 59,9 milliards de francs, contre 62,8 milliards un an plus tôt, soit une diminution de 4,6% contre une progression de 5% en 1984. Contrairement aux tendances observées en 1984, les financements en devises ont diminué de 11%, de 26,1 milliards de francs à 23,1 milliards de francs alors que les concours en francs ont légèrement progressé, de 36,6 milliards de francs à 36,8 milliards de francs. Ce tassement global des emplois bancaires en France est la résultante d'une stabilisation des concours à l'exportation et d'une demande toujours déprimée de la demande provenant des grandes entreprises, de la baisse du dollar et du repli de l'inflation.

Après les trois ouvertures de guichets réalisées l'année précédente, une nouvelle agence, située à Tourcoing, a été ouverte

en 1985. Les 62 implantations du réseau d'agences en France ont, dans l'ensemble, poursuivi leur développement en enregistrant notamment une excellente performance en matière de collecte de dépôts à vue.

#### Activités de commerce extérieur

Avec une progression limitée à environ 3%, le volume du commerce mondial n'a pas répété sa bonne performance de 1984 (+ 9%). Les diverses politiques d'ajustement des pays habituellement ou potentiellement acquéreurs d'importants biens d'équipement ont continué à peser sur le montant des grands contrats passés à l'industrie française, de nouveau en régression en 1985.

L'encours des crédits à l'exportation (crédits acheteur et crédits fournisseur) entrés en mobilisation a plus faiblement progressé que l'année passée car, si la Banque bénéficie toujours d'engagements antérieurs non encore utilisés, le niveau des encours a été affecté, en 1985, par des amortissements élevés sur des crédits accordés lors des années de forte activité du début de la décennie ainsi que par l'effet de change dû à la baisse du dollar. Les encours globaux à l'exportation ont atteint, fin 1985, 21,2 milliards de francs.

En dépit de cette conjoncture toujours morose, la Banque a légèrement augmenté son courant d'activité en signant, en tant que chef ou co-chef de file, plus de 3,6 milliards de francs de crédits nouveaux, dont la moitié correspond à des engagements en devises, contre 3,4 milliards de francs en 1984.

Elle a assuré l'ingénierie et la mise en place du financement de nombreux grands contrats emportés par l'industrie française, en particulier en Asie (Locomotives Alstom, en Birmanie), en Afrique (Angola, Congo), au Moyen-Orient (Arabie Saoudite) ainsi qu'en Europe, en Amérique du Nord et dans divers pays d'Amérique latine.

Face à la mutation des activités et à l'âpreté de la concurrence, la Banque a poursuivi la diversification de ses interventions dans l'ingénierie financière internationale avec la création, fin 1985, d'une cellule aviation-espace qui fait suite à la cellule spécialisée dans l'ingénierie des compensations créée l'année précédente. Elle a par ailleurs développé des opérations de swaps d'actifs et de rachats à forfait de créances et poursuivi des activités dans le domaine des financements de projets. Dans le cadre de ses implantations spécifiques, la Banque a officiellement inauguré, en 1985, son quatrième bureau en République Populaire de Chine, à Tianjin, et à Delhi, en Inde.

#### Activités financières

Dans un contexte de désinflation et de baisse des taux d'intérêt, le marché financier français a connu, en 1985, un niveau d'activité exceptionnel, le montant total des émissions de valeurs mobilières offertes en souscription publique atteignant 335 milliards de francs contre 257 milliards de francs en 1984, soit une progression de 30% en un an.

Cette nouvelle avance résulte notamment de la poursuite de la croissance des émissions obligataires ainsi que de celle des titres de nature intermédiaire, qui ont atteint, au total, 318 milliards de francs. La baisse des taux d'intérêt et les anticipations du marché concernant une nouvelle décade de ceux-ci, le nouveau développement des instruments de gestion collectifs, et l'importance des remplois disponibles dus au montant élevé des intérêts et remboursements portant sur des emprunts émis antérieurement, expliquent une telle croissance. Dans ce contexte favorable, la Banque Paribas a, pour la première fois de son histoire, figuré, en 1985, au premier rang des banques françaises, tant par le nombre d'emprunts centralisés que par leur montant. La Banque a dirigé 29 emprunts pour un montant de 48 milliards de francs, en participant, par ailleurs, à la quasi-totalité des emprunts réalisés avec le concours bancaire. Elle a, en particulier, dirigé l'emprunt d'Etat du mois de décembre (25 milliards de francs).

Dans la ligne de ses brillantes performances des deux années précédentes, la Bourse de Paris a connu une nouvelle et très importante progression, l'indice CAC enregistrant une hausse de 45% au cours de l'année 1985. L'amélioration des différents indicateurs économiques, le redressement de secteurs industriels importants et l'afflux des capitaux, notamment étrangers, en liaison avec le niveau très élevé du dollar en début d'année, ont constitué d'importants

stimulants pour le marché boursier. Les augmentations de capital sur le marché ont pratiquement doublé pour atteindre 17 milliards de francs et le second marché a confirmé son succès des années précédentes avec 55 entreprises introduites en cours d'année. Les transactions sur les marchés secondaires ont enregistré des montants jamais atteints jusqu'à présent. La Banque Paribas a participé, seule ou conjointement avec d'autres établissements, à l'introduction de 9 sociétés françaises et de 5 sociétés étrangères.

#### Gestion d'actifs pour compte de tiers et gestion de patrimoine

Dans un contexte toujours favorable à une orientation de l'épargne des particuliers et des liquidités des entreprises vers des marchés de capitaux en expansion, la Banque Paribas a, en 1985, rationalisé et complété son organisation en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers et enregistré une nouvelle croissance de ses activités dans ce domaine.

Ces activités ont fait l'objet d'une nouvelle répartition des tâches entre la Direction Financière et la Direction de la Gestion Privée, la première assurant dorénavant la gestion de l'ensemble des instruments collectifs proposés à la clientèle, la promotion et la commercialisation étant assurées par les deux directions en fonction de leurs clientèles naturelles.

Grâce au renforcement des équipes de Paribas Asset Management, à Paris, Genève, New York et Tokyo, au nouvel accroissement des véhicules de placement à court terme et à la création de nouveaux outils spécialisés français et internationaux (comme la Sicav Euromonnaies, les fonds Quantus et Pareurope Growth), les capitaux gérés ont connu une croissance importante, tant en matière de gestion discrétionnaire que de gestion de produits collectifs.

En matière de gestion à orientation patrimoniale, la Direction de la Gestion Privée a notamment complété, par divers fonds spécialisés, son action en faveur des organismes à but non lucratif, a créé le fond à risque Valoris, a procédé à quatre augmentations de capital de Valeur Pierre, et a enregistré, au total, une progression sensible de son courant d'activité, étendue à diverses prestations en matière d'ingénierie financière au bénéfice de responsables d'entreprises familiales.

#### Opérations financières internationales

Sur le marché international des capitaux, le marché primaire a, de nouveau en 1985, pulvérisé ses records antérieurs avec un volume émis de 128,8 milliards de dollars, en progression de 76% par rapport à l'année précédente, et avec 1251 émissions contre 757 en 1984. Le marché a enregistré une nouvelle diversification des devises d'émission, la part du dollar revenant à 70% (contre 79% en 1984), l'Euro-yen et l'ECU se situant juste après le deutsche mark et repoussant la livre sterling à la cinquième place. Le marché international a poursuivi un processus d'innovation sans précédent, comme en témoignent des formules originales d'emprunts à taux flottant et le développement des techniques euro-obligataires au marché international des actions (4 milliards de dollars émis en 1985 contre 0,25 milliard en 1984).

Dans cette conjoncture favorable, la Banque Paribas, notamment grâce à sa filiale spécialisée, Banque Paribas Capital Markets, a dirigé 56 émissions internationales représentant 3,4 milliards de dollars (contre 1,4 milliard de dollars en 1984). Paribas s'est ainsi hissé du 12<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> rang mondial dans le classement des teneurs de plume et a figuré au premier rang des banques françaises. Globalement, la Banque a été associée à la direction de 559 émissions représentant 61,5 milliards de dollars.

Accentuant ses efforts de l'année précédente, Paribas a, sur le marché de l'ECU, occupé le premier rang mondial tout au long de l'année, tant en nombre d'émissions dirigées que selon leur montant global (27 émissions totalisant 1,6 milliard de dollars). La Banque est demeurée l'un des plus importants opérateurs en matière de swaps à moyen terme de devises et de taux d'intérêt, avec environ 7 milliards de dollars de contrats signés en 1985 contre 5 milliards de dollars en 1984.

Les performances de la Banque ont été obtenues avec des clientèles et sur des marchés géographiquement très diversifiés,

grâce à une organisation présente à Londres, Paris, New York, Tokyo et Hong-Kong.

### Implantations à l'étranger

Après leur forte augmentation enregistrée en 1984 (+ 48%), les dépôts-clients collectés par les implantations de la Banque à l'étranger ont, en dépit de la baisse du dollar, enregistré une nouvelle progression de 37% en un an, en s'établissant, fin 1985, à 45,2 milliards de francs contre 33,1 milliards de francs fin 1984. Les crédits à la clientèle des succursales à l'étranger sont, exprimés en francs, en baisse de 5,6% d'une année à l'autre (53,6 milliards de francs contre 56,7 milliards de francs) mais enregistrent une progression à taux de change constants.

### Europe

Les importantes implantations de la Banque au Royaume-Uni et en Allemagne Fédérale ont enregistré un accroissement sensible de leur niveau d'activité et de résultats, tant dans les domaines bancaires que financiers en liaison avec le Département des Opérations de Marché du siège parisien.

En Europe du Nord, le réseau amorcé en 1984 par l'ouverture de la succursale de Copenhague, s'est renforcé par la création, en 1985, d'une filiale de la Banque à Oslo, Paribas Norge A/S, par transformation du bureau créé l'année précédente. Le bureau de Stockholm a reçu, en janvier 1986, l'autorisation de se transformer en filiale de plein exercice.

En Europe du Sud, les résultats ont été dans l'ensemble satisfaisants: en dépit d'une forte dégradation des marges, les profits des succursales de Milan et de Turin sont en hausse et Paribas Finanziaria a bénéficié de l'évolution très favorable du marché financier italien. Les implantations de Madrid et Barcelone ont consolidé leur position tandis que la succursale d'Athènes a continué de subir les effets d'une conjoncture défavorable et que la succursale du Pirée a été fermée en raison des perspectives incertaines du marché du transport maritime.

### Moyen-Orient - Afrique

Au Moyen-Orient, le ralentissement de l'activité économique, qui était déjà manifeste au cours des deux années précédentes, se poursuit dans l'ensemble des pays de la péninsule arabique à l'exception du sultanat d'Oman.

Dans ce contexte peu favorable au développement des crédits bancaires, les succursales de la Banque se sont attachées à consolider leur fonds de commerce existant, et à améliorer leur organisation tout en recherchant des diversifications possibles de leurs activités, en particulier dans le domaine de la gestion d'actifs privés ou institutionnels. Ainsi, dans la Fédération des Emirats Arabes Unis, les succursales d'Abu Dhabi et de Dubai ont entamé un programme de regroupement de certaines activités, alors que, à Bahrein et à Qatar, un effort spécial de suivi de la clientèle a permis de développer certaines relations existantes et de contenir, dans d'autres cas, les conséquences négatives de la baisse générale de l'activité. Enfin, les succursales de Mascate et du Caire ont maintenu un niveau d'activité satisfaisant dans un environnement économique moins touché par la baisse des prix du pétrole.

### Asie-Pacifique

L'activité de la Banque dans la zone Asie-Pacifique s'est inscrite dans un environnement moins favorable qu'en 1984 en raison du ralentissement économique affectant plusieurs pays.

Au Japon, les difficultés éprouvées par la succursale à dégager une rentabilité raisonnable dans le domaine de la banque commerciale traditionnelle l'ont amenée à diversifier ses opérations notamment en matière d'opérations financières internationales et à accroître ses efforts en matière de collecte des dépôts.

A Singapour, la succursale, confrontée au brusque retournement de la conjoncture dans la plupart des pays de l'ASEAN, a entrepris une consolidation de ses activités tandis que Paribas South East Asia, malgré un climat économique et boursier fort peu favorable aux activités de merchant banking, a enregistré une progression de ses résultats.

La succursale de Séoul a de nouveau enregistré en 1985 une progression de son activité et de ses résultats, en dépit d'une concurrence accrue, et la succursale de Taïpeh, après deux ans d'efforts de restructuration de son portefeuille, a enregistré une croissance sur des bases assainies.

A Hong-Kong, la succursale de la Banque a réussi à développer ses relations avec les grands groupes locaux, en étroite coopération avec la Merchant Bank Paribas Asia Capital Markets (anciennement Paribas Asia Ltd). Une nouvelle filiale, Paribas Investment Asia, a été créée pour gérer un portefeuille de participations dans des sociétés asiatiques. Enfin, la Banque a cédé, au second semestre 1985, la participation de 19,7% qu'elle détenait dans le groupe financier Sun Hung Kai, après que ce groupe se soit séparé de son activité bancaire commerciale (SHK Bank) et alors que les synergies et complémentarités avec Paribas étaient devenues moins évidentes. Cette cession a permis à la Banque de dégager une importante plus-value.

Dans le contexte de la libéralisation de la profession bancaire prévalant en Australie, la Banque Paribas a ouvert un bureau à Sydney et le groupe a investi dans le capital de l'Australian Bank Limited qu'il détient à concurrence de 15%.

### Amérique

En raison de la performance satisfaisante de l'économie nord-américaine, les implantations de la Banque ont évolué dans un environnement économique et financier plus stable bien qu'affecté par la baisse continue du dollar.

Tout en s'efforçant de renforcer ses positions sur ses marchés traditionnels, la Banque s'est développée sur d'autres segments comme le financement des entités publiques et l'assistance aux institutions financières, nationales et régionales. La succursale de New York a remporté en 1985 de notables succès en matière d'origination et de syndication d'affaires de taille importante. Par ailleurs, elle a continué, avec les implantations de Houston et de Los Angeles, à occuper une place de premier plan sur le marché du financement du négoce domestique et international. Les implantations de Dallas et de San Francisco, bien que dotées de structures légères, ont pu développer les instruments propres à leur assurer une place spécifique sur leurs marchés respectifs.

La Banque Paribas du Canada a continué de se développer très favorablement dans un marché très concurrentiel.

En Amérique latine, dans un environnement difficile d'austérité généralisée, la succursale de Panama ainsi que le Banco Amazonas, dont la Banque détient 19,9% du capital, ont, en 1985, et pour la deuxième année consécutive, fortement augmenté leurs résultats par rapport à l'exercice précédent.

### Affaires industrielles

Au cours de l'exercice 1985, les équipes industrielles de la Banque ont poursuivi leur mission de suivi attentif des participations du groupe, de recherche d'investissements nouveaux et de réalisation d'opérations de fusion-acquisition.

La politique d'association avec des holdings financières et industrielles cotées a été accentuée alors que celles-ci (OPFI-Paribas, Nord-Est...) ont en général connu en 1985 une forte appréciation boursière allant au-delà des performances d'ensemble de la Bourse de Paris.

En ce qui concerne les participations traditionnelles du groupe Paribas, une très forte appréciation boursière a également été constatée pour Poliet, Fives-Lille, SCOA, SAGEM, etc. et l'introduction en bourse du groupe Sema-Metra a été un plein succès. Enfin, le redressement des affaires difficiles comme Neiman ou Rochette-Cenpa s'est poursuivi et amplifié. Quant à la Compagnie Française de l'Azote (COFAZ) la cession de 80% de la part de Paribas à la société Norsk Hydro a été conclue en cours d'année.

En matière d'investissements nouveaux, l'année 85 a confirmé l'orientation vers les moyennes entreprises définie depuis plusieurs années comme en témoignent les nombreuses interventions de Avenir Participations, Avenir Electronique et Cofidic. Après être entré dans son capital en 1984, le groupe a porté la société Boisset, aux côtés du groupe familial, sur le Second Marché de Lyon. Par ailleurs,

des investissements directs ont été réalisés dans des entreprises de qualité comme Doux, GEO, UGC Droits Audiovisuels, Lectra Systèmes et Le Carbone Lorraine.

Dans le domaine du capital à risque, le nouveau fonds mondial Paribas International Ventures, lancé mi-1985, a rassemblé sur son nom 50 millions de dollars avec la participation de grands investisseurs américains et internationaux.

Les principaux désinvestissements du groupe ont concerné la cession de la participation dans le groupe Secours, reprise par le groupe Providence dont Paribas détenait 24,9% fin 1985, la cession de la participation dans Penhoet et la réalisation en Bourse du solde de la participation dans Centocor, chacune de ces cessions dégageant de très importantes plus-values.

En matière d'opérations d'intermédiaire enfin, les résultats obtenus par la Banque ont été exceptionnels. Elle a notamment négocié aux côtés de la Famille Guilbaud la cession de la majorité du premier groupe mondial de champignons à Lesieur et Saint-Louis-Bouchon et, pour le compte de la Famille Henriot, a mené l'opération ayant permis la cession de Charles Heidsieck à Rémy Martin. Parmi les opérations importantes, on peut citer également l'opération de rapprochement entre le groupe finlandais Kone-oy et le groupe italien Sabiem, et l'opération de cession et de reclassement de 35% des titres Carbone Lorraine détenus par le groupe anglais Morgan Crucible.

### Le renforcement des moyens de la banque

Tirant profit de l'orientation favorable du marché financier et poursuivant la politique de renforcement systématique de ses fonds propres amorcée depuis plusieurs années, la Banque Paribas a procédé, en 1985, à une importante augmentation de capital de 330 millions de francs correspondant à une augmentation de fonds propres de 1056 millions de francs. Cette augmentation de capital a pris la forme de Certificats d'Investissement Privilégiés (CIP) souscrits dans un premier temps par la Compagnie Financière de Paribas mais qui seront, en 1991, placés dans le public à l'occasion du remboursement en CIP des obligations (ORCIP) émises dans le public par cette dernière en mai 1985. Après cette opération, qui a connu un important succès sur le marché, les fonds propres de la Banque atteignent 3,3 milliards de francs tandis que les fonds dont elle dispose sans obligation de remboursement s'élèvent à 4,8 milliards de francs.

En matière d'organisation de ses activités opérationnelles, outre la nouvelle répartition des tâches en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers évoqués précédemment, la Banque a notamment créé, en 1985, au sein du Département des Opérations de Marché, la Direction des Interventions sur Actions (DIA) afin de soutenir et d'amplifier l'ensemble de ses interventions en matière d'actions, en France et à l'étranger.

En matière d'organisation informatique, la première tranche du Schéma Directeur, décidé l'année précédente, a été mise en œuvre afin de moderniser en profondeur l'infrastructure technique des systèmes d'information de la Banque, et une Direction de l'Organisation et de l'Informatique a été créée en milieu d'année 1985.

### La Banque et son personnel

Les effectifs de la Banque Paribas en France sont passés de 3 609 à fin décembre 1984 à 3 622 à fin décembre 1985.

Toutefois, compte tenu de la modification de la comptabilisation des effectifs intervenue en début d'année, il convient de tenir compte de la progression (290 contre 245) du nombre de collaborateurs détachés à l'extérieur pour mieux appréhender les accroissements nets d'effectifs en 1985. Par ailleurs, durant la même période, le personnel local en poste dans les succursales à l'étranger est passé de 1170 à 1130.

Comme les années précédentes, la Banque Paribas a poursuivi sa politique de développement d'avantages sociaux. En 1985, de nouvelles dispositions ont été prises dans plusieurs domaines: le système du plan d'épargne d'entreprise a été amélioré de telle façon que le barème de l'abondement versé par la Banque soit plus attractif, la formule proposée connaissant un succès important auprès du personnel. La mise en place d'une formule de travail à

90%, négociée avec les organisations syndicales, est venue compléter l'accord de juin 1982 qui avait permis, par les différents régimes proposés, de développer l'utilisation du temps partiel à la Banque. Par ailleurs, la possibilité est désormais offerte aux collaborateurs de Paribas de racheter des cotisations retraite afin de valider en totalité des périodes non travaillées.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, un nouveau centre informatique pour les ateliers centraux a notamment été aménagé en 1985, ce qui a permis de poursuivre le "dessalement" progressif des effectifs installés au 3 rue d'Antin et dans les immeubles périphériques.

Dans le domaine de la formation, la Banque Paribas a poursuivi la diversification de ses actions dans le cadre d'objectifs ambitieux qui visent, notamment, à améliorer le professionnalisme et la polyvalence des Attachés et Cadres de direction, à assurer une meilleure qualité des prestations de services et des traitements administratifs, et à faciliter les reconversions liées à l'évolution des techniques et des structures. En 1985, 1809 personnes ont été formées, soit plus de 50% de l'effectif, et plus de 3 000 participants à des stages ont été réunis. Les dépenses de formation ont représenté 3,7% de la masse salariale. Par ailleurs, un travail important de publication de manuels (opérations de marché, opérations bancaires, analyse financière, informatique...) a été réalisé à l'appui de ces objectifs.

## COMPTES DE L'EXERCICE 1985

### Bilan

Le total du bilan est de 246 157 344 799,99 francs contre 238 034 489 085,38 francs à fin 1984, marquant une progression de 3,4%. Sur ce total, la part des succursales à l'étranger représente 41,1% (contre 41,6% en 1984) et celle des actifs en devises 69,8% (contre 73,1% en 1984).

### Actif

Le poste "Etablissements de crédit et Institutions financières" qui regroupe les soldes débiteurs des opérations de trésorerie effectuées par la Banque avec des établissements de crédit français et étrangers et des institutions financières présente un accroissement de 4,5% (76 437 millions de francs contre 73 120 millions de francs) qui recouvre une légère diminution des "Prêts et comptes à terme" qui, principalement libellés en devises, ont été affectés par la baisse des cours de celles-ci et une augmentation des "Comptes ordinaires" tant en francs qu'en devises dont les soldes passent de 4 744 millions de francs à fin 1984 à 8 583 millions de francs à fin 1985, évolution marquée aussi bien en France qu'à l'étranger.

Sous le poste "Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme" figurent les valeurs nourries prises en pension ou escomptées à d'autres Banques ou Institutions financières habilitées à intervenir sur les marchés français et étrangers. La forte augmentation des montants qui passent de 10 389 millions de francs à 15 463 millions de francs concerne pour l'essentiel des opérations de refinancement en francs à court terme.

Le total des "Crédits à la clientèle" et des "Comptes débiteurs" s'élève à 113 460 millions de francs en diminution de 5,1% par rapport à l'exercice précédent (119 501 millions de francs). Alors que le volume des crédits libellés en francs a progressé très légèrement, les crédits en devises consentis en métropole et dans les succursales à l'étranger passent de 82 853 millions de francs à 76 650 millions de francs, la diminution étant surtout remarquée sur les crédits à moyen et long termes.

Les "Titres de placement" augmentent de 40,2%, de 13 375 millions de francs à 18 748 millions de francs. Le portefeuille en francs progresse de 2 754 millions de francs et le portefeuille en devises de 2 169 millions de francs sous l'effet d'achat d'obligations ou de Treasury Bonds libellés en dollars qui constituent, pour l'essentiel, des emplois de trésorerie ou entrent dans le montage d'opérations de swaps.

Le poste "Titres de participation et de Filiales" passe de 1549 millions de francs à 1912 millions de francs par suite des

souscriptions ou d'acquisitions de titres liées à la création de filiales à l'étranger (Banque Paribas Capital Markets, Paribas Norge,...) ou au développement des besoins en fonds propres de filiales anciennes (Paribas Corp., Paribas South East Asia). Au chapitre des désinvestissements, la Banque a cédé sa participation dans Sun Hung Kai & Co.

Les "Prêts participatifs" font apparaître une diminution de 245 millions de francs (631 millions de francs à fin 1985 contre 877 millions de francs à fin 1984 après reclassement de prêts subordonnés enregistrés dans les prêts aux "Etablissements de crédit").

Cette évolution résulte à la fois de l'arrivée à échéance de plusieurs prêts et de l'incidence de la baisse du cours du dollar sur des prêts participatifs libellés dans cette monnaie.

Les "Immobilisations" sont en progression de 114 millions de francs (de 1331 millions de francs à 1445 millions de francs), par suite de travaux d'aménagement de locaux en France et à l'étranger et d'acquisition de matériels de traitement et de transmission de l'information.

Le montant des "Opérations de crédit-bail" passe de 262 millions de francs à 418 millions de francs, ce qui traduit la progression de cette activité dans le réseau des succursales à l'étranger.

#### Passif

Sous le poste "Etablissements de crédit et Institutions financières" sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de trésorerie dont la contrepartie se retrouve principalement sous le poste d'actif ayant le même intitulé et dans le portefeuille-titres de placement (obligations et Treasury Bonds en devises).

Le total des opérations de trésorerie s'élève pour 1985 à 109 317 millions de francs contre 127 787 millions de francs en 1984. Alors que les comptes ordinaires augmentent de 25,4% (en particulier dans les succursales à l'étranger), les emprunts et comptes à terme baissent de 118 792 millions de francs à 98 035 millions de francs; cette évolution concerne principalement les prêts et comptes à terme en devises qui représentent plus de 90% du poste et sont directement affectés par la baisse du cours du dollar.

Les "Valeurs données en pension ou vendues ferme" (38 108 millions de francs en 1985 contre 29 892 millions de francs en 1984) évoluent dans le même sens que le poste comparable figurant à l'actif, avec un gonflement des opérations en francs.

Les "Ressources clientèle" dont le total résulte du regroupement des rubriques "Comptes créditeurs de la clientèle", "Comptes d'épargne à régime spécial", "Bons de Caisse et certificats de dépôts", progressent de 49 723 millions de francs à fin 1984 à 63 436 millions de francs à fin 1985, soit + 27,6%. Sur cette progression de 13 713 millions de francs, les succursales à l'étranger représentent 12 130 millions de francs dont 56% sont constitués par des certificats de dépôt émis auprès d'entreprises ou de particuliers.

Dans les "Comptes de régularisation, provisions et divers" figurent, au titre des provisions, les provisions réglementées en franchise d'impôt, les provisions pour pertes et charges ayant ou non supporté l'impôt et les provisions sur actifs en devises. Les provisions pour créances douteuses ou sur titres de placement ou de participation sont passées en déduction des postes correspondants de l'actif.

Les "Obligations" émises par la Banque se sont accrues de 3 763 millions de francs à 4 121 millions de francs; cette augmentation a pour origine une émission de 110 millions de francs suisses à taux fixe, effectuée en décembre 1985, dans le cadre d'une opération de swap.

Les postes "Capital" et "Réserves" enregistrent les conséquences de l'émission en mai 1985 de 3 300 000 certificats d'investissement privilégiés, de 100 francs nominal à 320 francs jouissance 1<sup>er</sup> avril 1985, soit un accroissement de fonds propres de 1 056 millions de francs.

Les "Réserves" et le "Report à nouveau" augmentent en outre de l'affectation des résultats de l'exercice 1984, soit de 69 millions de francs.

#### Hors bilan

Comme en 1984, la rapide croissance des postes de hors bilan, en particulier les ouvertures de crédits confirmés et les cautions et avais

en faveur ou d'ordre de la clientèle, traduit le développement des opérations de financement du commerce international, en particulier dans le réseau étranger.

#### Compte de résultat

##### Crédit

L'ensemble des "Produits d'exploitation bancaire" s'élève à 32 662 millions de francs contre 29 642 millions de francs en 1984, soit + 10,2%.

La diminution des produits tant des opérations de Trésorerie (de 9 308 millions de francs à 8 466 millions de francs) que des opérations avec la clientèle (de 12 263 millions de francs à 10 601 millions de francs) traduit à la fois la baisse des taux sur les marchés et des cours des devises intervenue au cours de l'exercice. On remarquera la progression du poste "Produits des opérations diverses" (qui enregistre, notamment, les gains sur les opérations de change, les commissions sur opérations financières françaises et internationales, les produits sur opérations d'échange de taux d'intérêt) de 6 165 millions de francs à 11 070 millions de francs ainsi que les produits du portefeuille-titres qui regroupent les revenus sur titres de placement et de participation, les plus-values de cessions sur titres de placement et les intérêts sur prêts participatifs et subordonnés. L'augmentation des produits du portefeuille-titres est à mettre en rapport avec l'augmentation du portefeuille obligatoire de la Banque. Les plus-values de cessions enregistrées sur Treasury Bonds ou obligations en devises acquis en couverture d'opérations d'échange de taux d'intérêt se sont élevées à 507 millions de francs (272 millions de francs en 1984).

Le poste "Produits exceptionnels" qui regroupe les plus-values sur cessions de titres de participation et filiales et sur cessions d'immobilisations ainsi que les produits sur exercices antérieurs ne marque pas d'évolution significative.

Le poste "Reprises de provisions hors exploitation" enregistre la reprise de la provision pour réserve spéciale de participation constituée lors de l'exercice précédent.

##### Débit

Les "Charges d'exploitation bancaire" s'élèvent à 27 116 millions de francs contre 24 968 millions de francs, en progression de 8,6%. Les charges de trésorerie baissent plus fortement que les produits de trésorerie (2 140 millions de francs contre 842 millions de francs), alors que les charges sur opérations avec la clientèle sont restées pratiquement stables d'un exercice à l'autre, la progression des charges sur comptes à terme étant venue équilibrer les effets de la diminution de la charge des comptes ordinaires et de la baisse du cours des devises.

En revanche, les "Autres charges d'exploitation bancaire" qui regroupent principalement les pertes sur opérations de change, les commissions rattachées dans le cadre d'opérations financières et les charges sur opérations d'échange de taux d'intérêt, ont progressé de façon aussi rapide que les produits, passant de 5 201 millions de francs à 9 450 millions de francs.

Sous ce poste figurent également les moins-values sur cessions de titres de placement. A ce titre, 372 millions de francs de moins-values ont été réalisées sur cessions de Treasury Bonds et obligations en devises acquises en couverture d'opérations d'échange de taux d'intérêt.

Le poste "Intérêts sur emprunts obligataires" augmente faiblement, la charge des emprunts nouveaux émis en 1984 et 1985 ayant été plus que compensée par les amortissements effectués et la baisse des taux (70% de la dette obligataire de la Banque est à taux variable ou flottant).

Le produit net bancaire ressort pour 1985 à 5 547 millions de francs, en progression de 18,6% par rapport à 1984 (4 674 millions de francs).

Les "Charges de Personnel" progressent de 3,3%, passant de 1 379 millions de francs à 1 426 millions de francs. La progression en France ressort à 7,9%. Dans ce montant est compris, comme l'année précédente, le complément de rémunération versé en février 1986 au titre de 1985.

Sous le poste "Impôts et taxes" figurent notamment la taxe sur les encours, la taxe sur les frais généraux et la contribution

exceptionnelle à verser dans l'exercice suivant.

Les "Autres charges d'exploitation" passent de 684 millions de francs à 800 millions de francs (+ 17%) alors que la "Dotation aux amortissements" s'établit à 141 millions de francs contre 106 millions de francs en 1984. Cette forte progression résulte pour l'essentiel des acquisitions d'immobilisations et d'équipement et des travaux d'aménagements entrepris en 1984 et 1985.

L'"Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises" comprend non seulement le solde net des dotations aux provisions pour créances douteuses et pour risques généraux, mais aussi les provisions nettes sur le portefeuille-titres de participation et de placement et la provision pour complément de retraite restant à la charge de la Banque. Ce poste comprend, également en 1985, une provision de 134 millions de francs destinée à neutraliser la partie de la plus-value nette réalisée sur cessions de Treasury Bonds ou d'obligations en devises acquises en couverture d'opérations d'échange de taux correspondant à des pertes à venir sur les opérations couvertes.

L'augmentation de la dotation nette aux provisions qui passe de 1 890 millions de francs à 2 431 millions de francs continue de traduire le souci d'une politique de gestion prudente face aux risques nés ou éventuels, tant en France qu'à l'étranger et en particulier dans les pays où sont implantées nos succursales à l'étranger (près de 40% de la dotation 1985 concerne les succursales à l'étranger) ou qui constituent des risques souverains.

En "Charges exceptionnelles" sont enregistrées les moins-values sur titres de participation et de filiales, des pertes sur créances diverses en France et à l'étranger ainsi que les charges sur exercices antérieurs.

Sous le poste "Dotation aux provisions hors exploitation" est enregistré le montant de la provision pour participation à verser en 1986 au titre de 1985.

Sous le poste "Participation des salariés", est comptabilisé le montant versé aux salariés au cours de l'exercice (29,7 millions de francs en 1985 contre 22,1 millions de francs en 1984).

Le poste "Impôt sur les sociétés" regroupe la charge d'impôt sur les sociétés courante et différée (à ce titre, figure une provision pour impôt différé de 14,2 millions de francs destinée à couvrir la charge fiscale latente supplémentaire relative aux opérations de leasing réalisée par la succursale de Londres). En outre, figure sous ce poste en 1985, un montant d'impôt de 35,7 millions de francs réglé au titre de la réincorporation de la provision retraite constituée en 1983 dans le bénéfice fiscal de cette même année, compte tenu des nouvelles dispositions fiscales applicables à ces provisions (article 86 de la Loi de finances pour 1985 et instruction de la DGI du 5 avril 1985).

Le bénéfice de l'exercice ressort à 3 025 511 514,02 francs en progression de 52,7% par rapport à celui de l'exercice précédent (1 980 752 500 francs). Le résultat des opérations en capital compris dans le bénéfice publié de l'exercice 1985 est négatif de 15,4 millions de francs (en 1984 le résultat des opérations en capital était également négatif de 59 millions de francs).

#### Evolution et perspectives

Depuis la clôture de l'exercice 1985, aucun événement majeur n'est venu modifier ou orienter durablement l'activité de la Banque. Au cours du premier trimestre 1986, certaines tendances observées l'année précédente se sont poursuivies, et même accentuées, en particulier le dynamisme persistant des marchés financiers français et internationaux, la baisse du dollar et la baisse du prix des produits pétroliers.

Il convient de noter qu'en début d'exercice la Banque a procédé à certaines modifications de son organisation interne, en se dotant notamment d'un Secrétariat Général, d'une Délégation à l'Informatique, à l'Organisation et à la Production (DIOP), et d'une Direction des Opérations de Négocier International. Par ailleurs, la Direction de la Gestion Privée est dorénavant rattachée au Département Bancaire. En début d'année, votre Conseil, ainsi que les instances représentatives du personnel ont adopté un Plan d'Entreprise qui s'attache à prévoir les grandes évolutions de l'activité de la Banque à l'horizon 1988.

Bien qu'il ne soit pas possible d'extrapoler sur l'ensemble de l'année en cours les tendances observées au cours des premiers mois

de l'exercice, les indications du Plan d'Entreprise permettent d'espérer que la Banque franchisse, en 1986, une nouvelle étape dans son développement. A ce jour, il ne peut toutefois être préjugé avec précision les résultats qui pourront finalement être obtenus car la Banque reste soumise aux différents aléas liés notamment à l'environnement économique général ainsi qu'à de nombreux paramètres, comme la demande de crédits, l'évolution des principaux marchés de capitaux, la variation des taux d'intérêt.

Il convient de noter, enfin, que le groupe Paribas a conclu, en janvier 1986, un accord avec les actionnaires actuels de Quilter Goodison, une des principales sociétés de courtage sur la place financière de Londres, en vue de l'acquisition de la totalité du capital de cette dernière. Cette opération, qui devrait être réalisée dans le courant de l'année dès que la réglementation britannique le permettra, constitue un renforcement notable de la Banque Paribas, futur actionnaire majoritaire de Quilter Goodison, dans la City, et complète le dispositif existant (succursale de Londres; Banque Paribas Capital Markets).

#### Affectation des résultats

Le bénéfice de l'exercice 1985 s'élève à .....	F 3 025 511 514,02
compte tenu du report à nouveau de .....	F 1 970 575 748,81
le montant disponible est de .....	F 499 589 088,83

Nous vous proposons de le répartir de la façon suivante:

● dotation à la réserve légale .....	F 33 000 000,00
● distribution au titre des certificats d'investissement privilégiés (1) .....	F 87 120 000,00
● distribution au titre des actions ordinaires .....	F 140 000 000,00
● solde reporté à nouveau .....	F 239 469 088,83

(1) conformément au contrat d'émission.

Si vous approuvez cette répartition, la somme versée aux détenteurs de certificats d'investissement privilégiés représente un dividende net de 26,40 F par certificat. Compte tenu de l'impôt versé au Trésor (13,20 F par certificat), le dividende global versé sera de 39,60 F par certificat.

Pour les actions ordinaires, le dividende net versé aux actionnaires représente 14 F par action. Compte tenu de l'impôt versé au Trésor (7 F par action), le dividende global sera de 21 F par action ordinaire.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices est le suivant:

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué	Dividende global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1982	7 500 000 1 500 000(*)	70 950 000	F 12,90 F 6,45	F 8,60 F 4,30	F 4,30 F 2,15
1983	10 000 000	95 000 000	F 14,25	F 9,50	F 4,75
1984	10 000 000	130 000 000	F 19,50	F 13,00	F 6,50

(\*) actions créées jouissance 1<sup>er</sup> juillet 1982.

Nous vous demandons de donner au Conseil d'Administration l'autorisation:

- d'émettre ou de garantir des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de 10 milliards de francs;
- d'émettre, de créer ou de garantir sur toutes places des certificats de dépôts autres que ceux visés par l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> mars 1985, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 20 milliards de francs;
- d'émettre, de créer ou de garantir des titres d'emprunt à durée non déterminée en toutes monnaies pour un montant maximum de 10 milliards de francs.

Nous vous demandons, en outre, de ratifier la nomination de Monsieur Bruno de Maulde comme Administrateur de votre Société en remplacement de Monsieur David Dautresme.

Nous tenons à remercier, en votre nom, l'ensemble du personnel de la Banque qui, dans les services tant opérationnels que fonctionnels, a largement contribué au développement de nos activités par sa compétence et son dévouement.

**Le Conseil d'Administration**

## RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 1983, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatif à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985.

1 - Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

Comme expliqué en note 10, la dotation nette aux provisions bancaires non affectées à des risques individualisés ou couvrant des risques souverains s'est élevée à 745 millions de francs sur l'exercice 1985 contre 240 millions de francs sur l'exercice 1984. En l'absence de pratiques généralement admises, et dans une conjoncture économique incertaine, la détermination du montant de la dotation à ce type de provision, qui renforce à juste titre la couverture des risques de la banque, a relevé de l'appréciation de la Direction Générale de la banque.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Vérifications et informations spécifiques :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion

du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 17 avril 1986

de Bois, Diertelé  
et Associés - Paris  
(BDA - Paris)

Castel, Jacquet  
et Associés  
(CJA)

Commissaires aux comptes

## RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs,

L'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 dispose que les conventions intervenues entre la société et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux doivent être soumises à l'autorisation du Conseil d'Administration, lorsqu'il ne s'agit pas d'opérations courantes ou lorsque le caractère normal des conditions auxquelles elles sont conclues ne peut être apprécié par rapport à des références objectives (prix pratiqués sur un marché significatif, conditions découlant d'usages reconnus).

La même autorisation doit être donnée lorsqu'une telle convention est passée avec une société dans laquelle l'un de vos administrateurs ou directeurs généraux, a directement ou indirectement, des intérêts déterminants ou exerce des responsabilités dirigeantes.

L'article 103 prescrit alors qu'il en soit fait rapport par les Commissaires aux comptes à l'Assemblée annuelle, afin d'en informer les actionnaires, appelés ainsi à en apprécier l'intérêt. En application de cet article, nous vous informons n'avoir eu connaissance d'aucune convention de ce type.

Des opérations ont été réalisées avec des sociétés du groupe sans avoir dû être soumises à l'autorisation préalable du Conseil, soit parce qu'elles ont été réalisées au cours de bourse, soit parce que les sociétés n'avaient pas d'administrateurs communs à la vôtre.

A titre d'information, nous citerons les plus importantes, réalisées sur la base des cours de bourse :  
- achat à la Compagnie Financière de Paribas de 300 000 actions OPFI-Paribas pour 95 113 800 francs.

Fait à Paris, le 24 avril 1986

de Bois, Diertelé  
et Associés - Paris  
(BDA - Paris)

Castel, Jacquet  
et Associés  
(CJA)

Commissaires aux comptes

## Actif

	1985	1984
Caisse, instituts d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux .....	3 640 438 592,81	3 968 253 471,65
Etablissements de crédit et institutions financières:		
• Comptes ordinaires .....	8 582 770 433,48	4 744 371 305,12
• Prêts et comptes à terme* .....	67 853 918 181,06	68 375 610 708,15
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme .....	15 463 359 469,48	10 389 177 223,39
Crédits à la clientèle:		
• Créances commerciales .....	6 957 499 630,14	7 383 937 565,27
• Crédits à court terme .....	48 757 640 778,09	50 531 650 461,14
• Crédits à moyen terme .....	29 623 345 233,48	31 294 221 983,76
• Crédits à long terme .....	17 379 277 165,85	18 431 370 450,48
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle .....	10 741 806 019,15	11 860 331 605,06
Chèques et effets à l'encaissement .....	3 529 446 404,13	3 388 496 472,05
Comptes de régularisation et divers .....	8 275 855 911,09	8 336 879 783,94
Opérations sur titres .....	2 197 578 089,22	1 935 724 543,98
Titres de placement .....	18 747 853 559,02	13 375 158 805,85
Titres de participation et de filiales .....	1 911 939 727,80	1 549 537 005,89
Prêts participatifs* .....	631 258 243,60	876 578 215,40
Immobilisations .....	1 445 483 475,41	1 331 090 454,94
Opérations de crédit-bail .....	417 873 886,18	262 099 029,31
<b>Total de l'actif</b> .....	<b>246 157 344 799,99</b>	<b>238 034 489 085,38</b>

\*Par rapport aux comptes publiés de 1984, un reclassement de 312 055 000,00 francs a été effectué du poste "Prêts et comptes à terme débiteurs aux Etablissements de crédit" vers le poste "Prêts participatifs".

## Passif

	1985	1984
Instituts d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux .....	9 429 253 085,12	7 259 097 487,43
Etablissements de crédit et institutions financières:		
• Comptes ordinaires .....	11 282 122 617,42	8 995 129 344,40
• Emprunts et comptes à terme .....	98 034 811 227,06	118 792 023 321,15
Valeurs données en pension ou vendues ferme .....	38 108 253 041,53	29 891 850 227,40
Comptes créditeurs de la clientèle:		
■ Sociétés et entrepreneurs individuels:		
• Comptes ordinaires .....	6 725 537 321,43	6 661 092 826,23
• Comptes à terme .....	28 098 923 951,31	23 750 109 387,46
■ Particuliers:		
• Comptes ordinaires .....	1 978 045 333,16	1 761 575 021,76
• Comptes à terme .....	3 095 063 565,23	3 347 051 289,25
■ Divers:		
• Comptes ordinaires .....	2 889 970 657,43	2 712 966 438,73
• Comptes à terme .....	6 185 540 992,58	4 891 902 024,10
Comptes d'épargne à régime spécial .....	485 927 575,68	468 595 377,70
Bons de caisse et certificats de dépôt .....	13 977 281 218,14	6 129 678 015,04
Comptes exigibles après encaissement .....	2 765 520 952,87	2 399 205 347,45
Comptes de régularisation, provisions et divers .....	11 540 596 321,77	11 136 360 797,52
Opérations sur titres .....	2 348 568 660,66	1 803 979 410,42
Obligations .....	4 120 744 000,00	3 762 892 870,00
Emprunt à terme indéterminé .....	15 122 000 000,00	19 184 000 000,00
Ecart de réévaluation:		
• Provision réglementée .....	12 869 166,44	13 705 835,97
• Réserve réglementée .....	53 890 438,21	55 180 903,44
Réserves .....	1 682 635 585,12	916 635 585,12
Capital .....	13 300 000 000,00	10 000 000 000,00
Report à nouveau .....	197 057 574,81	168 982 324,31
Bénéfice de l'exercice .....	302 531 514,02	198 075 250,50
<b>Total du passif</b> .....	<b>246 157 344 799,99</b>	<b>238 034 489 085,38</b>

## Hors bilan

	31.12.1985	31.12.1984
Cautions, avals, autres garanties en faveur ou d'ordre des établissements de crédit .....	12 735 667 452,15	12 611 551 485,26
Cautions, avals, autres garanties reçus des établissements de crédit .....	9 005 506 226,55	12 501 154 462,28
Ouverture de crédits confirmés en faveur ou d'ordre de la clientèle .....	97 491 256 057,83	76 024 884 141,08
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur ou d'ordre de la clientèle. . .	89 785 179 608,08	71 738 226 063,08
Autres engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle .....	2 892 269 416,63	3 498 105 611,41

## Débit

	1985	1984
Charges d'exploitation bancaire .....	27 115 519 066,84	24 968 495 277,89
■ Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires .....	12 980 353 436,99	15 127 280 400,30
Etablissements de crédit et institutions financières .....	10 637 937 752,78	12 606 533 545,63
Emprunts contre effets publics ou privés .....	2 330 112 623,51	2 497 944 965,16
Commissions .....	12 303 060,70	22 801 889,51
■ Charges sur opérations avec la clientèle .....	4 019 462 606,06	4 017 759 375,58
■ Charges sur opérations crédit-bail ..	55 121 880,27	36 481 670,42
■ Intérêts sur emprunts obligataires ..	610 689 560,04	586 165 913,06
■ Autres charges d'exploitation bancaire .....	9 449 891 583,48	5 200 807 918,53
Charges de personnel .....	1 425 543 298,51	1 379 235 509,14
Impôts et taxes .....	105 337 581,22	103 852 102,47
Charges générales d'exploitation .....	799 940 699,24	684 443 463,84
■ Travaux, fournitures et services extérieurs .....	430 300 660,64	344 766 842,19
■ Autres charges générales d'exploitation .....	369 640 038,60	339 676 621,65
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements .....	141 013 298,18	106 015 589,96
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises .....	2 431 444 605,38	1 889 786 132,49
Charges exceptionnelles .....	72 171 811,47	33 696 160,55
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation .....	35 114 134,81	31 614 612,46
Participation des salariés .....	29 728 822,00	22 068 991,00
Impôt sur les sociétés .....	390 173 248,88	388 895 844,39
Bénéfice de l'exercice .....	302 531 514,02	198 075 250,50
<b>Total du débit .....</b>	<b>32 848 518 080,55</b>	<b>29 806 178 934,69</b>

## Crédit

	1985	1984
Produits d'exploitation bancaire .....	32 662 657 889,05	29 641 894 916,77
■ Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires .....	8 466 190 333,04	*9 307 805 811,92
Etablissements de crédit et institutions financières .....	7 392 301 511,74	*8 214 938 731,36
Prêts contre effets publics ou privés .....	1 057 771 873,57	1 071 573 101,80
Commissions .....	161 169 477,73	21 293 978,76
■ Produits des opérations avec la clientèle .....	10 601 305 467,08	*12 263 045 510,93
Crédit à la clientèle .....	9 296 189 739,73	*10 239 870 102,46
Comptes débiteurs de la clientèle ..	1 172 175 690,49	1 890 571 882,04
Commissions .....	132 940 036,86	132 603 526,43
■ Produits des opérations de crédit-bail .....	61 659 031,18	44 952 657,81
■ Produits des opérations diverses ...	11 069 559 795,38	6 165 498 105,59
■ Produits du portefeuille-titres .....	2 463 943 262,37	*1 860 592 830,52
Produits accessoires .....	15 315 067,29	18 193 516,68
Produits exceptionnels .....	140 845 124,21	124 190 501,24
Reprises de provisions hors exploitation .....	29 700 000,00	21 900 000,00
<b>Total du crédit .....</b>	<b>32 848 518 080,55</b>	<b>29 806 178 934,69</b>

\*Par rapport aux comptes publiés de 1984, un reclassement de 77 222 866,75 francs a été effectué entre le poste "Produits du portefeuille-titres" et les postes "Produits des opérations de Trésorerie - Etablissements de crédit et..." (15 162 701,21 francs) et "Produits des opérations avec la clientèle - Crédits à la clientèle" (62 060 165,54 francs).

### 1 - Généralités

Les comptes de la Banque Paribas ont été établis conformément aux dispositions du règlement comptable applicable aux établissements de crédit ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

Dans l'attente de la publication de la IV<sup>e</sup> Directive Européenne relative aux obligations comptables des établissements de crédit, le Comité de la Réglementation Bancaire n'as pas encore pris de dispositions pour adapter aux établissements de crédit le contenu de l'annexe prévue par la Loi.

Dans ce contexte, conformément à une pratique qui se généralise en France et en s'inspirant de l'esprit du règlement 85-12 du 27 novembre 1985 du Comité de la Réglementation Bancaire, des notes annexes qui complètent et commentent l'information donnée par le bilan et le compte de résultats sont toutefois présentées.

### 2 - Conversion des opérations en devises

a) Les créances, dettes en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice.

b) Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en monnaies étrangères par la métropole sont convertis en francs français au cours de fin de mois de cession ou d'achat de ces monnaies.

c) Les comptes des Succursales à l'étranger sont convertis en francs français en utilisant les taux de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice.

### 3 - Comptes de bilan

#### 3.1 Immobilisations

a) Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles de la réévaluation légale réalisée en 1978, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

L'écart de réévaluation, dégagé sur les éléments d'actif non amortissables lors des opérations de réévaluation de l'exercice 1978, est enregistré au passif sous un poste "Réserve de réévaluation" et constitue un élément de la situation nette.

En ce qui concerne les éléments d'actif amortissables, pour lesquels une "provision réglementée" avait été constituée, il est repris chaque année en compte de résultats le montant correspondant au surplus d'amortissement lié à la réévaluation.

b) Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

c) Les immobilisations incorporelles sont représentées par les droits au bail (amortis dans l'année de la signature) et par les acquisitions de logiciels (amortis sur 12 mois prorata temporis).

d) Les frais accessoires d'acquisition sur les ensembles immobiliers d'exploitation sont immobilisés et amortis sur une période de 5 ans prorata temporis.

e) Les frais occasionnés par l'émission d'emprunts obligataires sont pris en charge intégralement dans l'exercice de l'émission.

#### 3.2 Portefeuille-titres

##### a) Titres de placement

Les obligations (comptabilisées hors coupon couru) aussi bien que les actions sont enregistrées au prix d'acquisition, les frais d'acquisition des titres étant portés en charge.

A la clôture de l'exercice, il est procédé, pour les obligations françaises et étrangères, à une estimation sur la base du cours de fin décembre; pour les actions cotées à Paris, il est retenu le cours moyen de décembre; pour les actions cotées à l'étranger le cours de fin décembre est utilisé. Les moins-values latentes, calculées valeur par valeur, pouvant résulter de cette évaluation donnent lieu à une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les obligations non cotées sont maintenues à leur valeur historique.

Les frais de cession sont imputés sur le résultat de cession.

##### b) Titres de participation et de filiales

Les titres de participation et de filiales sont comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation des titres de participation et de filiales sur la base d'une valeur estimative tenant compte principalement de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire. Les titres de participation et de filiales sont évalués en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette valeur estimative.

##### c) Titres détenus à des fins de couverture de risques de taux

Ces titres (obligations, Bons du Trésor et assimilés) sont enregistrés dans un compte de portefeuille-titres spécifique de façon à matérialiser leur affectation. A la clôture de l'exercice, il n'est procédé à aucune évaluation. En cours d'exercice, les plus ou moins-values de cession sont enregistrées en compte de résultats et, éventuellement, partiellement neutralisées de façon à répartir le résultat sur la durée de l'opération couverte. En 1985, la plus-value nette a été neutralisée par le biais de la constitution d'une provision de 134 millions de francs.

##### d) Obligations à coupons zéro

Les obligations à coupons zéro sont comptabilisées pour le prix d'achat ou le prix d'émission. La différence entre le prix d'achat ou d'émission et le prix de remboursement est enregistrée prorata temporis en compte de résultats par application du taux de rendement annuel sur le nombre de jours de la période. La contrepartie est enregistrée en compte de régularisation.

### 4 - Comptes de résultats

#### 4.1 Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultats prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long termes à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultats dès clôture de l'émission.

#### 4.2 Résultats sur opérations de change

a) Le résultat sur les opérations de change traitées en métropole est déterminé conformément aux règles du plan comptable bancaire:

- les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultats;
- les contrats de change au comptant et à terme sont réévalués au cours du comptant de la fin d'exercice. Les reports ou déports constatés lors de la conclusion de contrats de change à terme sont pris en résultat prorata temporis.

b) Cette méthode n'est toutefois pas appliquée aux swaps de change à moyen et long termes qui, par nature, s'assimilent à des opérations de prêts-emprunts dans deux devises différentes. Pour de telles

opérations, la méthode utilisée est la suivante:

- dans chaque devise, il y a identité entre les montants au comptant et à terme ce qui neutralise l'incidence de la réévaluation;
- la différence éventuelle entre le montant au comptant et le montant à terme ainsi que les contrats de terme représentatifs des échanges d'intérêts sont assimilés à des flux d'intérêts.

Pour les swaps de change conclus en 1985, seule la fraction courue en 1985 des flux d'intérêts a été réintégrée en position et réévaluée.

Pour les swaps de change conclus antérieurement à 1985, les flux d'intérêts commençant à courir en 1985 ont été réintégrés en totalité en position sans calcul d'un prorata, comme cela avait été fait l'année précédente.

L'application de cette méthode permet de dégager le résultat économique de ces opérations années par année.

c) Dans les Succursales à l'étranger, le résultat des opérations de change est généralement déterminé par la méthode suivante: les contrats de change au comptant sont évalués au cours du comptant, les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme en vigueur à la clôture de l'exercice.

#### 4.3 Résultats sur certaines catégories d'opérations en devises

##### a) Opérations d'échange de taux d'intérêt

Les montants perçus et payés par la Banque lors d'opérations d'échange de taux d'intérêt figurent dans les postes "Produits ou charges sur opérations bancaires diverses", conformément aux règles fixées par la Commission Bancaire en octobre 1984, même s'ils ont fait l'objet d'une compensation lors du règlement. Ces montants sont comptabilisés en compte de résultats prorata temporis.

##### b) Opérations sur "futures" de taux ou de Treasury Bonds

A l'échéance des contrats, la comparaison entre le prix de souscription des contrats et la cotation de ceux-ci dégage un résultat en gain ou en perte. Lorsque les contrats sont de type spéculatif, le gain ou la perte réalisé est immédiatement pris en compte de résultats.

Lorsque les contrats sont destinés à la couverture d'opérations réalisées sur le marché physique des capitaux, le profit ou la perte est réparti prorata temporis sur la période de trois mois ou plus suivant l'échéance qui correspond effectivement à la durée des opérations couvertes.

En fin d'année, les pertes latentes (déterminées par comparaison des cotations) ou différées sont intégralement provisionnées. Les gains latents ne sont pas enregistrés en résultats.

##### c) Opérations sur "futures" de change

Les contrats de "futures" de change sont enregistrés en compte de situation "change terme" et font l'objet, en fin d'année, d'une réévaluation au cours coté sur le marché des "futures" de change. Le gain ou la perte provenant de cette réévaluation est alors enregistré en compte de résultats.

##### d) Opérations sur options de taux ou de change

Les primes payées ou encaissées sont prises dès l'origine en résultats. En fin d'année, les contrats non dénoués font l'objet d'une réévaluation au prix du marché, les résultats sont alors corrigés du montant de cette réévaluation.

Lorsqu'une couverture est identifiée, le résultat sur l'opération d'options est réparti prorata temporis sur la durée de l'opération couverte.

##### e) Opérations de "Futures Rate Agreement" (FRA)

Quelle que soit la nature de ces opérations (spéculations ou couverture d'opérations sur le marché physique), le gain ou la perte réalisé et échangé le jour de la connaissance du taux de référence

est enregistré immédiatement en gain ou en perte.

#### 4.4 Revenus du Portefeuille-titres

Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession de ces obligations.

#### 4.5 Dotations aux comptes de provisions

a) Les créances douteuses font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation destinée à couvrir la perte probable pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel (provisions affectées). De telles provisions sont portées en déduction des actifs correspondants. Cependant, en métropole, les provisions en francs couvrant des créances douteuses en devises restent au passif ainsi que le veut la réglementation. De même les provisions destinées à couvrir des risques hors bilan individualisés figurent au passif.

En outre des provisions sont constituées au passif pour couvrir les risques latents que la Banque peut encourir (risques généraux et risques souverains. Voir note annexe n° 10).

b) Les intérêts sur créances douteuses comptabilisés en produits bancaires sont entièrement provisionnés lorsque à la clôture de l'exercice les échéances impayées remontent à plus de 90 jours.

#### 4.6 Engagements en matière de retraite

##### a) Personnel ayant fait valoir ses droits à la retraite

Les pensions de retraite versées au Personnel ayant fait valoir ses droits sont prises en charge par la Caisse de Retraite de Paribas, à laquelle la Banque verse régulièrement des cotisations comptées en charges de chaque exercice.

En outre, la Banque a la charge de couvrir un déficit éventuel de la Caisse de Retraite. Sur la base de calculs prévisionnels effectués sur dix ans, il est précisé qu'aucune charge n'est prévisible à ce titre sur cette période pour la Banque.

Les compléments de retraite à verser aux salariés de la Banque ayant quitté l'entreprise selon les dispositions de la Convention Collective et des règlements de retraite de la Banque font, depuis 1983, l'objet d'une provision. A fin 1985, cette provision s'élevait à 115,7 millions de francs et couvrait l'intégralité de la valeur actualisée au taux de 9,5%:

- des charges de versements d'annuités aux personnes ayant quitté la Banque au titre de l'Article 19 et des contrats de solidarité,
- des charges de versements au titre des compléments de retraite au Personnel de Direction. Rappelons qu'à fin 1984 cette charge n'était couverte qu'à concurrence de 60%.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement.

##### b) Personnel en activité

Il n'est pas constitué de provision au titre des droits à la retraite acquis par le Personnel en activité et non couverts par la Caisse de Retraite, ni au titre des indemnités de départ à lui verser. A titre indicatif, le montant actualisé au taux de 9,5% des indemnités de départ à la retraite à verser jusqu'en l'an 2000 est estimé à 49,6 millions de francs. Le montant des droits à la retraite non couvert par la Caisse de Retraite peut être estimé à environ 6 millions de francs.

##### c) Succursales à l'étranger

Dans les Succursales à l'étranger et pour le Personnel recruté localement il est, selon les pays, procédé soit au versement d'une cotisation, comptée en charges de l'exercice, à une Caisse de Retraite locale, soit à la constitution d'une provision. Le montant des provisions ainsi constituées au 31 décembre 1985 s'élevait à 14,8 millions de francs.

#### 4.7 Opérations de crédit-bail

Les immobilisations acquises dans le cadre d'opérations de crédit-bail sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties sur leur durée de vie probable. Les revenus qui en découlent sont enregistrés suivant les termes du contrat liant la Banque avec les clients bénéficiaires de ces opérations.

#### 4.8 Charges fiscales

##### a) Impôts et taxes

Dans ce poste sont provisionnées la taxe sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle de solidarité à verser après la clôture, au titre de l'exercice de référence.

En revanche, la taxe sur les encours est comptabilisée en charges de l'exercice du règlement.

##### b) Avoirs fiscaux et crédits d'impôt

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés en augmentation de la charge d'impôt sur les sociétés et de la rubrique à laquelle le produit se rattache, ainsi :

- les avoirs fiscaux sur les dividendes ne bénéficiant pas du régime mère ou sur les coupons d'obligations sont inclus dans les revenus du Portefeuille;
- les crédits d'impôt, attribués en vertu de certaines conventions au titre de prêts consentis à l'étranger, sont portés dans les produits bancaires.

##### c) Impôt sur les sociétés

Le poste "Impôt sur les sociétés" enregistre non seulement la charge d'impôt courante couverte ou non par les crédits d'impôt comptabilisés en résultats, l'impôt éventuel sur les plus-values fiscales à long terme mais également la charge d'impôt différée. Celle-ci est appréciée implantation par implantation et ne donne lieu à constitution d'une provision que lorsqu'elle s'avère supérieure aux crédits d'impôt différés pouvant résulter de charges temporairement non déductibles.

#### 4.9 Opérations en capital

a) Les résultats sur opérations en capital sont constitués par le solde des plus ou moins-values sur cessions de titres de participation et de Filiales et de titres assimilés ou sur cessions d'immeubles ainsi que la dotation nette aux provisions sur ces titres et les avances d'actionnaires consenties par la Banque. Le résultat sur opérations en capital est apprécié par totalisation des résultats dans les Succursales à l'étranger et en métropole.

Les résultats de cessions et provisions sur titres de placement sont considérés comme des résultats sur opérations en revenus quelle que soit leur durée de détention. De ce fait, il peut exister un écart entre ce résultat à long terme imposable et le résultat des opérations en capital.

b) Jusqu'en 1984, le solde des opérations en capital qui, en outre, ne comprenait pas les provisions sur avances d'actionnaires était compris dans les comptes de la Banque par une dotation ou une reprise sur une provision exceptionnelle constituée à cet effet, de façon à annuler l'incidence de ces opérations.

Ce mécanisme a été abandonné et le solde restant de la provision exceptionnelle (24,4 millions de francs) a été repris en compte de résultats en 1984.

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

en milliards de francs

1 - Crédits			
La répartition des "crédits à la clientèle et comptes débiteurs" est la suivante:			
	1985	1984	%
a) Métropole			
- Crédits en francs	36,81	36,65	+ 0,4
- Crédits en devises	23,10	26,12	- 11,6
	59,91	62,77	- 4,6
b) Succursales à l'étranger	53,55	56,73	- 5,6
	113,46	119,50	- 5,1
2 - Portefeuille-titres			
	1985	1984	Différence
2.1 Titres de placement			
a) Métropole			
- Titres en francs	5,09	2,33	+ 2,76
- Titres en devises	9,09	7,55	+ 1,54
	14,18	9,88	+ 4,30
b) Succursales à l'étranger	4,57	3,49	+ 1,08
	18,75	13,37	+ 5,38
La différence entre 1985 et 1984, pour la métropole, s'analyse de la façon suivante:			
● entrées			+ 0,76
● sorties			- 0,32
● dotation nette aux provisions et écarts de change			- 0,09
3 - Prêts participatifs et subordonnés			
	1985	1984	Différence
- Prêts participatifs en francs	0,36	0,56	- 0,20
- Prêts participatifs et subordonnés en devises	0,27	0,32	- 0,05
	0,63	0,88	- 0,25
La valeur estimative du Portefeuille-Titres de placement en métropole ressort à 14,9 milliards de francs contre 10,6 milliards de francs au 31 décembre 1984. La valeur comptable du Portefeuille d'obligations détenues à des fins de couverture de risque de taux est, pour la métropole, de 4,07 milliards de francs en 1985.			
	1985	1984	Différence
2.2 Titres de participation			
a) Métropole	1,83	1,48	+ 0,35
b) Succursales à l'étranger	0,08	0,07	+ 0,01
	1,91	1,55	+ 0,36
La variation du poste devises s'explique par la baisse du cours des devises dans lesquelles sont libellés les prêts.			
Pour les "prêts participatifs en francs", la variation s'explique de la façon suivante:			
● prêts nouveaux			+ 0,05
● remboursements			- 0,20
● dotation nette aux provisions			- 0,05
4 - Immobilisations			
	1985	1984	
- Valeur brute	2,03	1,81	
- Amortissements	0,58	0,48	
Valeur nette	1,45	1,33	
Dont:			
a) Métropole	1,01	0,86	
Immobilisations corporelles et incorporelles	(0,97)	(0,81)	
Frais d'établissement	(0,04)	(0,05)	
b) Etranger	0,44	0,47	
5 - Ressources clientèle			
	1985	1984	%
a) Métropole			
A vue	9,67	9,36	+ 3,3
A terme et divers	6,42	6,19	+ 3,7
Bons de caisse et certificats de dépôt	2,09	1,03	n.s.
	18,18	16,58	+ 9,7
b) Succursales à l'étranger	1,92	1,77	+ 8,5
A vue	31,45	26,26	+ 19,8
Bons de caisse et certificats de dépôt	11,88	5,09	n.s.
	45,25	33,12	+ 36,6
	63,43	49,70	+ 27,6
6 - Provisions			
	1985	1984	
- Provisions pour pertes et charges	1,86	0,89	
- Provisions spéciales constituées en franchise d'impôt	0,17	0,16	
- Provisions ayant supporté l'impôt	1,25	1,36	
	3,28	2,41	

en milliards de francs

7 - Obligations et emprunts			
A fin 1985, l'échéancier des dettes sur emprunts obligataires était le suivant:			
a) Francs (millions)			
1986	25,0		
1987	27,5		
1988	481,0		
1989	666,9		
1990	1 434,4		
1991	940,0		
1992	44,0		
1993	48,4		
1994	53,2		
	3 720,4		
b) Devises (millions)			
1996 - francs suisses	110,-		
Indéterminé - US dollars	200,-		
8 - Ecart de réévaluation			
8.1 Réserve réglementée (millions)			
Montant initial (31.12.1978)	182,2		
Incorporation au capital (26.06.1980)	(125,0)		
Reprises sur cessions de titres	3,3		
Montant au 31.12.1985	53,9		
8.2 Provision réglementée (millions)			
Montant initial (31.12.1978)	19,5		
Reprises 1979-1985 (voir principes comptables 3.1 a)	(6,6)		
Montant au 31.12.1985	12,9		
9 - Capital, réserves, report à nouveau			
	1985	1984	Différence
Capital	1,330	1,000	0,330
Réserves	1,682	0,916	0,766
Report à nouveau	0,197	0,169	0,028
	3,209	2,085	1,124
L'écart de 1,124 milliards de francs s'explique:			
- pour 0,068 par l'affectation des résultats de l'exercice 1984 (réserves 0,040, report à nouveau 0,028);			
- pour 1,056 par l'émission en mai 1985 de 3 300 000 certificats d'investissement privilégiés de 100 francs nominal à 320 francs (capital 0,330 - réserves 0,726). La rémunération de ces certificats d'investissement fait partie de l'affectation des résultats.			
10 - Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises			
	1985	1984	
Dotations	3,01	2,63	
Reprises	(0,58)	(0,74)	
Net	2,43	1,89	
Dont:			
Provisions actif	1,35	1,37	
Provisions passif	1,08	0,52	
La provision passif inclut pour 1985 une provision de 134 millions de francs constituée pour neutraliser partiellement les plus-values de cessions dégagées sur le portefeuille d'obligations détenues à des fins de couverture de risques de taux (voir principes comptables 3.2 c).			
Le total des provisions pour risques généraux (risques non individualisés) et risques souverains s'est accru en 1985 de 745 millions de francs, contre 240 millions de francs en 1984.			
11 - Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitations et reprises de provisions (millions)			
	1985	1984	
Dotations	35,1	31,6	
Reprises	29,7	21,9	
Le poste "Dotations" est constitué par la provision pour investissement au titre de l'exercice et la provision pour la réserve spéciale de participation à verser au cours de l'exercice suivant. Le poste "Reprises" enregistre la reprise de la provision pour la réserve spéciale de participation constituée dans l'exercice précédent.			
12 - Impôt sur les sociétés (millions)			
	1985	1984	
Charge d'impôt courant	340,22	316,70	
Charge d'impôt différé	14,20	72,20	
Impôt exceptionnel	35,75	-	
	390,17	388,90	
L'impôt exceptionnel payé en 1985 résulte de la réintégration dans le bénéfice fiscal 1983 de la provision retraite constituée cette même année, en application des dispositions réglementaires.			
La charge d'impôt différé résulte des opérations de leasing réalisées par la Succursale de Londres (voir principes comptables 4.8 c).			

## INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES AU 31 DECEMBRE 1985

(en milliers de francs) Valeur d'inventaire

## Obligations

Air France 16,40% 82-92	6775
Automobiles Peugeot TMO 82-92	8505
Autoroutes 9,50% 83-93	244008
Autoroutes 13,80% 84-94	32887
Autoroutes 15,10% 81-91	11200
Autoroutes 15,20% 83-93	57993
Autoroutes 15,50% 82-92	139338
Aérospatiale TMM 03/04	16788
Aérospatiale TMM 09/83-91	11915
BFCE 14,30% 83-93	2164
BFCE 16,90% 82-92	4785
BIRD 10,90% 85-97	17868
BRED 14,70% 83-91	4846
Banque Européenne d'Investissement 14,80% 83-93	13246
Banque Européenne d'Investissement 13,70% 84-94	7800
Banque Européenne d'Investissement 11,70% 85-97	358
Banque Européenne d'Investissement 11,90% 85-95	320
Banque Nationale de Paris TMO 81-89 (mai)	24535
Banque Nationale de Paris TMO 81-89 (novembre)	11350
Banque de l'Union Européenne TMO 82-90	10692
CAECL 10,20% 85-92	5242
CAECL 10,90% 85-02	4848
CAECL 11,80% 85-97	65455
CAECL 12,20% 85-97	71400
CAECL 14,00% 80-90	17152
CAECL 14,00% 83-94	41460
CAECL 14,00% 82-92	50000
CAECL 16,40% 82-92	50000
CAECL Régions de France 13,50% 84-94	29700
CAECL Régions de France 13,40% 84-94	50992
CAECL Régions de France 14,00% 83-93	21140
CAECL Régions de France 13,40% 84-91	10570
CAECL Régions de France 11,50% 85-95	92826
CEE 12,30% 84-97	3470
CEPME 13,00% 84-96	27180
CEPME 14,20% 83-01	9950
CEPME 15,30% 82-94	6720
CEPME 16,90% 82-92	1240
CEPME 17,40% 81-93	5705
CFDI Taux Flottant 84-94	186662
CIC (emprunt groupé) 16,50% 82-92	2292
CIC TOM 82-92	10234
CIC TOM 82-90	3843
CIT Alcatel Taux variable 82-92	60000
CNCA TMO 81-91	11368
CNCA TMO 82-92	14354
CREG TMO 82-90	12499
CETELEM 12% 85-97	3889
CREDIPAR TRA 84-92	221
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 16,70% 82-89	8000
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 15,00% 83-01	16450
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 10,70% 85-00	4891
Caisse Centrale de Crédit Coopératif 15,50% 82-94	11240
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 13,70% 84-04	22420
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 0,00% 84-93	35971
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 0,00% 84-94	23011
Caisse Centrale	
de Coopération Economique 0,00% 84-95	14258
Caisse Nationale de l'Energie 13,70% 84-91	73727
Caisse Nationale de l'Energie 14,70% 83-90	65194
Caisse Nationale de l'Energie 15,30% 83-90	134524

(en milliers de francs) Valeur d'inventaire

Caisse Nationale de l'Energie 16,50% 82-89	102771
Caisse Nationale de l'Energie 13,80% 80-86	5558
Caisse Nationale de l'Energie 11,50% 85-92	49879
Caisse Nationale des Télécomm. 13,70% 84-92	15984
Caisse Nationale des Télécomm. 15,60% 83-95	21118
Caisse Nationale des Télécomm. 14,50% 83-93	25538
Caisse Nationale des Télécomm. TMO 85-96	28461
Caisse Nationale des Télécomm. 8,25% 77-89	6610
Caisse Nationale des Télécomm. 11,875% 84-93	226830
Caisse Nationale des Télécomm. 13,50% 84-93	529270
Caisse de Refinancement Hypothécaire 10,90% 85-87	190563
Charbonnages de France TMO 84-96	1931
Charbonnages de France 13,70% 84-94	8144
Charbonnages de France 15,10% 83-93	35023
Colas 11,50% 84-94	1848
Compagnie Bancaire 14,10% 84-94	31618
Compagnie Bancaire 13% 84-91	121283
Compagnie Nationale du Rhône 16,90% 82-99	10000
Comptoir des Entrepreneurs 14,80% 83-91	9970
Comptoir des Entrepreneurs TMO 81-89	41892
Crédit Commercial de France TMO 82-90	5595
Crédit Foncier de France 12,75% 84-91	28812
Crédit Foncier de France 14,20% 83-93	38753
Crédit Foncier de France 14,30% 83-01	24626
Crédit Foncier de France 14,60% 81-95	2448
Crédit Foncier de France 13,10% 84-90	6070
Crédit Foncier de France 14,00% 80-95	17804
Crédit Foncier de France 16,40% 82-00	28571
Crédit Foncier de France 12,10% 85-00	24236
Crédit Foncier de France 11,30% 75-93	793
Crédit Foncier de France 10,70% 85-00	2887
Crédit Foncier de France 13,10% 85-00	23374
Crédit Foncier de France 13,70% 84-96	50499
Crédit Foncier de France 11,75% 83-91	574636
Crédit Lyonnais Immobilier TMO 82-90	9369
Crédit Lyonnais TMO 81-89	7740
Crédit Lyonnais TMO 82-90	12771
Crédit Mutuel 14% 84-92	1590
Crédit Mutuel TMO 85-93	1966
Crédit National 13,30% 84-97	1496
Crédit National TMO 83-93	8015
Crédit National 14,60% 83-93	8072
Crédit National 14,80% 83-95	16630
Crédit National 16,40% 82-94	37500
Crédit National 16,90% 82-94	22595
Crédit National 10,80% 85-98	1932
Crédit National TMO 82-92	4031
Crédit National 13,30% 83-93	76570
Crédit National 17,40% 81-93	23430
Crédit Naval 16,80% 82-92	1952
Crédit du Nord TMO 81-90	3983
Crédit du Nord TMO 82-90	20608
Eurodif 16,70% 82-92	59795
Electricité de France 15,00% 83-01	25865
Electricité de France 16,30% 82-92	39880
Electricité de France 16,50% 82-20	149160
Electricité de France 16,90% 82-20	149498
Electricité de France TRA 83-93	2550
Electricité de France 14,20% 83-93	76535
Electricité de France 14,90% 83-95	23300
Electricité de France 10,20% 75-90	109900
Elf Aquitaine 5,25% 78-88	8372
Emprunt Groupe Départements 15,20% 83-95	8830
Emprunt d'Etat 12,00% 80-86	5001
Emprunt d'Etat 13,40% 83-93	48326
Emprunt d'Etat 13,70% 83-93	47302
Emprunt d'Etat 11% 85-92	358
Emprunt d'Etat 7,00% 73-88	2025

(en milliers de francs) Valeur d'inventaire

Emprunt d'Etat 11,60% 84-96	33999
Emprunt d'Etat 12,90% 83-95	145785
Emprunt d'Etat 13,20% 83-95	11570
Emprunts Groupés	
des Communications Urbaines 16,60% 82-94	9745
Ficofrance 12,40% 85-95	224
Finemep 11,80% 85-99	241
Finemep 12,30% 85-99	333
Finemep 13,90% 84-96	22873
Finemep 14,40% 83-95	1610
Finextel 12,00% 85-95	1059
Finextel 12,00% 85-95	1882
Finextel TMO 81-89	17289
Francetel 16,70% 82-94	1935
Fiat France TMO 83-91	443
Fonds Spécial de Grands Travaux 16,40% 82-90	65151
Fonds d'Intervention Sidérurgique 13,80% 84-96	19401
France HLM 11,40% 85-00	215
Gaz de France 16,80% 82-90	20000
Gaz de France 15,20% 83-95	63530
Groupe Maisons Familiales TRA 83-91	8300
Ile-de-France 14,60% 80-92	7910
Ile-de-France 12,00% 85-97	260
Loire Atlantique 14,60% 83-95	506
Michelin TMO 82-92	34022
PTT 10,50% 75-90	24325
PTT 13,70% 84-94	31002
PTT 16,20% 82-92	16661
Provence Alpes 14,10% 84-96	217
Prétabail 9,00% 85-93	710
Péchiney TMO 81-89	5170
Péchiney TMO 82-92	50398
Renault (Titres participatifs) avril 84-08	25704
Rhône-Poulenc TMO 82-92	9109
SNCF 11,80% 85-99	11150
SNCF 13,80% 84-96	30754
SNCF 14,10% 83-93	9980
SNCF 14,10% 83-93	6055
SNCF 14,60% 80-94	4012
SNCF 15,00% 83-95	20985
SNCF 16,60% 82-94	1110
Sapar TMO 81-91	37418
Sapar TMO 82-92	2233
Sapar TMO 83-93	16855
Screg (Convertible) 12,50% 83-91	2712
Sicofram 12,50% 85-00	25868
Snecma TRO 82-92	14940
Sovac TRO 84-93	230
Salon de Provence 9,95% 3-79	2175
Société Générale TMO 83-91	14255
Société Générale TMO 82-90	29518
Société Générale Taux flottant 84-94	187513
Tréficable Pirelli 8,10% 85-95	844
Trésor obligations assimilables TRA 85-00	18437
Trésor obligations assimilables TRA 85-98	2888
Trésor obligations assimilables 9,90% 85-91	330379
Trésor obligations assimilables 9,90% 85-97	32220
Trésor obligations assimilables 10,00% 85-00	9500
Union de Crédit pour le Bâtiment 12,30% 85-92	39912
Ville de Paris 16,60% 82-92	14190
Villes de France 16,60% 82-94	48951

(en milliers de francs) Nombre de titres % Valeur d'inventaire

## Banques et Sociétés Financières

OPB-Paribas	5034775	97,26	542881
Sogefi	116250	93,00	11626
Banque Centrale de Compensation	30000	10,00	2205
Crédit martiniquais	34838	11,45	2184
Fimodi	13607	13,60	1661
Compagnie Bancaire	1500	0,01	1236
CEPME	3970	0,11	945
Sofaris	5711	0,57	571
Soficomi	1925	0,08	320
Auxiliaire de Financement International	2500	5,00	250
Sebadour	2315	2,78	243
Centre du Titre Universel de Paiement	1900	3,16	190
Centre du Titre Universel de Paiement (libéré à 25%)	1900	3,16	173
Centre du Titre Universel de Paiement (montant restant à libérer)			143
Sofinat	1265	4,21	127

## Sociétés d'Investissement et de Portefeuille

OPFI Paribas	1301038	11,82	212926
OPFI Paribas (droit de souscription)	1001038	-	6150
Société Française de Participations Industrielles	535714	1,00	60000
Publicourt	1126	-	56413
Euromonnaies	224000	-	22400
Opportunité Obligataire	339	-	16950
Le Secours SA	36748	8,30	15387
Franterme	300	-	15037
Pareurope	30000	-	15000
Veninter	138006	33,25	12697
Santa Fé	66576	2,95	10476
Province Investissement	38057	-	10081
Oblipar	1000	-	10000
Première Catégorie	200	-	10000
France Réserve International	10000	-	10000
Fonds Cofidic	371	-	9275
Canadian Pacifique Limitée	270300	0,12	9238
Conseil Investissement	49970	99,94	6988
Mondiale d'Investissement	26519	-	6088
GFA Pérignon	9283	37,88	4177
SPS	29999	0,50	4116
Foncier Investissement	13060	-	3344
Valréal	60	-	3000
Nord Sud Développement	2929	-	2999
Avelec	12491	4,16	1249
Avelec (libéré à 25%)	37482	12,49	937
Avelec (montant restant à libérer)	-	-	2811
FCP Valoris	50	-	2575
FCP CNPI Rendement	250000	-	2500
Sogepar	10020	-	2470
Sogepargne	8270	-	2064
Essor	16000	-	2000
Sifis-Siemens	18000	7,20	1800
Epargne-Assurance	11786	-	1621
FCP Sup. Télécom.	13000	-	1326
Cie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer	237440	20,00	1289

(en milliers de francs)	Nombre de titres	%	Valeur d'inventaire
Via Investissement	9990	-	1249
Compagnie Lebon	590	0,07	684
Obligation Convertible	4390	-	549
Sicobli	44	-	535
FCP Technologies Financière	5	-	502
Epargne Revenu	1980	-	483
Finemep	5000	10,00	398
Gimer	3000	3,79	300
GMF Obligations	25	-	250
Antin Gérance	2031	20,31	203
CGE Développement	1960	3,92	196
Lorraine Créativité (libéré à 50%)	3900	-	195
Lorraine Créativité (montant restant à libérer)			195
Aménagement Bas-Rhône Languedoc	2122	0,95	189
Generco	1247	4,51	125
Neficom	1200	20,00	120
Antin Gestion	1175	47,00	117
Gifatel	1100	22,00	110

### Autres titres de placement et de participation

Petrofina	113746	0,65	106593
Olivetti	1989900	0,54	29953
Compagnie Française des Pétroles (certificats)	434300	-	27468
Compagnie Française des Pétroles "B"	4200	0,01	1196
Sema Metra	101760	10,25	21763
Meillor	5012	25,06	11026
Rocpar (obl. conv. 1985)	66666	-	6666
Peugeot SA	12120	0,07	5284
Sofimalt	50000	-	5000
France Immobilière			
Papeteries	38730	15,39	3873
La Provençale (obl. conv. 1981)	920	-	3329
La République (obl. conv. 1981)	380	-	2406
Source Perrier	5000	0,06	2210
Elf Aquitaine	9900	-	2022
Matra	1000	0,06	1616
Sopardev	15000	10,00	1500
DAFSA	6457	1,01	1363
SPIM	840	0,18	1201
Compagnie Générale d'Electricité	2456	0,02	1044
Nice Téléservices	10000	-	1000
Prouvost SA	4000	0,08	956
VALEO	2500	0,05	906
Arjomari Prioux	800	0,04	821
Alsthom	2005	0,01	628
Fichet Bauche	940	0,21	602
Sofinep	5480	18,26	548
Soficomex	5055	7,22	505
GOBTP	4000	3,20	400
Thomson CSF (obl. conv. 1985)	563	-	338
Compagnie Générale de Géophysique	650	0,02	328
Spot Image	300	1,20	300
Générale Biscuit	200	0,01	297
Trefic Pirelli (bon sous. 1985)	700	-	281
Michelin	250	-	266
Aicatel Gigadisc	15000	2,29	262

(en milliers de francs)	Nombre de titres	%	Valeur d'inventaire
Sicovam	362	6,03	235
Bouygues	300	-	232
Ugine Gueugnon SA	4094	0,06	205
Transgène	1437	14,37	144
Hôpitaux de France	25	6,25	125
Titres énumérés ci-dessus			8086127
Titre de sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse des valeurs en France			7913912
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse des valeurs en France			2551
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 francs par catégorie			4453
Valeur d'inventaire du portefeuille-titres métropole			16007043
Valeur d'inventaire du portefeuille-titres des succursales à l'étranger			4652750
Total			20659793

	Métropole	Succursales à l'étranger	Totaux
Titres de placement	14178179	4569674	18747853
Titres de participation et de filiales	1828864	83076	1911940
Total	16007043	4652750	20659793

### Titres de filiales et de participations acquis au cours de l'exercice 1985

<b>A - Filiales à plus de 50%</b> (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)	
- Banque Paribas capital Markets Ltd.	25 000 000 actions
- Banque Paribas Norge	700 000 actions
<b>B - Participations (participations acquises ou portées à 33,33%)</b>	
- GFA Pérignon	9 283 actions
<b>C - Participations (participations acquises ou portées à 10%)</b>	
- Sema Metra	2490 actions
- Euro Route Eurogestion SNC	1 action
- Euro Route France	415 actions
- Eurogest	50 actions
- France Immobilière Papeteries	38 730 actions
- SA des Joints Meillor	5 012 actions
Prise de contrôle d'une société Française au cours de l'exercice (loi du 12 juillet 1985)	néant

## RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1981	1982	1983	1984	1985
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	750 000 000	900 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 330 000 000
Nombre d'actions émises	7 500 000	9 000 000	10 000 000	10 000 000	13 300 000
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Produits d'exploitation bancaire	15 728 832 597	18 100 866 156	21 228 981 283	29 660 088 433	32 677 972 956
Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	1 126 283 858	1 669 864 081	2 307 854 322	2 614 387 427	3 300 276 801
Impôt sur les bénéfices	255 625 316	252 514 615	272 974 615	388 895 844	390 173 248
Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	170 423 489	125 732 403	175 582 524	189 075 250	302 531 514
Montant des bénéfices distribués	127 500 000	70 950 000	95 000 000	130 000 000	227 120 000
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	116,09	171,80*	203,49	222,55	233,27**
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	22,72	15,24*	17,56	19,81	24,25**
Dividende versé à chaque action	17,00	8,60 <sup>(1)</sup> 4,30 <sup>(2)</sup>	9,50	13,00	14,00 <sup>(5)</sup> 26,40 <sup>(6)</sup>
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés <sup>(3)</sup>	3 347	3 466	3 587	3 609	3 622
Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	490 573 427 <sup>(4)</sup>	546 587 528	609 785 100	639 608 722	691 609 852
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc.)	173 700 666 <sup>(4)</sup>	216 306 378	249 334 046	291 282 858	310 652 333

\* Compte tenu du fait que les 1 500 000 actions émises en 1982 ont été créées jouissance 01.07.1982.

\*\* Compte tenu du fait que les 3 300 000 actions émises en 1985 ont été créées jouissance 01.04.1985.

(1) Actions anciennes.

(2) Actions nouvelles (01.07.1982).

(3) Effectifs payés en France.

(4) Montants non comparables à ceux des années précédentes, en raison d'une modification du plan comptable.

(5) A chaque action ordinaire.

(6) A chaque CIP.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute en FF	Nette en FF

**1. Renseignements détaillés  
concernant les participations  
dont la valeur d'inventaire  
excède 1% du capital  
de la Banque Paribas**

**A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la Banque Paribas)**

OPB Paribas (5)	258 825 000	251 230 000 000	97,26	455 947 552,05	542 880 610,00 (1)
Banque Paribas du Canada (3)	20 000 000 \$CAN	3 129 000	100,00	101 170 000,00	101 170 000,00
Paribas South East Asia	5 000 000 \$SS		100,00	35 907 125,00	35 907 125,00
Banque Paribas Capital Markets Ltd.	25 000 000 \$US	10 000,00	99,99	203 222 507,56	203 222 507,56
Banque Paribas Norge	70 000 000 KRN		100,00	69 867 000,00	69 867 000,00

**B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la Banque Paribas)**

OPFI Paribas (2)	550 000 000	860 191 809,48	11,82	212 925 658,45	212 925 658,45
Sema Matra (4)	39 707 000	111 797 000,00	10,25	21 763 284,00	21 763 284,00

**2. Renseignements globaux  
concernant les autres filiales  
et participations**

**A - Filiales**

• Françaises				18 620 467,28	18 620 467,28
• Etrangères				31 308 760,00	29 199 760,00

**B - Participations**

• Dans les sociétés françaises				71 872 763,42	47 304 263,98
• Dans les sociétés étrangères				44 290 057,81	26 534 063,58

(1) Dont écart de réévaluation capitalisé 45 128 744,01  
Dont écart de réévaluation 41 804 313,94  
(2) Exercice clos au 30 septembre 1985  
(3) Exercice clos au 31 octobre 1985  
(4) Exercice clos au 31 décembre 1984  
(5) Exercice de 15 mois  
(6) Dont provisions 68 164 289,50

## AU 31 DECEMBRE 1985

Prêts et Avances consenties et non remboursées en FF	Montant des Cautions et Avals en FF	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
981 312 167,51		104 536 000,00	93 650 000,00	
205 133,65	5 162 000,00	\$CAN 21 436 000,00	\$CAN 6 210 000,00	
22 753 883,29		\$SS 28 464 000,00	\$SS 1 246 000,00	2 322 273,63
607 576 324,65		\$US 69 630 000,00	\$US 7 220 000,00	
		KRN 33 860 000,00	KRN - 244 000,00	
53 858 857,91		170 685 012,47	292 639 502,65	13 615 780,00
74 466 291,76	19 045 064,00	413 234 261,00	6 740 169,00	5 162 040,00
79 435 102,14				10 693 580,00
38 610 000,00	37 805 000,00			3 451 009,97
322 222 396,98(6)	271 241 405,30			3 123 954,00
13 733,78				586 792,94

## Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1985 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de 302 531 514,02 francs.

## Deuxième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 302 531 514,02 francs et que le report à nouveau représente 197 057 574,81 francs décide l'affectation de ces sommes de la manière suivante:

- dotation à la réserve légale pour porter son montant à 10% du capital..... F 33 000 000,00
  - dividende aux certificats d'investissement privilégiés provenant de l'augmentation de capital de 1985 (1) ..... F 87 120 000,00
  - dividende aux actions ordinaires "A" ..... F 140 000 000,00
  - report à nouveau ..... F 239 469 088,83
- Total ..... F 499 589 088,83

(1) conformément au contrat d'émission.

En conséquence, le dividende par CIP étant de 26,40 francs qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 13,20 francs, correspondent à un revenu global de 21 francs, elle fixe, pour cet exercice, à 14 francs le dividende par action ordinaire "A" qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7 francs, correspond à un revenu global de 21 francs.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 16 mai 1986.

L'Assemblée générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi:

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor
1982	7 500 000 1 500 000	70 950 000	12,90 6,45	8,60 4,30	4,30 2,15
1983	10 000 000	95 000 000	14,25	9,50	4,75
1984	10 000 000	130 000 000	19,50	13,00	6,50

## Troisième résolution

L'Assemblée générale confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil dans les conditions de l'article 10 des statuts de M. Bruno de Maulde comme administrateur pour la durée restant à courir jusqu'au renouvellement de la totalité du Conseil.

## Quatrième résolution

L'Assemblée générale annule à hauteur des montants non

utilisés à ce jour les autorisations données au Conseil d'administration le 13 mai 1985 d'émettre, de créer et de garantir en toutes monnaies des bons et obligations.

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de 10 000 000 000 francs.

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de 10 000 000 000 francs.

## Cinquième résolution

L'Assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'administration le 13 mai 1985 d'émettre, de créer et de garantir des certificats de dépôts.

L'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à émettre et à créer, sur toute place où la réglementation le permet, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôts autres que ceux visés par l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> mars 1985, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 20 000 000 000 francs.

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission en toutes monnaies, de certificats de dépôts autres que ceux visés par l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> mars 1985, pour un montant maximum de 20 000 000 000 francs.

## Sixième résolution

L'Assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'administration le 13 mai 1985 d'émettre, de créer et de garantir des titres d'emprunts à durée non déterminée.

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à émettre et à créer en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des titres d'emprunt à durée non déterminée, en toutes monnaies pour un montant maximum de 10 000 000 000 francs.

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de titres d'emprunt à durée non déterminée en toutes monnaies pour un montant maximum de 10 000 000 000 francs.

## Septième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, en application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966.

## LA BANQUE PARIBAS DANS LE MONDE

Cette liste recense les implantations de la Banque Paribas, dont le réseau fait partie de celui de l'ensemble du Groupe Paribas et notamment de l'ensemble des banques Paribas qui sont celles qui portent ce nom, en France et à l'étranger.

- Voir liste complète des implantations bancaires et financières du Groupe dans la plaquette: Groupe Paribas (p. 67-71).

- succursale
- filiale
- ▲ conseiller, délégation représentation
- ◆ banque associée

## En France

**Banque Paribas**  
Siège: 3, rue d'Antin  
75078 Paris Cedex 02  
Tél.: 42.98.12.34  
Télex: PARB 210 041

**Succursales et Agences**  
A Paris et en région parisienne

**Auteuil**  
79, rue La Fontaine  
75016 Paris  
Tél.: 45.24.43.99  
Télex: 612 389

**Bosquet**  
47, avenue Bosquet  
75007 Paris  
Tél.: 45.55.52.99  
Télex: 202 047

**Faubourg Saint-Honoré**  
260, rue du Fg-St-Honoré  
75008 Paris  
Tél.: 47.66.02.55  
Télex: 642 942

**George V**  
14, avenue George-V  
75008 Paris  
Tél.: 47.23.66.80  
Télex: 630 012

**Gobelins**  
23, avenue des Gobelins  
75005 Paris  
Tél.: 43.36.19.24  
Télex: 201 498

**La Muette**  
36, rue de la Pompe  
75116 Paris  
Tél.: 45.03.15.15  
Télex: 610 197

**Malesherbes**  
68, boulevard Malesherbes  
75008 Paris  
Tél.: 45.22.19.69  
Télex: 640 446

**Neuilly-le-Roule**  
71, avenue du Roule  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél.: 47.38.14.10  
Télex: 630 379

**Neuilly-Saint-James**  
12, avenue de Madrid  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél.: 47.47.88.90  
Télex: 612 037

**Opéra**  
26, avenue de l'Opéra  
75043 Paris Cedex 1  
Tél.: 42.96.92.90  
Télex: 211 733

**Place de Breteuil**  
4, place de Breteuil  
75015 Paris  
Tél.: 45.66.48.22  
Télex: 201 048

**Prony**  
91, rue de Prony  
75017 Paris  
Tél.: 42.27.33.79  
Télex: 650 395

**Saint-Mandé**  
30, avenue du Général-de-Gaule  
94160 Saint-Mandé  
Tél.: 43.98.02.02  
Télex: 232 558

**Saint-Philippe-du-Roule**  
170, rue du Fg-St-Honoré  
75008 Paris  
Tél.: 43.59.25.92  
Télex: 640 409

**Sèvres**  
47, rue de Sèvres  
75006 Paris  
Tél.: 45.48.58.25  
Télex: 201 968

**Trocadéro**  
21, avenue Raymond-Poncaré  
75116 Paris  
Tél.: 45.53.02.50  
Télex: 620 508

**Vaugirard Saint-Lambert**  
290, rue de Vaugirard  
75015 Paris  
Tél.: 45.31.80.00  
Télex: 201 690

**Télébanque Paribas**  
26, avenue de l'Opéra  
75001 Paris  
Tél.: 42.96.58.28  
Télex: 220 539

## Succursales et agences en Province

**Alsace**  
**Strasbourg**  
10, place Kléber  
B.P. 11 - 67060 Cedex  
Tél.: 88.32.51.25  
Télex: 880 497

**Mulhouse**  
7, rue du Sauvage  
B.P. 1076 - 68051 Cedex  
Tél.: 89.45.64.46  
Télex: 881 138

**Aquitaine**  
■ **Bordeaux**  
50, cours du Chapeau-Rouge - B.P. 91  
33025 Cedex  
Tél.: 56.44.80.05  
Télex: 570 164

**Biarritz**  
15, place Clemenceau  
B.P. 249 - 64205 Cedex  
Tél.: 59.24.36.80  
Télex: 541 736

**Auvergne**  
**Clermont-Ferrand**  
37, rue Gonod  
Le Grand Pavois  
B.P. 472  
63013 Cedex  
Tél.: 73.93.50.46  
Télex: 392 406

**Bourgogne**  
**Dijon**  
4, place Grangier - B.P. 1168  
21028 Cedex  
Tél.: 80.30.85.79  
Télex: 350 595

**Bretagne**  
**Rennes**  
4, rue Nationale  
B.P. 216 - 35004 Cedex  
Tél.: 99.79.46.11  
Télex: 730 742

**Centre**  
**Orléans**  
1, rue de la Hallebarde  
B.P. 1631 - 45006 Cedex  
Tél.: 38.62.21.21  
Télex: 760 484

**Tours**  
24, place de la Résistance  
B.P. 1629 - 37016 Cedex  
Tél.: 47.20.50.75  
Télex: 750 874

**Champagne-Ardennes**  
**Reims**  
2, cours Jean-Baptiste-Langlet - B.P. 2099  
51073 Cedex  
Tél.: 26.88.42.42  
Télex: 830 791

**Franche-Comté**  
**Besançon**  
20, rue Proudhon  
(Square Saint-Amour)  
B.P. 461 - 25019  
Tél.: 81.83.25.02  
Télex: 361 257

**Languedoc-Roussillon**  
**Montpellier**  
7, boulevard Sarraill  
B.P. 2046 - 34024  
Tél.: 67.60.54.66  
Télex: 490 012

**Nîmes**  
1, rue Cornaille - B.P. 152  
30008 Cedex  
Tél.: 66.36.27.00  
Télex: 485 033

**Limousin**  
**Limoges**  
1, place de la Préfecture  
B.P. 274 - 87007 Cedex  
Tél.: 55.32.97.67  
Télex: 590 949

**Lorraine**  
**Nancy**  
8, rue Saint-Jean  
B.P. 55 - 54002 Cedex  
Tél.: 83.32.32.02  
Télex: 960 227

**Metz**  
14, place Saint-Simplice  
B.P. 4079 - 57040 Cedex  
Tél.: 87.36.17.66  
Télex: 860 672

**Midi-Pyrénées**  
■ **Toulouse**  
24, rue de Metz  
B.P. 426 - 31008 Cedex  
Tél.: 61.52.64.92  
Télex: 531 916

**Toulouse Saint-Georges**  
6, rue Saint-Jérôme - 31000  
Tél.: 61.23.37.07  
Télex: 531 916

**Nord - Pas-de-Calais**  
■ **Lille-la-Madeleine**  
248, avenue de la République  
B.P. 208 - 59561  
Tél.: 20.51.52.00  
Télex: 120 807

**Lille-Foch**  
106, rue Nationale  
B.P. 1075 - 59011 Cedex  
Tél.: 20.57.98.33  
Télex: 120 331

**Tourcoing**  
15, place Victor-Hassebroucq - 59208  
Tél.: 20.24.06.06  
Télex: 131 943

**Basse-Normandie**  
**Caen**  
4, rue de Strasbourg  
B.P. 178  
14013 Cedex  
Tél.: 31.85.53.01  
Télex: 170 057

**Haute-Normandie**  
■ **Rouen**  
64, rue Jeanne-d'Arc  
B.P. 885 RP - 76002 Cedex  
Tél.: 35.88.64.88  
Télex: 180 342

**Pays de la Loire**  
**Nantes**  
9, place Royale - B.P. 47  
44002 Cedex  
Tél.: 40.48.44.34  
Télex: 700 212

**Angers**  
3, place du Ralliement  
B.P. 2314 - 49008 Cedex  
Tél.: 41.88.70.11  
Télex: 720 573

**Picardie**  
**Amiens**  
13, rue Gresset - B.P. 234  
80002 Cedex  
Tél.: 22.92.68.11  
Télex: 145 014

- succursale
- filiale
- ▲ conseiller, délégation représentation
- ♦ banque associée

### Poitou-Charentes Angoulême

33, place Bouillaud  
B.P. 246 - 16007 Cedex  
Tél.: 45.38.31.41  
Télex: 792075

### Provence-Côte d'Azur

■ **Marseille-Puget**  
37, cours Pierre Puget  
B.P. 9 - 13253 Cedex 6  
Tél.: 91.37.92.37  
Télex: 420545

### Marseille Prado-Paradis

501, rue Paradis  
13008 Cedex 2  
Tél.: 91.77.69.60  
Télex: 420545

### Marseille Roucas-Blanc

243, chemin  
du Roucas-Blanc - 13007  
Tél.: 91.52.72.15  
Télex: 420545

### Aix-en-Provence

1, avenue Victor-Hugo  
B.P. 248 - 13608 Cedex  
Tél.: 42.26.51.77  
Télex: 430460

### Avignon

28, rue de la Balance  
B.P. 143 - 84007  
Tél.: 90.82.71.50  
Télex: 431914

### Toulon

1 bis, avenue Vauban  
83000  
Tél.: 94.22.40.78  
Télex: 430036

### Nice

13, place Masséna  
B.P. 174 - 06003 Cedex  
Tél.: 93.80.21.93  
Télex: 460850

### Antibes

10, boulevard du Gal-Leclerc  
B.P. 1058 - 06601 Cedex  
Tél.: 93.34.46.55  
Télex: 470958

### Cagnes-sur-Mer

38, boulevard Maréchal-Juin  
06800  
Tél.: 93.73.53.53  
Télex: 970094

### Cannes

23, rue Bivouac-Napoléon  
B.P. 158 - 06403  
Tél.: 93.99.29.29  
Télex: 470726

### Juan-les-Pins

14, avenue Guy-  
de-Maupassant - 06160  
Tél.: 93.61.94.94  
Télex: 970828

### Rhône-Alpes

■ **Lyon-République**  
5, rue de la République  
B.P. 1506 - 69204 Cedex 1  
Tél.: 78.28.68.84  
Télex: 330546

### Lyon-Bellecour

12, rue Charles-Bienner  
B.P. 2205 - 69213 Cedex 02  
Tél.: 78.37.51.34  
Télex: 330546

### Lyon-Brotteaux

54, cours F.D. Roosevelt  
B.P. 6027 - 69411 Cedex 06  
Tél.: 78.52.71.57  
Télex: 330546

### Grenoble

3, boulevard  
du Maréchal Joffre  
B.P. 145 - 38002 Cedex  
Tél.: 76.43.11.03  
Télex: 320669

### Saint-Etienne

13, place Dorian  
B.P. 105 - 42002 Cedex  
Tél.: 77.32.89.94  
Télex: 300039

### Annecy

11, avenue de Chavoires  
B.P. 223 - 74006 Cedex  
Tél.: 50.23.15.13  
Télex: 900792

## En Europe

### Allemagne Fédérale

#### Banque PARIBAS

#### ■ Francfort

Kaiserstrasse 10  
Postfach 100363  
D-6000 Frankfurt/Main 1  
Tél.: (49.69) 29.90.90  
Télex: 416296 PARB D

#### ■ Düsseldorf

Königsallee 13  
Postfach 200167  
D-4000 Düsseldorf 1  
Tél.: (49.211) 802.11  
Télex: 8588387 PARB D

#### ■ Hambourg

Rathausmarkt 5,  
Postfach 100420  
D-2000 Hambourg 1  
Tél.: (49.40) 32.13.62  
Télex: 2161206 PARB D

#### ■ Stuttgart

Königsstrasse 43 b  
Postfach 100420  
D-7000 Stuttgart  
Tél.: (49.711) 22.11.91  
Télex: 721503 PARB D

### Danemark

#### ■ Banque PARIBAS

BP 2238  
Hammerensgade n° 4  
1267 Copenhagen K  
Tél.: (45.1) 14.96.97  
Télex: 15715 PARK

### Espagne

#### ■ Banque PARIBAS

Madrid  
Hermanos Becquer n° 3  
28006 Madrid  
Tél.: (34.1) 416.06.00  
Télex: 46439 PARB E

#### ■ Barcelone

Avenida Diagonal,  
427 bis - 429  
Barcelone 08036  
Tél.: (34.3) 201.41.33  
Télex: 97306 PARB E

### Grèce

#### ■ Banque PARIBAS

Athènes  
Panepistimiou, 39  
Athènes GR-102-10  
Tél.: (30.1) 325.50.21  
Télex: 210761 PARB GR

### Italie

#### Banque PARIBAS

#### ■ Milan

Casella Postale 1721  
14, via dell'Annunciata  
20121 Milano  
Tél.: (39.2) 63.58  
Télex: 335 624 BPPB MI I

#### ■ Turin

17, Via Assietta  
10128 Torino  
Tél.: (39.11) 55.30.71  
Télex: 215801 BPB I

#### ▲ Rome

30, Piazza di Monte Savello  
00186 Roma  
Tél.: (39.6) 654.88.90  
Télex: 620058 PARIBA I

#### ● PARIBAS Finanziaria S.P.A.

Via Borgonuovo 10  
20121 Milano  
Tél.: (39.2) 659.62.71  
Télex: 322023 PARIBA I

### Norvège

#### ● Banque PARIBAS

NORGE A/S  
7, Fr. Nansens Plass.  
B.P. 1955 - Vika  
0160 Oslo 1  
Tél.: (47.2) 41.04.20  
Télex: 74243 PARIB N

### Portugal

#### ▲ Claude BALIVET

Edifício Espanha  
Av. Antonio Augusto  
de Aguiar 148  
8° A. - Lisbonne 1  
Tél.: (351) 54.37.20  
Télex: 13643 ALIVET P

### Principauté de Monaco

#### ■ Banque PARIBAS

19, avenue d'Ostende  
B.P. 257 - Monte-Carlo  
Tél.: 93.30.08.08  
Télex: 469777

### Royaume-Uni

#### ■ Banque PARIBAS

68, Lombard Street  
London EC 3V, 9LJ  
Tél.: (44.1) 929.45.45  
Télex: 886055 PARIBA G

### West End Office

1, Connaught House  
Mount Row  
London W1Y 5DB  
Tél.: (44.1) 492.05.59  
Télex: 23555

#### ● Banque PARIBAS

#### CAPITAL MARKETS

17-20 - Lincoln's  
Inn Fields  
London WC 2A 3ED  
Tél.: (44.1) 242.01.73

#### ● Quilter Goodison

Company  
P.O. Box 216,  
Garrard House  
31-45 Gresham Street  
LONDON EC 2V 7LH  
Tél.: (44.1) 600.41.77  
Télex: 883719

#### QUILT G LON

#### ■ Suède

#### ● Banque PARIBAS

SVERIGE AB (I)  
Grev Turegatan 2  
11427 - Stockholm  
Tél.: (46.8) 11.96.65  
Télex: 14599 PARIBS

#### U.R.S.S.

#### ▲ Banque PARIBAS

Pokrovski boulevard 4/17  
Entrée n° 3 - App. 31  
101000 Moscou  
Tél.: (7.095) 297.34.78  
Télex: 413209 PARBM SU

(1) Transformation du bureau  
en filiale début 1986

## En Amérique

### Argentine

▲ **Carlos HELBLING,**  
C/o Maria Lucila  
Marcelo T. de Alvear 636  
11° Piso - Buenos-Aires  
Tél.: (54.1) 311.61.00  
Télex: 3317977 MARLU

### Brésil

#### ▲ Banque PARIBAS

Rua da Assembleia,  
10/2801 CEP 20011  
Rio de Janeiro. RJ  
Tél.: (55.21) 221.22.66  
Télex: 2130467 CPRB BR

#### ▲ Georges Gerbaud

Rua da Assembleia,  
10/3420 CEP 20022  
Rio de Janeiro. RJ  
Tél.: (55.21) 224.67.57  
Télex: 2122003 GGER BR

### Canada

#### ● Banque PARIBAS

#### DU CANADA

#### Toronto

Exchange Tower  
2 First Canadian Place  
Suite 2520  
Toronto, Ont. M5X 1E3  
Tél.: (1.416) 365.96.00  
Télex: 6218612  
PARICAN TOR

#### Montréal

500 Boulevard Dorchester  
Ouest Montréal,  
Québec H2Z 1W7  
Tél.: (1.514) 871.91.61  
Télex: 055 61951

### Chili

#### ▲ Yves Morizon

C/o Agencias Unidas  
Av. Providencia 929  
4 piso - Casilla 119 D  
Santiago  
Tél.: (56.2) 225.63.21  
Télex: 340480

### Colombie

#### ▲ Etienne Ramos-Esteban

Equipelectro  
Avenida Caracas 35.02  
Apartado Aereo 52-54  
Bogota  
Tél.: (57.2) 32.90.80  
Télex: 44580 ELEC COV

### Equateur

#### ● Banco Amazonas

Avenue Amazonas  
y Santa Maria  
Casilla 12-11 - Quito  
Tél.: (593.2) 54.53.15  
Télex: 2393 ED

#### General Cordova

10005 - YP. Icaza  
Casilla 5489, Guayaquil  
Tél.: (593.4) 31.14.00  
Télex: 3531 AMABAN

#### Etats-Unis

#### Banque PARIBAS

#### ■ New York

Park Avenue Plaza  
New York, N.Y. 10055  
Tél.: (1.212) 872.70.00  
Télex: PARIBAS 424670

#### ■ Chicago

Three First National Plaza  
Suite 4900  
Chicago, Ill. 60602  
Tél.: (1.312) 853.60.00  
Télex: 4330167  
PARIBAS CGO

#### ▲ Houston

1200 Smith Street  
Suite 3100  
Houston, Texas 77002  
Tél.: (1.713) 659.48.11  
Télex: 792604 PARIBAS

#### ▲ Dallas

2121 San Jacinto Street  
Suite 1580  
Dallas, Texas 75201  
Tél.: (1.214) 969.03.80  
Télex: 730179  
PARIBAS DALLAS

#### ■ Los Angeles

One Century Plaza  
Suite 3900  
Los Angeles, Cal. 90067  
Tél.: (1.213) 553.30.10  
Télex: 194803  
PARIBA Los Angeles

#### ▲ San Francisco

101 California Street  
Suite 3150  
San Francisco, Cal. 94111  
Tél.: (1.415) 398.68.11  
Télex: 172500  
PARIBAS SFO

### Denver

City Center 4  
1801 California Street  
Suite 2830  
Denver, Colorado 80202  
Tél.: (1.303) 293.38.05  
Télex: 454361  
PARIBAS DVR

#### ■ Miami

Interterra Building  
1200, Brickell Avenue  
Suite 600  
Miami, Floride 33131  
Tél.: (1.305) 381.84.00  
Télex: 441303  
PARIBAMIA

#### ▲ Washington

2000 Pennsylvania Avenue,  
N.W. - Suite 10300  
Washington DC 20006  
Tél.: (1.202) 296.25.00  
Télex: 440601  
B.P. WSH WSH UI

#### ● PARIBAS Bank

International (Texas) Inc.  
(Edge act bank)  
1200 Smith Street  
Suite 3100  
Houston, Texas 77002  
Tél.: (713) 659.48.11  
Télex: 792604 PARIBAS

#### ■ Mexique

#### ▲ Banque PARIBAS

Paseo de la Reforma 359  
Piso 6  
06500 Mexico, 5, D.F.  
Tél.: (52.5) 533.44.74  
Télex: 1777537 PARBME

#### ■ Panama

■ **Banque PARIBAS**  
Via España 75 - PO Box 6  
192 - El Dorado - Panama  
Tél.: (507) 63.50.44  
Télex: 3515 PARIBAS PG

#### ■ Pérou

#### ▲ Jean Maury

Avenida Central 643  
Piso 9 San Isidro - Lima  
Tél.: (33.51) 40.28.65  
Télex: 25471 PU JEMAURY

### Venezuela

#### ▲ Banque PARIBAS

Edificio Cavendes  
Piso 4, oficina 402  
Avenida Francisco  
de Miranda  
Los Palos Grandes  
Caracas 106  
Tél.: (58.2) 284.08.64  
Télex: 25212 PARIB VE

#### ▲ Victor Cabezas Erminy

Residencias Venezuela  
Piso 1 - Apartado 1A  
Avenida Libertador  
El Bosque - Caracas 105  
Tél.: (58.2) 71.06.25

## En Asie Pacifique

### Australie

#### Banque PARIBAS

▲ **Melbourne**  
395 Collins Street,  
3rd Floor  
Melbourne, Victoria 3000  
Tél.: (61.3) 62.32.32  
Télex: AA 35283

#### ▲ Sydney

10 Spring Street - 7th Floor  
Sydney N.S.W. 2000  
Tél.: (61.2) 221.25.95  
Télex: AUSOP 73229

#### ▲ John B. Studdy

10 Spring Street, 7th Floor  
Sydney, N.S. W. 2000  
Tél.: (61.2) 233.89.61

### Chine Populaire

#### Banque PARIBAS

▲ **Pékin**  
Beijing Hôtel  
Bâtiment Central  
Suite 3136  
Chang An Avenue - Beijing  
Tél.: (33.86) 500.77.66  
Extension 3155/3136/3137  
Télex: 22569 PARBJ CN

#### ▲ Shanghai

Shanghai Jin Jiang Club  
Room n° 58134 Shanghai  
Tél.: (33.86) 31.06.87  
(Ext. 58.134)  
Télex: 33269 PARSH CN

▲ **Canton**  
China Hotel  
Office Tower Block C  
/Room 311 Guangzhou  
Tél.: (33.86) 67.77.11  
(Ext. 2311)  
Télex: 44486 PARGZ CN

▲ **Tianjin**  
Friendship Hotel  
Suite 206-208  
Tél.: (33.86) 39.81.47  
Télex: 23249 PARTJ

◆ **Leasepack**  
China International  
Packaging Leasing Co.  
N° Building Xiyuan Hotel  
Room n° 52239 - Beijing  
Tél.: (33.86) 86.88.21

■ **Corée**  
Banque PARIBAS  
Kyobo Building,  
Room 2101  
1-1 Jongro, 1  
- Ka - Jongro-Ku  
GOP Box 438 - Séoul  
Tél.: (822) 739.51.51  
Télex: K24144 PARIBAS

■ **Hong Kong**  
Banque PARIBAS  
Gloucester Tower,  
39th floor  
11, Pedder Street,  
Central Hong Kong  
GPO Box 11681  
Tél.: (852.5) 25.53.96  
Télex: 75418 PARHK HX

● **PARIBAS Asia**  
Gloucester Tower,  
39th floor  
Pedder Street  
Central Hong Kong  
GPO Box 11681  
Tél.: (852.5) 25.53.96  
Télex: 75418 PARHK HX

● **PARIBAS**  
Investment Asia  
Gloucester Tower,  
39th Floor  
11, Pedder Street,  
Central Hong Kong  
GPO Box 11681  
Tél.: (852.5) 25.53.96  
Télex: 75418 PARHK HX

■ **Inde**  
Banque PARIBAS  
Akbar Hôtel  
Chanakyapuri  
New-Delhi 110021  
Tél.: (9111) 63.73.15  
Télex: 031-65350 PARBIN

■ **Indonésie**  
Banque PARIBAS  
Borobudur  
Intercontinental  
Office n° 15 - 3rd floor  
Jalan Lapangan Banteng  
Selatan - Djakarta  
Tél.: (62.21) 37.12.59  
Télex: 46165 PARIBAS IA

■ **Japon**  
Banque PARIBAS  
Tokyo  
Yurakucho Denki  
building,  
19th floor  
1-7-1- Yurakucho  
Chiyoda-Ku  
CPO Box 20 - Tokyo 100-91  
Tél.: 214.72.61  
Télex: 32696 AGBPTJ

▲ **Osaka**  
Osaka Kokusai building,  
23th floor  
30 Azuchimachi 2 chome  
Higashi-Ku - Osaka 541  
Tél.: (81.6) 271.17.71  
Télex: 05222641 PARBOS-J

■ **Malaisie**  
Banque PARIBAS  
17th floor Mui Plaza  
Kuala Lumpur  
Tél.: (603.2) 48.43.97  
Télex: 30693 BROKL MA

■ **Philippines**  
Banque PARIBAS  
C/o Unefico  
5th floor APMC building  
136 Amorsolo Street  
Legaspi Village - Makati  
Metro Manila  
Tél.: (63.2) 818.61.38  
Télex: 64262 PARIBA PN

■ **Singapour**  
Banque PARIBAS  
39-01 Hong Leong building  
16, Raffles Quay  
Singapour 0104  
Tél.: (65) 222.61.44  
Télex: PARSIN RS 20414

● **PARIBAS SOUTH EAST ASIA**  
30-02 Hong Leong building  
16, Raffles Quay  
Singapour 0104  
Tél.: (65) 225.75.22  
Télex: PARSIN RS 20414

■ **Taiwan**  
Banque PARIBAS  
Bank Tower, 11th floor  
205 Tun Hwa North Road  
POB 87526 - Taipei  
Tél.: (88.62) 715.19.80  
Télex: 27004 PARITPE

▲ **René Vienet**  
Agence Industrielle  
Française  
11 Lane 78, Chien Kuo North  
Road, Section 1 - Taipei  
Tél.: (886.2) 511.78.40  
Télex: 28894 TN AIFTPE

■ **Thaïlande**  
Banque PARIBAS  
155/3 Soi Mahatlek Luang 1  
Off. Rajadamri Road  
Bangkok  
Tél.: (66.2) 251.51.78  
Télex: 20062 PARKOK TH

◆ **Yip in Tsoi finance Ltd**  
475 Sri Ayudhya Road  
Phayathai, Bangkok 10400  
Tél.: (662) 254.58.10  
Télex: 82929 YIPJACKTH

## En Afrique et Moyen-Orient

■ **Angola**  
Banque PARIBAS  
Rua Dr. Alfredo T. Roni  
Predio do B.P.A.  
18, Andar - CP 1385  
Luanda  
Tél.: (244.1) 908.77  
Télex: 4068 PARIBAS AN

■ **Nigeria**  
Banque PARIBAS  
French Banking Bureau  
5, Taofeek Lawal Street  
S.W. Ikoyi - Lagos  
Tél.: (234.1) 68.12.95  
Télex: 21047 FRBKBU NG

■ **Egypte**  
Banque PARIBAS  
Arab African International  
Building - 5 El Birgas Street  
Garden City - Le Caire  
Tél.: (20.2) 354.03.91  
Télex: 20747 BPB CA UN

■ **Bahrain**  
Banque PARIBAS  
Full Commercial Branch  
Bahrain Tower - Ground  
floor - P.O. Box 5241  
Manama  
Tél.: (973) 25.31.19  
Télex: 8458 B PARIBA BN

Offshore Branch  
Bahrain Tower - Ground  
floor - P.O. Box 5993  
Manama  
Tél.: (973) 25.92.72  
Télex: 9078 PAROFF BN

■ **Emirats Arabes Unis**  
Banque PARIBAS  
Abu Dhabi  
Airport Street P.O. Box 2742  
Tél.: (971.2) 33.55.60  
Télex: 22331 PARIBA EM

■ **Dubai**  
Khalid Ibn Al Waleed  
Street - P.O. Box 7233  
Tél.: (971.4) 53.29.29  
Télex: 45755 PARIBA EM

- succursale
- filiale
- ▲ conseiller, délégation représentation
- ◆ banque associée

Conception et Réalisation  
SDE, Conseils en information  
64, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris.

Photographe: Guy Barbier



BANQUE PARIBAS

## COMPTES CONSOLIDES

### Exercice 1985

**Exercice clos le 31 décembre 1985**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatif à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985.

**1 - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

Comme expliqué en introduction aux notes sur les principes de consolidation, les comptes consolidés ont été établis conformément aux nouvelles règles du Comité de Réglementation Bancaire dès 1985 par anticipation de ces dispositions applicables pour 1986, étant précisé qu'il n'existe encore à ce jour aucune pratique établie dans ce cadre concernant la nature des informations à donner sur la répartition géographique de l'activité exercée par les groupes bancaires.

Nous avons examiné l'actif net consolidé à l'ouverture de l'exercice 1985 afin d'émettre une opinion sur cet exercice. En revanche, nos travaux n'ont pas porté sur les comptes consolidés de l'exercice 1984 pour lesquels nous n'exprimons pas d'opinion.

Comme expliqué en note 19 sur le compte de résultats, la dotation nette aux provisions bancaires non affectées à des risques individualisés ou couvrant des risques souverains s'est élevée à 745 millions de francs sur l'exercice 1985 contre 240 millions de francs sur l'exercice 1984. En l'absence de pratiques généralement admises, et dans une conjoncture économique incertaine, la détermination du montant de la dotation à ce type de provision, qui renforce à juste titre la couverture des risques du Groupe, relève de l'appréciation de la Direction Générale du Groupe.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes consolidés 1985, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

**2 - Vérifications et informations spécifiques**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Neuilly et Paris, le 20 juin 1986

de Bois, Dieterlé  
et Associés - Paris  
(B.D.A. - Paris)

Castel, Jacquet  
et Associés  
(CJA)

Les Commissaires aux comptes

Le groupe de la Banque Paribas consolide 28 sociétés, banques, sociétés financières et sociétés de portefeuille. Il consolide également par mise en équivalence une société immobilière : Ocefi.

Les principales sociétés de ce groupe sont la Banque Paribas, société-mère et pièce maîtresse, l'OPB-Paribas, et Banque Paribas Capital Markets, société britannique qui centralise pour la banque Paribas le montage et le placement d'opérations financières sur les marchés internationaux des capitaux et qui assure par ailleurs une importante activité de trading sur les marchés en obligations.

Le total de bilan consolidé s'élève à 251,4 milliards de francs, contre 245,3 milliards en 1984, soit une progression de 2,5 %, le total des crédits atteint 121,7 milliards de francs contre 127,4 (- 4,5 %) et le total des dépôts, 71,6 milliards de francs contre 56,2 (+ 27,4 %).

Si les activités bancaires traditionnelles ont connu une stabilité relative, les chiffres de bilan étant en particulier affectés par la baisse du dollar en 1985, les activités de marché se

sont, en revanche, considérablement développées : sur le marché français, la Banque Paribas a figuré, pour la première fois de son histoire, au 1<sup>er</sup> rang des banques françaises, tant par le nombre que par le montant des emprunts centralisés (29 émissions pour 48 milliards de francs). Sur le marché international des capitaux, Banque Paribas Capital Markets a notamment figuré au 1<sup>er</sup> rang mondial pour la direction d'émissions en Ecu, et au 1<sup>er</sup> rang français et au 10<sup>e</sup> rang mondial, toutes monnaies confondues.

Les affaires industrielles ont connu un développement sensible avec, notamment, un accroissement notable des opérations de rapprochement et d'ingénierie financière pour le compte de la clientèle.

Le résultat d'exploitation consolidé est de 3 478 millions de francs contre 2 736 en 1984, soit une croissance de 27,1 %. Le résultat net total consolidé s'élève à 510 millions de francs contre 266 en 1984 (+ 91,7 %). La part de la Banque Paribas, société-mère du Groupe, dans le résultat net total consolidé est de 500 millions de francs contre 252 en 1984 (+ 98,4 %).

## COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE

en millions de francs

	1985	1984*
Produit net bancaire .....	5 930	4 897
Revenus du portefeuille-titres (actions).....	200	146
<b>Produit net d'exploitation .....</b>	<b>6 130</b>	<b>5 043</b>
Frais de personnel .....	- 1 600	- 1 453
Impôts et taxes.....	- 128	- 114
Autres charges d'exploitation.....	- 924	- 740
<b>Charges d'exploitation.....</b>	<b>- 2 652</b>	<b>- 2 307</b>
<b>Résultat d'exploitation.....</b>	<b>3 478</b>	<b>2 736</b>
Amortissements.....	- 149	- 170
Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises .....	- 2 389	- 1 887
<b>Autres charges.....</b>	<b>- 2 538</b>	<b>- 2 057</b>
<b>Bénéfice d'exploitation .....</b>	<b>940</b>	<b>679</b>
Impôt sur les bénéfices .....	- 447	- 421
Participation des salariés.....	- 30	- 22
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence .....	47	30
<b>Bénéfice net global .....</b>	<b>510</b>	<b>266</b>
Intérêts minoritaires .....	10	14
<b>Bénéfice net consolidé de la Banque Paribas .....</b>	<b>500</b>	<b>252</b>

\*Comptes non audités.

## BILANS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE

en millions de francs

### Actif

	1985	1984*
Caisse, Instituts d'émission.....	3 646	3 972
Établissements de crédit et institutions financières.....	65 941	73 603
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées fermes.....	13 401	6 298
Crédits à la clientèle.....	121 705	127 424
Autres comptes.....	15 105	13 855
Fonds d'État, bons et obligations.....	28 061	16 918
Portefeuille-titres (actions).....	1 838	1 672
Titres de sociétés mises en équivalence.....	169	200
Immobilisations .....	1 512	1 370
<b>Total.....</b>	<b>251 378</b>	<b>245 312</b>

### Passif

	1985	1984*
Établissements de crédit et institutions financières.....	113 736	134 597
Valeurs données en pension ou vendues fermes.....	38 209	29 981
Comptes créditeurs de la clientèle .....	71 550	56 161
Autres comptes.....	17 880	15 900
Obligations .....	4 378	4 184
Emprunt à durée indéterminée .....	1 512	1 918
<b>Actif net consolidé.....</b>	<b>3 603</b>	<b>2 305</b>
• part de la Banque Paribas .....	(3 549)	(2 232)
• part des minoritaires .....	(54)	(73)
<b>Résultat consolidé.....</b>	<b>510</b>	<b>266</b>
• part de la Banque Paribas .....	(500)	(252)
• part des minoritaires .....	(10)	(14)
<b>Total.....</b>	<b>251 378</b>	<b>245 312</b>

### Hors bilan

	1985	1984*
Cautions, avals en faveur des établissements de crédit .....	12 736	12 612
Cautions, avals reçus des établissements de crédit .....	9 005	12 501
Cautions, avals pour le compte de la clientèle .....	90 544	71 952
Ouverture de crédits confirmés .....	99 105	77 280

\*Comptes non audités.

## VARIATION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ

en millions de francs

	1985	
	global	part de la banque
<b>Actif net consolidé</b> (bilan consolidé de fin d'exercice précédent) .....	<b>2305</b>	<b>2232</b>
Résultat consolidé de l'exercice précédent .....	266	252
Distribution à l'extérieur du Groupe au titre de l'exercice précédent .....	- 139	- 136
Autofinancement consolidé de l'exercice précédent .....	127	116
<b>Actif net consolidé de début d'exercice (I)</b> .....	<b>2432</b>	<b>2348</b>
<b>Variations de l'exercice</b>		
Augmentation de capital .....	1 056	1 056
Incidence des variations de taux de change sur la situation nette des sociétés ou succursales étrangères .....	63	62
Variations de structure et divers .....	52	83
<b>Variations totales (II)</b> .....	<b>1 171</b>	<b>1 201</b>
<b>Actif net consolidé</b> (bilan consolidé de fin d'exercice) (I) + (II) .....	<b>3 603</b>	<b>3 549</b>

## PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET PRINCIPES COMPTABLES

### Principes de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque Paribas, inclus dans le rapport de la Banque Paribas et certifiés par les Commissaires aux Comptes pour la première fois en 1985, ont été établis conformément aux dispositions du règlement du 27 novembre 1985 du Comité de Réglementation Bancaire, applicable aux comptes consolidés des établissements de crédit à partir de l'exercice 1986. Les comptes consolidés de l'exercice 1984 présentés pour comparaison ont été établis avec des principes comptables qui, bien que techniquement différents sur certains points, conduisent à des comptes très proches de ceux que l'on aurait obtenus en appliquant exactement les mêmes principes qu'en 1985. Ils n'ont pas fait l'objet d'un examen par les Commissaires aux Comptes.

#### 1 - Périmètre de consolidation

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas de caractère significatif sont exclues du champ de consolidation.

##### a) Sociétés intégrées globalement

Sont intégrées globalement les sociétés bancaires et financières contrôlées à au moins 50 % par le groupe de la Banque Paribas.

##### b) Sociétés mises en équivalence

Sont mises en équivalence les banques, établissements et holdings financiers dans lesquels le Groupe détient une participation comprise entre 20 % et 50 %, à condition que celle-ci lui assure une influence réelle et durable sur la gestion.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du règlement de la Commission Bancaire, les sociétés non financières dans lesquelles le Groupe de la Banque Paribas détient une participation d'au moins 20 % et sur lesquelles il exerce une influence significative, sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

En application de ces règles, la Compagnie Bancaire dans laquelle le Groupe de la Banque Paribas détient une participation de 16 % n'est pas mise en équivalence. Il est néanmoins indiqué que la quote-part du résultat de la Compagnie Bancaire qui revient au Groupe est de 110 millions de francs (dont 107 millions en part de la Banque) et que le Groupe a reçu au cours de l'exercice 1985, un dividende de 14 millions de francs. Il est précisé également que la quote-part du Groupe dans l'actif net consolidé de la Compagnie Bancaire est de 595 millions (dont 578 millions en part de la Banque) et que la valeur comptable des titres du groupe de la Compagnie Bancaire détenues par le Groupe est de 211 millions (205 millions en part de la Banque).

#### 2 - Date de clôture

L'ensemble des états financiers est établi d'après les situations au 31 décembre des sociétés financières du Groupe, un arrêté des comptes provisoire étant fait pour les sociétés qui clôturent en cours d'année. Pour les sociétés non financières, la mise en équivalence se fait d'après les derniers comptes arrêtés à condition que le décalage ne représente pas plus de trois mois.

#### 3 - Différence de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans l'entreprise

consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de l'entreprise est, après analyse, répartie entre corrections de valeur des éléments du bilan de l'entreprise consolidée et une différence de première consolidation. Si celle-ci est négative, elle est maintenue au passif. Si elle est positive, elle est inscrite à l'actif et amortie selon un plan approprié d'amortissement sur une durée qui ne peut en aucun cas excéder quarante ans.

### Principes comptables

#### 4 - Présentation des comptes

Les comptes sont présentés sous une forme simplifiée du plan comptable des établissements de crédit.

#### 5 - Conversion des opérations et comptes en devises

a) Les créances et dettes libellées en devises figurant au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les plus ou moins-values qui en résultent étant enregistrées dans le compte de résultat.

b) Les comptes des sociétés étrangères (bilans et comptes de résultats) sont convertis en francs français aux cours du 31 décembre. Les plus ou moins-values de change qui apparaissent en fin d'année en raison de la conversion en francs français de la situation nette des sociétés et succursales étrangères sont portées en variation d'actif net consolidé.

c) Les sociétés françaises ayant acquis des participations à l'étranger étaient tenues, lorsqu'il s'agissait d'investissements soumis à l'autorisation de la Direction du Trésor, d'emprunter les devises nécessaires pour une durée minimum (2 ans). Les sociétés du Groupe comptabilisent de tels investissements à leur prix de revient en devises tant que l'emprunt n'est pas remboursé.

#### 6 - Portefeuille-titres

##### a) Titres de placement

Les obligations (comptabilisées hors coupon couru) aussi bien que les actions sont enregistrées au prix d'acquisition, les frais d'acquisition des titres étant portés en charge.

A la clôture de l'exercice, il est procédé pour les obligations françaises et étrangères à une estimation sur la base du cours de fin décembre. Pour les actions cotées à Paris, il est retenu le cours moyen de décembre. Pour les actions cotées à l'étranger, le cours de fin décembre est utilisé. Les moins-values latentes, calculées valeur par valeur, pouvant résulter de cette évaluation donnent lieu à une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les obligations non cotées sont maintenues à leur valeur historique.

Les frais de cession sont imputés sur le résultat de cession. Les obligations achetées en réméré ne font pas l'objet, le cas échéant, de provisions pour dépréciation. Les intérêts courus pendant la période de détention de ces obligations ne sont pas calculés; seule la marge sur l'opération est comptabilisée prorata temporis, ce qui équivaut à étaler sur sa durée la plus-value réalisée lors de l'exercice du réméré.

##### b) Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient ou à leur valeur retenue lors de la réévaluation légale effectuée en 1978. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation des titres de participation sur la base d'une valeur estimative tenant compte principalement de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values et de sa capacité bénéficiaire. Les titres de participation sont évalués en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette valeur estimative.

##### c) Titres détenus à des fins de couverture de risques de taux

Ces titres (obligations, Bons du Trésor et assimilés) sont enregistrés dans un compte de portefeuille-titres spécifique de façon à matérialiser leur affectation. A la clôture de l'exercice, il

n'est procédé à aucune évaluation. En cours d'exercice, les plus ou moins-values de cession sont enregistrées en compte de résultats et éventuellement partiellement neutralisées de façon à répartir le résultat sur la durée de l'opération couverte. En 1985, la plus-value nette a été neutralisée par le biais de la constitution d'une provision de 134 millions de francs.

##### d) Obligations à coupons zéro

Les obligations à coupons zéro sont comptabilisées pour le prix d'achat ou le prix d'émission. La différence entre le prix d'achat ou d'émission et le prix de remboursement est enregistrée prorata temporis en compte de résultats par application du taux de rendement annuel sur le nombre de jours de la période. La contrepartie est enregistrée en compte de régularisation.

#### 7 - Revenus du portefeuille-titres

Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement.

Les revenus sur obligations sont les intérêts correspondant à la durée de détention effective de ces obligations au cours de l'exercice.

#### 8 - Immobilisations incorporelles et frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles ainsi que les frais d'établissement sont intégralement amortis dès le premier exercice.

#### 9 - Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retenues pour les comptes consolidés en tenant compte d'amortissements financiers et non des amortissements calculés sur les bases fiscales. Un impôt différé est calculé sur ce retraitement.

#### 10 - Produit net bancaire

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultats prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultats dès clôture de l'émission.

#### 11 - Provisions bancaires

Les créances douteuses font individuellement l'objet de provisions pour dépréciation destinées à couvrir les pertes probables pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel (provisions affectées). De plus, des provisions globales (risques non individualisés et risques souverains) sont constituées pour couvrir les risques latents que les sociétés du Groupe peuvent encourir du fait de leurs engagements. Les provisions à caractère de réserves résultant notamment de dotations calculées forfaitairement et qui ne couvrent aucun risque latent sont retraitées et reprises au crédit du compte de résultat en tenant compte des impôts latents.

#### 12 - Engagements en matière de retraite

##### a) Personnel ayant fait valoir ses droits à la retraite

Les pensions de retraite versées au personnel ayant fait valoir ses droits sont prises en charge par des Caisses de Retraite auxquelles les sociétés du Groupe Paribas versent régulièrement des cotisations comptées en charge de chaque exercice.

En outre, les sociétés du Groupe ont la charge de couvrir un déficit éventuel de leurs caisses de retraite. Sur la base de calculs prévisionnels effectués sur dix ans, il est précisé qu'aucune charge n'est prévisible à ce titre sur cette période.

Les compléments de retraite à verser aux salariés de la Banque ayant quitté l'entreprise selon les dispositions de la Convention Collective et des règlements de retraite de la Banque font, depuis 1983, l'objet d'une provision. A fin 1985, cette provision s'élevait à 115,7 millions de francs et couvrait l'intégralité de la valeur actualisée au taux de 9,5% :

- des charges de versements d'annuités aux personnes ayant quitté la Banque au titre de l'article 19 et des contrats de solidarité;
- des charges de versements au titre des compléments de retraite au Personnel de Direction. Rappelons qu'à fin 1984, cette charge n'était couverte qu'à concurrence de 60%.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement.

#### b) Personnel en activité

Il n'est pas constitué de provision au titre des droits à la retraite acquis par le personnel en activité et non couverts par la caisse de retraite, ni au titre des indemnités de départ à lui verser. A titre indicatif, le montant actualisé au taux de 9,5% des indemnités de départ à la retraite à verser jusqu'en l'an 2000 est estimé à 49,6 millions de francs. Le montant des droits à la retraite non couverts par la caisse de retraite peut être estimé à environ 6 millions de francs.

#### c) Succursales à l'étranger

Dans les succursales à l'étranger et pour le personnel recruté localement il est, selon les pays, procédé soit au versement d'une cotisation, comptée en charges de l'exercice, à une caisse de retraite locale, soit à la constitution d'une provision. Le montant des provisions ainsi constituées au 31 décembre 1985 s'élevait à 14,8 millions de francs.

### 13 - Résultats sur opérations de change

a) Le résultat sur les opérations de change traitées par les entités françaises est déterminé conformément aux règles du plan comptable bancaire :

- les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultats;

- les contrats de change au comptant et à terme sont réévalués au cours du comptant de la fin d'exercice. Les reports ou déports constatés lors de la conclusion de contrats de change à terme sont pris en résultat prorata temporis.

b) Cette méthode n'est toutefois pas appliquée aux swaps de change à moyen et long termes qui, par nature, s'assimilent à des opérations de prêts-emprunts dans deux devises différentes. Pour de telles opérations, la méthode utilisée est la suivante :

- dans chaque devise, il y a identité entre les montants au comptant et à terme, ce qui neutralise l'incidence de la réévaluation;

- la différence éventuelle entre le montant au comptant et le montant à terme ainsi que les contrats de terme représentatifs des échanges d'intérêts sont assimilés à des flux d'intérêts.

Pour les swaps de change conclus en 1985, seule la fraction courue en 1985 des flux d'intérêts a été réintégrée en position et réévaluée.

Pour les swaps de change conclus antérieurement à 1985, les flux d'intérêts commençant à courir en 1985 ont été réintégrés en totalité en position sans calcul d'un prorata, comme cela avait été fait l'année précédente.

L'application de cette méthode permet de dégager le résultat économique de ces opérations année par année.

c) Dans les filiales et les succursales à l'étranger, le résultat des opérations de change est généralement déterminé par la

méthode suivante : les contrats de change au comptant sont évalués au cours du comptant. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme en vigueur à la clôture de l'exercice.

### 14 - Résultats sur certaines catégories d'opérations en devises

#### a) Opérations d'échange de taux d'intérêt

Les montants perçus et payés d'opérations d'échange de taux d'intérêt figurent dans les postes "Produits ou charges sur opérations bancaires diverses", conformément aux règles fixées par la Commission Bancaire en octobre 1984, même s'ils ont fait l'objet d'une compensation lors du règlement. Ces montants sont comptabilisés en compte de résultats prorata temporis.

#### b) Opérations sur "futures" de taux ou de Treasury Bonds

A l'échéance des contrats, la comparaison entre le prix de souscription des contrats et la cotation de ceux-ci dégage un résultat en gain ou en perte. Lorsque les contrats sont de type spéculatif, le gain ou la perte réalisé est immédiatement pris en compte de résultats.

Lorsque les contrats sont destinés à la couverture d'opérations réalisées sur le marché physique des capitaux, le profit ou la perte est réparti prorata temporis sur la période de trois mois ou plus suivant l'échéance qui correspond effectivement à la durée des opérations couvertes.

En fin d'année, les pertes latentes (déterminées par comparaison des cotations) ou différées sont intégralement provisionnées. Les gains latents ne sont pas enregistrés en résultats.

#### c) Opérations sur "futures" de change

Les contrats de "futures" de change sont enregistrés en compte de situation "change terme" et font l'objet, en fin d'année, d'une réévaluation au cours coté sur le marché des "futures" de change. Le gain ou la perte provenant de cette réévaluation est alors enregistré en compte de résultats.

#### d) Opérations sur options de taux ou de change

Les primes payées ou encaissées sont prises dès l'origine en résultats. En fin d'année, les contrats non dénoués font l'objet d'une réévaluation au prix du marché, les résultats sont alors corrigés du montant de cette réévaluation.

Lorsqu'une couverture est identifiée, le résultat sur l'opération d'options est réparti prorata temporis sur la durée de l'opération couverte.

#### e) Opérations de "Futures Rate Agreement" (FRA)

Quelle que soit la nature de ces opérations (spéculations ou couverture d'opérations sur le marché physique), le gain ou la perte réalisé et échangé le jour de la connaissance du taux de référence est enregistré immédiatement en gain ou en perte.

### 15 - Charge de l'impôt

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés au règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent;

- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'impositions ou de déduction existant dans les comptes sociaux ou dus à des ajustements de consolidation (aucun actif d'impôt n'est constaté au-delà des passifs d'impôt différé).

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

Dans l'ensemble des notes qui suivent (notes sur le compte de résultats et notes sur le bilan) les montants indiqués au titre de l'année 1984 n'ont pas été audités.

### 16 - Produit net bancaire

Il s'élève à 5930 millions de francs en 1985 contre 4897 millions de francs en 1984, soit une progression de 21%. Il se décompose de la manière suivante en 1985 :

(en millions de francs)	1985
Intérêt reçus (I)	
Comptes de banquiers et prêts de trésorerie	9 332
Crédits accordés à la clientèle	11 525
	<b>20 857</b>

#### Intérêts payés (II)

Comptes de banquiers et emprunts de trésorerie	14 993
Dépôts de la clientèle	4 517
	<b>19 510</b>

### Marge sur les intérêts (I) + (II) 1347

#### Autres produits bancaires :

Commissions financières	430
Commissions diverses	1 644
Intérêts sur fonds d'Etat, bons et obligations et produits divers	2 509
	<b>4 583</b>

### Produit net bancaire 5930

### 17 - Revenus du portefeuille-titres

Ils comprennent :

(en millions de francs)	1985	1984	Variation
Dividendes	122	106	+ 16
Plus-values sur cessions de titres de placement	78	40	+ 38
	<b>200</b>	<b>146</b>	<b>+ 54</b>

### 18 - Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation représentent 2 652 millions de francs contre 2 307 millions de francs en 1984, soit une progression de 15%. En 1985, les frais de personnel représentent 60,3% de ces charges, et les charges diverses d'exploitation 39,7%. Au 31 décembre 1985, les effectifs des sociétés du Groupe de la Banque Paribas consolidées par intégration globale s'élevaient à 5 400 personnes.

### 19 - Provisions bancaires

L'excédent des provisions constituées sur les provisions reprises se ventile en :

(en millions de francs)	1985	1984	Variation
Dotations nettes aux provisions pour créances douteuses et risques généraux	1 273	1 325	- 52
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	172	95	+ 77
Récupérations sur créances amorties	-	- 9	+ 9
Dotations nettes aux autres provisions	944	476	+ 468
	<b>2 389</b>	<b>1 887</b>	<b>+ 502</b>

Le stock de provisions au 31 décembre 1985 représente 7 178 millions de francs dont 3 996 millions de francs déduites de l'actif et 3 182 millions de francs inscrites au passif.

Les provisions pour risques généraux (risques non identifiés et risques souverains) se sont accrues, au cours de l'exercice 1985, de 745 millions de francs (contre 240 millions de francs en 1984).

### 20 - Impôt sur les bénéfices

Ce poste comprend également les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés pour le paiement de l'impôt sur les sociétés. En 1985, l'impôt différé comptabilisé est d'un montant négligeable. Le montant de 447 millions de francs est donc essentiellement de l'impôt courant.

### 21 - Participation des salariés

Ce poste correspond aux montants versés par les sociétés françaises à leurs salariés, conformément à une ordonnance de 1967 qui a institué un droit de participation des salariés aux résultats des entreprises de plus de 100 salariés.

### 22 - Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

Ce poste représente la quote-part du Groupe de la Banque Paribas dans le résultat des sociétés mises en équivalence et remplace les dividendes que le Groupe a encaissés de ces sociétés.

Les principales contributions à ce poste sont les suivantes : (en millions de francs)

Principales sociétés financières :	Caisse Centrale de Reescompte	19,0
	Banque Paribas Pacifique	11,0
	Société Privée de Reescompte	13,0
Sociétés non financières :	OCEFI	- 1,0

### 23 - Bénéfice net consolidé de la Banque Paribas

Le bénéfice net consolidé s'élève à 500 millions de francs, pour la part qui revient à la Banque Paribas (252 millions de francs en 1984). Compte tenu du fait que les 3 300 000 actions émises en 1985 ont été créées jouissance 1<sup>er</sup> avril 1985, le résultat net consolidé par action s'élève à 40,1 francs, contre 25,2 francs en 1984, soit une progression de 59%.

## NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 1985, le total du bilan consolidé atteint 251 milliards de francs contre 245 milliards de francs en 1984. La part des implantations françaises dans le total de la situation (actif) est de 128 milliards de francs (51%), celle des sociétés étrangères de 123 milliards de francs (49%) (contre respectivement 112 et 133 en 1984). La Banque Paribas contribue pour 225 milliards de francs (238 en 1984) au total de la situation consolidée, dont 102 milliards (99 en 1984) provenant des succursales à l'étranger, Banque Paribas Capital Markets pour 10 milliards de francs, Paribas Finance Inc. pour 6 milliards de francs et l'OPB-Paribas pour 4 milliards de francs.

## A L'ACTIF

## 24 - Banquiers

Ce poste se répartit ainsi :

en milliards de francs	1985	1984	Variation
Comptes à vue	5,8	5,5	+ 0,3
Comptes à terme	60,1	68,1	- 8,0
<b>Total</b>	<b>65,9</b>	<b>73,6</b>	<b>- 7,7</b>

## 25 - Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle s'élevaient à 122 milliards de francs contre 127 milliards en 1984, soit une diminution de 4 %.

Les crédits consentis par la Banque Paribas représentent 114 milliards de francs contre 120 milliards de francs en 1984, soit 93 % du total des crédits consentis par le Groupe (1984 : 94 %). Ceux de l'OPB-Paribas représentent 3 % de ce total.

Les crédits à la clientèle se décomposent en :

en milliards de francs	1985	1984	Variation
Créances commerciales et autres crédits à court terme	66,0	67,2	- 1,2
Crédits à moyen et long terme	48,6	52,1	- 3,5
Comptes débiteurs de la clientèle	7,1	8,1	- 1,0
<b>Total</b>	<b>121,7</b>	<b>127,4</b>	<b>- 5,7</b>

Les crédits à la clientèle se répartissent ainsi :

en milliards de francs	1985	1984	Variation
Crédits consentis par des implantations françaises			
en francs	62,5	68,5	- 6,0
en devises	56,6	57,0	- 0,4
Implantations étrangères	2,6	1,9	+ 0,7
<b>Total</b>	<b>121,7</b>	<b>127,4</b>	<b>- 5,7</b>

## 26 - Autres comptes

Les autres comptes se ventilent ainsi :

en milliards de francs	1985	1984	Variation
Chèque et effets à l'encaissement	3,6	3,4	+ 0,2
Comptes de régularisation et divers	8,5	8,6	- 0,1
Opérations sur titres	3,0	1,9	+ 1,1
<b>Total</b>	<b>15,1</b>	<b>13,9</b>	<b>+ 1,2</b>

## 27 - Portefeuille-titres

en milliards de francs

	1985	1984	Variation
Valeur brute	1,9	1,8	+ 0,1
Provisions	- 0,1	- 0,1	-
<b>Total</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>	<b>+ 0,1</b>

Le portefeuille-titres au 31 décembre 1985 se décompose en titres de placement pour 416 millions de francs, et en titres de participation pour 1422 millions de francs. Les participations, dont la valeur d'inventaire brute excède 150 millions de francs, sont les suivantes :

en millions de francs

Sociétés	% de détention du Groupe	Bénéfice publié 1985	Dividende total encaissé par le Groupe en 1985
OPFI-Paribas	11,8%	292,6	12,0
Compagnie Bancaire	16,0%	586,0	14,0
Paribas International	5,5%	468,0	4,9

## 28 - Part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence

Ce poste se ventile de la façon suivante :

en millions de francs

	1985	1984	Variation
Sociétés financières	169	200	- 31
Sociétés non financières (Ocefi)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>169</b>	<b>200</b>	<b>- 31</b>

Une provision pour pertes et charges couvre la situation nette négative de l'Ocefi pour 17 millions de francs.

## 29 - Immobilisations

Sous ce poste figurent les terrains, constructions ainsi que le matériel et agencements, à l'exclusion de toutes immobilisations incorporelles qui sont intégralement amorties dès le premier exercice.

La valeur nette des immobilisations incorporelles et les amortissements correspondants sont les suivants :

en milliards de francs

	1985	1984	Variation
Valeur brute	2,2	1,9	+ 0,3
Amortissements	- 0,7	- 0,5	- 0,2
<b>Valeur nette</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>+ 0,1</b>

## AU PASSIF

## 30 - Établissements de crédits et institutions financières

Ce poste se ventile ainsi :

en milliards de francs

	1985	1984	Variation
Comptes à vue	30,3	19,3	+ 11,0
Comptes à terme	83,4	115,3	- 31,9
<b>Total</b>	<b>113,7</b>	<b>134,6</b>	<b>- 20,9</b>

## 31 - Valeurs données en pension ou vendues ferme

Ce compte représente le financement des actifs immobilisés figurant à l'actif sous les deux rubriques "Crédits à la clientèle" et "Bons du Trésor, valeurs reçues en pensions ou achetées ferme".

## 32 - Comptes créditeurs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élevaient à 71,6 milliards de francs contre 56,1 milliards de francs en 1984, en augmentation de 27 %.

Cette progression est essentiellement due à la Banque Paribas (et notamment à ses succursales étrangères).

La Banque Paribas contribue au total des dépôts pour 89 % (1984 : 88 %) et Paribas Finance Inc., société américaine chargée de l'émission de papier commercial pour le compte de la Banque Paribas, pour 9 % (1984 : 10 %).

Selon le lieu de la comptabilisation (et non d'après la nationalité du déposant), la décomposition des dépôts de la clientèle est la suivante :

en milliards de francs

	1985	1984	Variation
<b>Implantations françaises</b>			
Comptes à vue	9,6	9,7	- 0,1
Comptes à terme	6,2	5,9	+ 0,3
CERS	0,4	0,4	-
Bons de caisse et certificats de dépôt	2,2	1,0	+ 1,2
	<b>18,4</b>	<b>17,0</b>	<b>+ 1,4</b>
<b>Implantations étrangères</b>			
Comptes à vue	1,9	1,7	+ 0,2
Comptes à terme	39,1	32,2	+ 6,9
CERS	0,1	0,1	-
Bons de caisse et certificats de dépôt	12,1	5,2	+ 6,9
	<b>53,2</b>	<b>39,2</b>	<b>+ 14,0</b>
<b>Total</b>	<b>71,6</b>	<b>56,2</b>	<b>+ 15,4</b>

Fin 1985, les implantations françaises participent pour 26 % dans le total des dépôts de la clientèle et les implantations étrangères pour 74 %, contre respectivement 30 % et 70 % en 1984.

## 33 - Autres comptes

Le poste "autres comptes" regroupe :

en milliards de francs

	1985	1984	Variation
Les comptes exigibles après encaissement	2,8	2,5	+ 0,3
Les comptes de régularisation provisions et divers	12,0	11,2	+ 0,8
Les opérations sur titres	3,1	2,2	+ 0,9

## OPERATIONS INTERVENUES APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les principales opérations intervenues après la clôture de l'exercice sont les suivantes :

• 3 émissions obligataires de la Banque Paribas : une de 250 millions d'écu et deux de 100 millions de dollars, qui, après opérations de swaps, permettent d'accéder à des ressources supplémentaires en dollars à un coût sensiblement inférieur au taux du Libor.

• L'acquisition effective de la maison de courtage britannique Quilter Goodison.

## 34 - Emprunt à durée indéterminée

Il s'agit d'un emprunt de 200 millions de dollars émis par la Banque Paribas en 1984.

## 35 - Obligations

La contribution de la Banque Paribas au total de ce poste s'élevait à 90 % comme en 1984.

Les principales émissions du Groupe, hormis l'emprunt à durée indéterminée évoqué en note 34, ont été les suivantes :

en milliards de francs

	1985	1984	Variation
Banque Paribas	0,4	-	+ 0,4

A la fin 1985, l'échéancier des emprunts obligataires du Groupe est le suivant (en millions de francs) :

## a) Francs

1986	25,0
1987	27,5
1988	481,0
1989	721,0
1990	1 489,9
1991 et au-delà	1 233,1
	3 977,5

## b) Devises

1997 - francs suisses	110,0
-----------------------	-------

Par ailleurs, l'emprunt émis par l'OPB-Paribas en 1983 et dont le montant restant en circulation est de 287 millions de francs (1.711.499 obligations) est assorti d'une clause de conversion à raison d'une action pour une obligation.

## 36 - Actif net consolidé

La principale variation de ce poste provient de l'augmentation de capital de la Banque Paribas de mai 1985, par émission de 3.300.000 certificats d'investissement privilégiés à 320 francs soit 1.056 millions de francs.

Il a été calculé, une valeur d'actif net estimé du Groupe de la Banque Paribas, qui tient compte des plus-values latentes sur titres cotés résultant de l'estimation boursière et des plus-values latentes sur titres non cotés et sur immobilisations résultant d'estimations établies par nos services hors prise en compte de toute valeur de fonds de commerce.

Cet actif net estimé, qui n'est pas soumis à l'examen des commissaires aux comptes, s'établit, hors intérêts minoritaires, à 5 460 millions de francs soit 410 francs par action.

## SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE DE LA BANQUE PARIBAS

	1984 % de contrôle (*)	1985 % de contrôle (*)	1984 Taux transitif % (**)	1985 Taux transitif % (**)
--	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

## Sociétés consolidées par intégration globale(\*)

## BANQUES ET SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

## France

Banque Paribas	100,0	100,0	100,0	100,0
Omnium de Participations Bancaires de Paribas "OPB-Paribas"	98,0	97,3	98,0	97,3
Crédit Sucrier et Alimentaire	66,5	67,7	65,1	65,9
Compagnie Centrale de financement "Cocefi"	100,0	100,0	98,0	97,3
Conseil Investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
Société Générale de Financement Intercontinentale "Sogefi"	99,5	99,5	96,3	94,3
Banque Paribas Polynésie (1)	-	(2) 70,0	-	(2) 42,1

## Etranger

Paribas Bank International (Texas) Inc.	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Paribas du Canada	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finance Inc.	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas South East Asia	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finanziara	51,0	51,0	51,0	51,0
Banque Paribas Capital Markets Ltd. "BPCM"	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finance Texas Inc.	100,0	(2) 100,0	100,0	100,0
Banque Paribas Norge	-	(2) 100,0	-	100,0

## SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE

## France

Bureau d'Etudes et de Transactions Immobilières "Beti"	93,7	93,7	93,7	93,7
Polynésie Développement "Polydev"	-	(2) 79,0	-	(2) 61,1

## Etranger

Paribas Asia Ltd.	100,0	100,0	100,0	100,0
-------------------	-------	-------	-------	-------

(\*) Pourcentage détenu par des sociétés consolidées globalement.  
 (\*\*) Intérêt direct et indirect de la Banque Paribas, après élimination des intérêts des tiers.  
 (1) Territoire d'Outre-Mer.  
 (2) Société nouvellement consolidée en 1985.  
 (3) Détenu également à 70% par Caldev.  
 (4) Détenu également à 45% par Setic.

	1984 % de contrôle (*)	1985 % de contrôle (*)	1984 Taux transitif % (**)	1985 Taux transitif % (**)
--	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

## Banques, Sociétés Financières et Sociétés de Portefeuille consolidées par mise en équivalence

## BANQUES ET SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

## France

Banque Paribas Pacifique	30,0	(3) 30,0	58,1	57,8
Société Privée de Réescote	65,1	20,1	31,7	31,7
Caisse Centrale de Réescote "CCR"	27,1	27,1	26,6	26,6
Banque Petrofigaz	23,9	23,8	23,4	23,0
Banque Franco-Yougoslave	25,0	25,0	24,5	24,2
Société Nouvelle de Banque de Syrie et du Liban Europe S.A. "SNBSL"	41,0	41,0	40,2	39,9

## Etranger

## SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE

## France

Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemin de Fer	20,0	20,0	20,0	20,0
Société Néo-Calédonienne de Développement et de Participations "Caldev" (1)	42,0	42,0	40,8	40,8
Compagnie d'Entreprises Industrielles et Commerciales "CEIC"	20,0	20,0	19,6	19,6
Société d'Etudes Immobilières et de Constructions "Setic"	20,0	20,0	20,0	20,0

## Etranger

Paribas Asia Holding	26,3	26,3	26,3	26,3
----------------------	------	------	------	------

## Sociétés Industrielles et Commerciales consolidées par mise en équivalence

## France

Omnium de Construction et de financement "OCEFI"	20,0(2)(4)	20,0	29,0	(2) 29,0
--	------------	------	------	----------